LE FOU-NAN

PAR M. PAUL PELLIOT

Professeur à l'Ecole française d'Extrême-Orient

C'est par l'Asie centrale qu'au deuxième siècle avant notre ère l'ambassade de Tchang K'ien mit pour la première fois en relations officielles la Chine et l'Occident. Mais Tchang K'ien, parvenu en Bactriane, y avait trouvé des bambous et des toiles provenant des provinces actuelles du Yunnan et du Sseu-tch'ouan. Les habitants lui apprirent qu'ils les recevaient par l'intermédiaire d'un pays riche qui s'appelait le Chen-tou (l'Inde), et c'est ainsi que Tchang K'ien, songeant aux difficultés de la route du nord sans cesse coupée par les peuples nomades de l'Asie centrale, conçut le projet d'ouvrir à la Chine une voie vers l'Occident par les pays du sud. Comment étaient venus les toiles et les bambous? Ou même venaient-ils bien de Chine? Il est assez difficile de le dire. Toujours est-il que les renseignements donnés par Tchang K'ien imprimèrent une nouvelle activité à l'expansion chinoise vers le sud. Le Tonkin, après bien des péripéties, devint province de l'empire. Au milieu des troubles qui amenèrent la chute des Han postérieurs, le Tonkin fut dans la seconde moitié du deuxième siècle de notre ère un asile de paix. En même temps, c'est là que vènait désormais aboutir la voie des échanges entre l'Asie antérieure et l'Extrême-Orient; c'est là que débarqua en 166 de notre ère l'ambassade de l'empereur Marc-Aurèle. Ces relations mettaient en même temps la Chine en rapport avec toute une série d'états intermédiaires qui jalonnaient la route entre le Tonkin et l'empire d'Orient. Parmi eux, et au-delà du Lin-yi qui occupait la côte orientale de l'Annam, il n'en est pas pour les Chinois qui ait joué pendant les premiers siècles de notre ère un plus grand rôle que le Fou-nan. Du IIIe au VIIe siècle, les textes chinois parlent fréquemment de cet état hindouisé, qui semble avoir été une étape presque obligatoire entre l'Inde et la Chine. Au VIIe siècle, le nom disparait sans laisser de traces. Les Chinois n'ont jamais su depuis lors établir l'identification de ce pays, et les sinologues l'ont transporté du Tonkin dans la Malaisie, et de la Malaisie en Birmanie. Mais les découvertes archéologiques des trente-cinq dernières années sont venues jeter une vive lumière sur l'histoire de la péninsule. Les données chinoises ont été peu à peu précisées. Certains sinologues étaient récemment tentés de placer le Fou-nan dans la région du Siam; pour d'autres, il avait précédé au Cambodge même le Cambodge historique, mais avec une extension beaucoup plus lointaine vers l'ouest, au point de rayonner peut-être jusqu'aux côtes de l'Océan Indien. M. Aymonier, enfin, vient le premier

de consacrer dans le *Journal Asiatique* (1) un article spécial à l'identification du Fou-nan. Il y apporte sa connaissance approfondie du Cambodge, et puise dans la traduction de Má Touan-lin par d'Hervey de Saint-Denys, dans *Les peuples orientaux connus des anciens Chinois* de M. de Rosny et dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine* (2), ses informations sur les textes chinois. « Nous ne partageons pas, malgré tout, déclare M. Aymonier, l'opinion de ces écrivains qui ont pu dire que les renseignements chinois ne donnent qu'un concours insignifiant pour la solution du problème de l'identification du Fou-nan. » A vrai dire, il eût été intéressant de faire savoir quels savants ingénieux avaient imaginé, pour simplifier la question du Fou-nan, de supprimer les seuls textes où ce pays fût nommé (3). Mais peu importe, puisque M. Aymonier ne se range pas à leur avis, et ne renonce pas, « malgré tout », à utiliser les sources chinoises. C'est même surtout grâce à elles qu'il pense donner « des preuves accumulées, péremptoires,... de l'identité du Tchen-la (Cambodge) et du Fou-nan ». Telle est en effet la conclusion capitale de son mémoire. M. Aymonier abandonne sans mot dire l'opinion qu'il exprimait naguère dans son ouvrage *Le Cambodge* (I, 133), et selon laquelle le Fou-nan s'étendait du Tonkin au Siam; pour lui désormais, le Fou-nan n'est autre, historiquement et géographiquement, que le Tchen-la (Cambodge), et les deux noms donnés successivement par les Chinois à un même pays ne répondent pas dans le cas présent à un bouleversement de son état politique. Il y a bien des textes formels: « Citrasena (roi du Tchen-la) attaqua le Fou-nan et le soumit ». M. Aymonier pense qu'ils ne sauraient prévaloir contre la masse de ses arguments. Je crois au contraire qu'on peut donner des faits une autre explication, et je veux tenter d'établir que, si le Fou-nan occupait bien le territoire, considérablement étendu vers l'ouest, de ce qui fut ensuite le Cambodge historique, par contre le Tchen-la, avant de devenir ce Cambodge historique, n'était primitivement qu'une principauté vassale qui, à la fin du VIe et au commencement du VIIe siècle, conquit les états de son suzerain. Je donne d'abord tous les textes que j'ai pu réunir et qui se rapportent au Fou-nan; dans un dernier paragraphe, j'essaierai de mettre en ordre ce qu'ils nous apprennent.

I. — En premier lieu, il convient de citer, pour l'écarter décidément, une tradition selon laquelle le Fou-nan aurait envoyé une ambassade à l'empereur de Chine en 1110 avant J.-C. L'histoire ou la légende d'une ambassade venue alors d'Indochine se trouve assez anciennement dans les textes chinois (4). Au début de notre ère, il était admis que des ambassadeurs du pays de 越裳 Yue-chang

(1) *Journal Asiatique*, janvier-février 1903, p. 109-150.

(2) M. Aymonier doit beaucoup au *Voyage d'exploration en Indo-Chine*; par inadvertance, il a oublié d'avertir, que partout où il n'indique pas d'autre référence, il faut se reporter au monumental travail de Francis Garnier.

(3) M. Aymonier doit faire allusion à une phrase de M. de Rosny dans *Les peuples orientaux connus des anciens Chinois*, p. 189, mais il la dénature en la généralisant.

(4) Cf. Legge, *Chinese Classics*, III. II. 536-537.

étaient venus rendre hommage dans le XIIe siècle avant J.-C., à 成王 Tch'eng-wang des Tcheou pendant la régence du vertueux Tcheou-kong ; c'est pour eux que Tcheou-kong aurait soi-disant inventé la boussole. Le Yue-chang a toujours été considéré comme situé en Indochine ; dans la prétendue répartition de la Chine méridionale et de l'Annam septentrional en quinze districts sous le mythique 雄王 Hiong-wang, l'un de ces districts s'appelait Yue-chang, et la tradition historique l'identifie à la région actuelle de Huè [1]. Il semble donc qu'on ne puisse guère faire remonter la légende plus haut qu'au temps des premiers rapports probables de la Chine et de l'Indochine, dans les premiers siècles avant notre ère. Legge [2] a bien montré le peu de crédit que mérite l'attribution à Tcheou-kong de l'invention de la boussole. Il aurait pu sans doute aller plus loin, et rejeter entièrement dans le domaine de la fable l'ambassade même du Yue-chang. Sseu-ma Ts'ien l'ignore complètement [3]. Des textes les plus anciens qui en font mention, aucun, pas même l'œuvre retrouvée au IIIe siècle et qui est connue sous le nom d'*Annales écrites sur bambou* [4], ne me paraît à l'abri du soupçon. Les premières mentions irréfutables de l'ambassade se trouvent au *Ts'ien han chou* (k. 44 下, p. 6 v°) et au *Heou han chou* (k. 161, p. 3). En tout cas, et c'est là tout ce qui importe ici, il n'y est encore jamais question du Fou-nan. C'est seulement lorsque des rapports sont réellement établis avec le Fou-nan dans les premiers siècles de notre ère que son nom est mêlé à l'ambassade du Yue-chang. Le premier texte qui consigne cette nouvelle tradition est, à ma connaissance, celui du 古今注 *Kou kin tchou* cité par Legge, et qui prétend reproduire un témoignage des Han postérieurs (25-220 après J.-C.) [5] ; il faut d'ailleurs ajouter que le *Kou kin tchou*, qui datait originairement du IVe siècle, a subi de forts remaniements [6]. Un siècle et demi plus tard, les chapitres sur la musique de l'*Histoire des Song antérieurs* [7] (420-478) reproduisent un chant qui aurait été composé pour la cour des Tsin par 張華 Tchang Houa (232-300). On y lit ces mots : « Le Fou-nan s'est servi d'interprètes multiples et les 肅慎 Sou-chen ont emprunté les vêtements ». Or, cette phrase fait sans doute allusion aux ambassades venues du Fou-nan sous les Tsin ; mais en même temps sa mention à côté de l'ambassade des Sou-

(1) Cf. 欽定越史通鑑綱目 *Khâm định việt sử thông giám cương mục, tiền biên*, I, 3-4.

(2) *loc. laud.*

(3) C'est tout à fait à tort que le *Cang mục* annamite (k. 1, p. 6) cherche ici à se couvrir de l'autorité du *Che ki*.

(4) Legge, dans son historique de cette tradition, paraît avoir oublié le passage des *Annales écrites sur bambou* que lui-même avait traduit ailleurs (*Chinese Classics*, I, 1, Prolégomènes, p. 146).

(5) Legge, *loc. laud.*, p. 536 ; il y a une inexactitude dans la traduction à propos des noms du Lin-yi (Champa) et du Fou-nan.

(6) Cf. Wylie, *Notes on chinese literature*, p. 128.

(7) k. 20, p. 16. L'*Histoire des Song antérieurs* a été compilée par 沉約 Chen Yo (441-513).

chen, qui est très souvent citée à propos de Tcheou-kong en même temps que celle du Yue-chang, me paraît sous-entendre cet hommage rendu aux Tsin que leur vertu a attiré les mêmes peuples qui étaient venus jadis s'incliner devant le sage Tcheou-kong ; le Fou-nan remplace ici le Yue-chang auquel la tradition devait déjà l'associer. Les textes postérieurs acceptent sans conteste la légende que les envoyés du Yue-chang sont passés par le Lin-yi (Champa) et le Fou-nan ; c'est ainsi qu'elle se trouve dans le *T'ong kien kang mou* (1). A leur tour les Annamites l'ont reçue des Chinois (2). Le P. Legrand de la Liraye l'a recueillie dans leurs *Annales*, et de ses *Notes* elle a passé dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine* (3). Mais M. Aymonier a raison de la tenir pour suspecte ; on peut sans crainte d'erreur affirmer qu'aucun envoyé du Yue-chang n'est venu en 1110 avant notre ère apporter aux Chinois des renseignements sur le Fou-nan.

II. — L'histoire officielle ne nous fournit pas, je crois, avant le *San kouo tche*, de texte où apparaisse le nom du Fou-nan. Le *San kouo tche*, qui porte sur les années 220-280, a été écrit dès la fin du IIIe siècle par 陳壽 Tch'en Cheou. Au k. 60 se trouve la biographie de 呂岱 Lu Tai, qui, sous le premier prince des Wou, dans la première moitié du IIIe siècle, gouverna le Kouang-tong et le Tonkin. Il est dit à ce propos (p. 4 r°) :

« De plus il envoya des 從事 *ts'ong-che* répandre au sud la civilisation du royaume (南宣國化), et les rois d'au-delà des frontières, du Fou-nan, du Lin-yi, du 堂明 T'ang-ming (4) envoyèrent chacun une ambassade offrir le tribut. »

Comme il est ensuite question du transfert de Lu Tai à un autre poste en 231, il est à peu près sûr que ces faits se rapportent aux années qui précèdent. Ce texte concorde avec deux citations qui n'auraient pas à elles seules une grande autorité et que je donne plus loin sous le n° XVIII. Si enfin nous remarquons que, dans l'ambassade célèbre qui se rendit au Fou-nan sous le premier prince des Wou, et dont il sera question sous le n° X, l'un des envoyés portait le titre de *sinan-houa-ts'ong-che*, c'est-à-dire de *Ts'ong-che qui répand la civilisation*, il apparaîtra bien probable que cette ambassade était envoyée par Lu Tai au nom du souverain Wou, mais non directement par ce prince, et que par suite elle doit se placer vers 225-230, alors que Lu Tai gouvernait dans le sud.

III. — La première des histoires dynastiques qui ait un paragraphe spécial sur le Fou-nan est le *Tsin chou*, ou *Histoire des Tsin*, lesquels ont régné de 265 à 419. Le *Tsin chou* a été compilé par 房玄齡 Fang Hiuan-ling (578-648).

(1) Cf. la trad. du P. de Mailla dans l'*Histoire générale de la Chine*, t. 316-318. Le P. de Mailla n'a pas reconnu le nom du Lin-yi.

(2) *Cang mue*, t. 6 ; Des Michels, *Annales impériales de l'Annam*, p. 8.

(3) Francis Garnier, *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, t. 113.

(4) Ce pays n'est pas identifié.

Voici d'abord les indications éparses dans les *Annales principales* :

k. 3, p. 4 v°. La quatrième année 泰始 *t'ai-che* (268), « le Fou-nan et le Lin-yi envoyèrent chacun une ambassade apporter le tribut ».

k. 3, p. 10 r°. La sixième année 太康 *t'ai-k'ang* (285) « en été, au quatrième mois [1], dix royaumes dont le Fou-nan apportèrent le tribut ».

k. 3, p. 10 v°, septième année *t'ai-k'ang* (286). « Cette année-là, vingt et un royaumes dont le Fou-nan et onze royaumes dont le 馬韓 Ma-han [2] envoyèrent des ambassades apporter le tribut ».

k. 3, p. 10 v°. La huitième année *t'ai-k'ang* (287), « le Fou-nan des barbares méridionaux et le 康居 K'ang-kiu [3] des régions occidentales envoyèrent chacun une ambassade apporter le tribut ».

k. 8, p. 4 v°. La première année 升平 *cheng-p'ing* (357), au premier mois, « T'ien-tchou Tchan-t'an du Fou-nan (扶南天竺旃檀) [4] offrit

---

(1) Ces dates sont celles où les ambassades ont été reçues en audience.

(2) Le texte des historiens que je cite toujours, et qui est celui de l'édition lithographique publiée en 1888 à Chang-hai par la librairie du T'ou-chou-tsi-tch'eng, donne ici la leçon 馬韋 Ma-wei. Mais ce ne peut être qu'une faute d'impression. En effet, je ne connais pas de pays de Ma-wei ; Ma-han est au contraire un état bien connu de Corée. De plus, un autre passage, k. 97, p. 2, nous informe qu'en cette année 286 le Ma-han envoya effectivement une ambassade. Le *T'ou chou tsi tch'eng* (*Pien yi tien*, k. 31, article des 三韓 San-han) écrit bien ici Ma-han.

(3) Sogdiane.

(4) M. S. Lévi, qui a étudié ce passage dans les *Mélanges Charles de Harlez*, Leyde, in-4°, p. 176 et ss., en a tiré cette conclusion qu'il fallait : 1° considérer *tchan-t'an* comme le titre d'un souverain de l'Inde ; 2° le restituer en *cinasthāna* employé comme équivalent de *devaputra* qui est un titre des princes indo-scythes. Je ne crois pouvoir admettre ni l'une ni l'autre de ces hypothèses.

Si on se reporte aux divers textes qui mentionnent la mission de 357, on voit en effet qu'il n'y est jamais question explicitement d'une mission de l'Inde. Le premier passage, celui qui fait l'objet de cette note, est légèrement ambigu, parce qu'il juxtapose sans déterminer leurs relations divers éléments : Fou-nan + T'ien-tchou + Tchan-t'an, mais il serait tout à fait étrange, si on devait entendre « le Fou-nan, et le Tchan-t'an du T'ien-tchou (c'est-à-dire de l'Inde) », que les deux termes fussent purement mis à la suite l'un de l'autre sans une copule comme 及 *ki*, « et », nécessaire pour opposer le rapport de relativité entre T'ien-tchou et Tchan-t'an à la simple juxtaposition de Fou-nan et de T'ien-tchou. En l'absence de toute copule, il faut comprendre : Tchan-t'an (ou le Tchan-t'an) du T'ien-tchou du Fou-nan. Que peut signifier une telle appellation ? Ceci sans doute de fort simple qu'il s'agissait d'un Hindou appelé Tchan-t'an résidant au Fou-nan. Le texte ici dit : T'ien-tchou Tchan-t'an, mais les autres passages (texte III *in fine*, texte VI) disent seulement 竺旃檀 Tchou Tchan-t'an. Or on sait assez qu'il est de coutume en Chine de préfixer comme une sorte de nom de clan, au nom personnel d'un étranger, celui plus ou moins abrégé du pays dont il est originaire. Les Indo-scythes qui ont pour nom de famille 支 Tche (à cause des 月支 Yue-tche), les Hindous qui ont pour nom de famille 竺 Tchou (à cause de 天竺 T'ien-tchou, l'Inde), les gens de Sogdiane qui ont pour nom de famille 康 K'ang (à cause de 康居 K'ang-kiu, Sogdiane) sont suffisamment nombreux et connus pour qu'il soit superflu d'y insister. Au Fou-nan même, nous trouverons en 517 un ambassadeur Tchou Tang-pao-lao. De même 竺那婆智 Tchou Na-p'o-tche en 456, 竺須羅達 Tchou Siu-lo-ta en 466, sont envoyés en Chine comme ambassadeurs par le roi indo-chinois de 婆皇 P'o-houang. Il est vrai que M. Schlegel (*T'oung pao*, I, x, p. 39-40) rétablit

en tribut des éléphants apprivoisés. Un décret impérial dit : « Jadis les « empereurs précédents, considérant parfois les animaux étranges des pays « lointains comme une source de maux pour le peuple, les ont prohibés. « Aujourd'hui que ceux-ci ne sont pas encore arrivés, on peut les renvoyer « dans leur pays d'origine ».

---

sans mot dire pour Tchou une prononciation inconnue Da, qui représenterait un titre d'honneur malayo-polynésien, mais il néglige de nous faire savoir pourquoi il rejette la prononciation ancienne que suggèrent les dialectes pour ce mot au *jou-cheng*, à savoir *tchok* ou *tok* (丝 *tchou* transcrit la première syllabe de Takṣaçila) ; il n'y a par suite aucun compte à tenir présentement de son hypothèse. Il s'agit donc bien ici selon moi d'un Hindou (*tchou*) nommé Tchan-t'an. Les textes ne le mentionnent qu'à propos du Fou-nan. M. Lévi cite à la vérité un passage de la section de l'Inde dans le *T'ou chou tsi tch'eng*, où le texte des *Annales principales* est reproduit en éliminant le nom du Fou-nan ; il est donc incontestable, dit-il, que les rédacteurs du *T'ou chou tsi tch'eng* y ont vu une ambassade de l'Inde. Sans doute ; mais le *T'ou-chou tsi tch'eng* date du XVIIe siècle. les compilateurs ont disséqué les passages des *Annales principales* pour les ranger sous de multiples rubriques ; il n'y a ici qu'un défaut de critique de leur part, dont on pourrait multiplier les exemples : ils n'ont pas songé à comparer le texte des *Annales principales* aux renseignements beaucoup plus précis donnés dans les paragraphes spéciaux consacrés au Fou-nan, et ont fait un contresens. Il n'y a pas de doute en effet que les paragraphes sur le Fou-nan ne considèrent l'ambassade de Tchou Tchan-t'an comme bien venue du Fou-nan ; parlant des ambassades de ce pays, le texte III (*in fine*) dit : « Au début de la période *cheng-p'ing* (357 et ss.) de l'empereur Mou, il y eut à nouveau Tchou Tchan-t'an qui, prenant le titre de roi, envoya une ambassade offrir en tribut des éléphants apprivoisés ». De même le texte VI, énumérant les ambassades du Fou-nan, dit qu'en 357 « le roi Tchou Tchan-t'an présenta un placet et offrit des éléphants apprivoisés ». Nulle part il n'est ici question d'une ambassade venue de l'Inde ; prince ou prétendant, roi légitime ou usurpateur, l'Hindou Tchan-t'an, dont le nom devait débuter soit par Candra soit par Candana, était sûrement établi au Fou-nan.

Je dois dire d'ailleurs que même si Tchan-t'an était ici un titre, je ne serais pas du tout convaincu qu'il fallût y voir un équivalent de *devaputra*, au moins de la manière que le veut M. Sylvain Lévi. La thèse de M. Sylvain Lévi est la suivante : l'empereur de Chine s'intitule Fils du Ciel (天子), et l'épigraphie atteste qu'à son imitation les rois indo-scythes se disaient *devaputra*. D'autre part, dans certains contes traduits du sanscrit en chinois, le nom de Kaniṣka est précédé de 栴檀 *tchan-t'an* ou 真檀 *tchen-t'an*, qui doit être un titre. Or *tchan-t'an* représente Cinasthana, la Chine ; mais d'autre part, la règle de la grammaire sanscrite est qu'on peut appliquer au souverain le nom du pays ; donc Cinasthana signifie aussi l'empereur de Chine. Mais l'empereur de Chine est Fils du Ciel, et ainsi *tchan-t'an* (*tchen-t'an*) qui représente Cinasthana, et peut désigner par suite l'empereur de Chine qui se dit Fils du ciel, *devaputra*, a été employé comme un équivalent de *devaputra* dans le protocole des rois indo-scythes. Si l'explication est juste, les Hindous sont des gens bien subtils. Mais le point de départ même est contestable. *Tchan-t'an* peut représenter Cinasthana, mais peut aussi représenter autre chose, et en fait transcrit constamment *candana*. Sans vouloir donner trop de poids aux transcriptions traditionnelles, il n'est pas inutile de remarquer non plus que Cinasthāna est ordinairement rendu par 真丹 *tchen-tan* ou 震旦 *tchen-tan*. De plus, sans que je veuille le moins du monde m'élever contre l'autorité de M. Lévi, « le Cinasthana » me paraît un peu plus dur à admettre pour désigner l'empereur de Chine que ne serait par exemple « le Cina ». Mais surtout, je ne vois aucune raison d'exclure la possibilité d'une troisième équivalence inconnue, d'un titre peut-être proprement indo-scythe admis par le protocole des rois de cette race. La traduction d'un des textes qu'a cités M. Lévi, le *Sūtrālaṃkāra* d'Açvaghoṣa, se trouve peut-être sous le nom de Matreta dans le *Tandjour* tibétain ; le problème en ce cas ne serait pas insoluble. En

Le paragraphe spécialement consacré au Fou-nan (k. 97, p. 7 vo) dit :

« *Royaume de Fou-nan.* — Le royaume de Fou-nan est à plus de 3.000 *li* à l'ouest du Lin-yi, dans une grand baie de la mer. Son territoire s'étend en largeur sur trois mille *li*. Il y a des villes murées, des palais et des maisons d'habitation. Les hommes sont tous laids et noirs ; leurs cheveux sont frisés ; ils vont nus et nu-pieds. Leur naturel est simple, et ils ne sont pas du tout voleurs. Ils s'adonnent à l'agriculture. Ils sèment une année et récoltent pendant trois. De plus ils aiment à graver des ornements et à ciseler. Beaucoup des ustensiles dont ils se servent pour manger sont en argent. L'impôt se paie en or, argent, perles, parfums. Ils ont des livres, et des dépôts d'archives et autres choses (1). Leurs caractères d'écriture ressemblent à ceux des Hou (2). Leurs funérailles et leurs mariages se passent en gros comme au 林邑 Lin-yi (Champa).

« Leur souverain était originairement une femme, appelée 葉柳 Ye-lieou (3). Il y eut alors un étranger, appelé 混潰 Houen-houei (4), qui pratiquait le culte des génies (5) ; il rêva que le génie lui donnait un arc, et de plus lui ordonnait de monter sur une jonque de commerce et de prendre la mer. Houen-houei, au matin, se rendit au temple du génie ; il y trouva un arc, puis, à la suite de marchands, s'embarqua sur mer. Il arriva en dehors de la ville du Fou-nan (6). Ye-lieou amena des troupes pour lui résister. Houen-houei leva son arc. Ye-lieou eut peur et se soumit à lui. Sur quoi Houen-houei la prit pour femme et s'empara du royaume. Ses descendants s'affaiblirent, et sa postérité cessa de régner. Le général 范蔓 Fan Sioun recommença une lignée héréditaire de rois du Fou-nan.

« Au début de la période *t'ai-che* (265 et ss.) de l'empereur 武 Wou, (ce pays) envoya une ambassade apporter le tribut. Dans la période 太康 *t'ai-k'ang*

---

attendant, je signale un autre emploi du même titre, également appliqué à Kaniska, dans la préface du 僧伽羅刹所集經 *Seng kia lo tch'a so tsi king* (*Tripit. jap.* 藏, VII, 94 ; Nanjio, n° 1352) ; il y est question des rapports que, sept cents ans après le nirvana, Sangharakṣa, originaire du Suraṣtra, eut au 健陀越 Kien-t'o-yue (Gandhara) avec le roi 頡陀罽貳 Tchen-t'o Ki eul (Tchen-t'o Kaniska). On voit que cette fois le titre s'écarte encore davantage des transcriptions courantes de Cinasthana. Le titre de Tchan-t'an paraît avoir survécu assez longtemps si c'est bien lui qu'il faut encore retrouver dans le 怕檀忽哩 Tchan-t'an-hou-li de Wou-k'ong (*J. A.* sept.-oct. 1895, p. 356).

(1) 府庫 *fou-k'ou* doit indiquer toute sorte de dépôts et de magasins, et non pas seulement des bibliothèques.

(2) Les Hou sont proprement les gens d'Asie centrale, mais toute écriture apparentée aux alphabets de l'Inde rentre aussi en gros dans les écritures Hou.

(3) Ye-lieou est sans doute fautif pour Lieou-ye, « Feuille de saule », que donnent presque tous les textes.

(4) 混潰 Houen-houei paraît fautif pour 混潰 Houen-t'ien, correspondant au 混填 Houen-t'ien des autres textes.

(5) En plus de son sens naturel, l'expression 事神 *che-chen* sert souvent à désigner le culte brahmanique, par abrévation de 事天神 *che-t'ien-chen*.

(6) 扶南外邑. J'entends qu'il arriva par eau aux faubourgs de la capitale qui bordaient la rive.

(280-289), ils vinrent encore de nombreuses fois. Au début de la période 升平 *cheng-p'ing* (357 et ss.) de l'empereur 穆 Mou, il y eut à nouveau 焚旃檀 Tchou Tchan-t'an qui, prenant le titre de roi [1], envoya une ambassade offrir en tribut des éléphants apprivoisés. L'empereur, considérant les animaux étranges des pays lointains comme une source de maux pour le peuple, ordonna de les lui rendre ».

Au k. 57 du *Tsin chou* se trouve la biographie de 陶璜 T'ao Houang, qui fut gouverneur du Tonkin pour les Wou, et qui continua ses fonctions après leur chute et le triomphe définitif des Tsin (280). A ce moment, comme l'empire était plus calme, l'empereur voulut réduire les dépenses militaires. T'ao Houang lui adressa alors un très intéressant mémorial, où il le supplie de ne pas diminuer la garnison du Tonkin qui, primitivement de plus de 7.000 hommes, est déjà tombée par les combats et les fièvres à 2.420 hommes. Il montre le danger que font courir au Tonkin les incursions constantes du « prétendu roi » du Lin-yi, 范熊 Fan Hiong, et il ajoute : « De plus, il (le roi du Lin-yi) touche au sud au Fou-nan. Leurs tribus sont très nombreuses ; leurs bandes amies se prêtent un mutuel secours ; profitant de leur région accidentée, ils ne se soumettent pas (à la Chine) ». Ce texte a passé partiellement dans le *Cang mục* annamite (k. 3, p. 15 v°).

IV. — Le *Song chou* ou *Histoire des (premiers) Song* (420-478) a été compilé par 沈約 Chen Yo (441-513).

k. 5, p. 5 r°, onzième année 元嘉 *yuan-kia* (434), « cette année, les royaumes de Lin-yi, de Fou-nan et de 訶羅單 Ho-lo-tan [2] envoyèrent des ambassades offrir en présent des produits de leurs pays ».

k. 5, p. 5 v°. La douzième année *yuan-kia* (435) « le 7e mois, au jour 乙酉 *yi-yeou*, les royaumes de Chö-p'o-so-ta 闍婆娑達 [3] et de Fou-nan envoyèrent des ambassades offrir en présent des produits de leur pays ».

k. 5, p. 6 r°. La quinzième année *yuan-kia* (438), ... « les royaumes de Corée, du Japon, de Fou-nan, de Lin-yi envoyèrent des ambassades offrir en présent des produits de leurs pays ».

Dans le chapitre sur les Barbares du Sud, il est dit (k. 97, p. 2) :

« *Royaume de Fou-nan.* — Dans la période *yuan-kia* de 太祖 T'ai-tsou, la onzième (434), la douzième (435), et la quinzième années (438), le roi 持黎跋摩 Tch'e-li-pa-mo envoya une ambassade offrir des présents ».

Dans le paragraphe du Lin-yi (k. 97, p. 1), il est dit qu'en 431 ou 432 « le Lin-yi voulut abattre le Kiao-tcheou (Tonkin) et emprunter des soldats au roi du Fou-nan. Le Fou-nan n'y consentit pas ».

(1) 檀王.

(2) Pays hindouisé de l'Inde transgangétique, d'identification incertaine.

(3) Le nom de ce pays hindouisé est écrit 闍婆婆達 Chö-p'o-p'o-ta, au k. 97, p. 3 v°, et, dans le 南史 *Nan che* (k. 78, p. 6), 闍婆達 Chö-p'o-ta. Il n'y a pas encore d'identification probable.

Il faut rappeler ici le chant reproduit au k. 20, et déjà mentionné plus haut : « Le Fou-nan s'est servi d'interprètes multiples et les Sou-chen ont emprunté les vêtements ».

V. — Le *Nan ts'i chou* ou *Histoire des Ts'i méridionaux* (479-501) contient au k. 58, p. 4 et ss., un long paragraphe sur le Fou-nan, constitué en grande partie par une importante supplique du roi Jayavarman. L'*Histoire des Ts'i méridionaux* a été compilée par 蕭子顯 Siao Tseu-hien au début du VIe siècle.

« Le royaume de Fou-nan se trouve au sud du 日南 Je-nan, dans une baie occidentale de la grande mer (1). En largeur, il a plus de 3.000 *li*. Il y a un grand fleuve qui coule de l'ouest et pénètre dans la mer (2). Jadis, ce pays avait pour souverain une femme appelée 柳葉 Lieou-ye. Puis, il y eut un homme du pays de 激 Ki (3), 混塡 Houen-t'ien, qui rêva qu'un génie lui donnait deux arcs (4), et lui ordonnait de monter en jonque et de prendre la mer. Houen-t'ien, au matin, se rendit au temple du génie, et, au pied d'un arbre, trouva l'arc. Alors il monta en jonque et se dirigea vers le Fou-nan. Lieou-ye vit sa jonque et amena des soldats pour lui résister. Mais Houen-t'ien leva son arc et tira de loin (une flèche) qui, traversant une paroi d'un navire, alla à l'intérieur frapper quelqu'un. Lieou-ye eut peur et se soumit. Houen-t'ien en fit ensuite sa femme. Mécontent de la voir aller nue, il plia une étoffe à travers laquelle il lui fit passer la tête. Puis il gouverna ce royaume. Les fils

---

(1) Le texte du *Nan ts'i chou* donne 蠻 *man*, barbares du Sud, et non 灣 *wan*, baie. Il n'est pas douteux que ce soit une faute.

(2) Le texte dit : 西流入海 *ouest-couler-entrer-mer*. La traduction la plus naturelle serait : « le fleuve coule *à* l'ouest et se jette dans la mer ». Cette valeur de 西流 « couler vers l'ouest » est celle que nous trouverons plus loin (texte nº X). Mais le passage du *Leang chou* parallèle à celui-ci (cf. *infra*) dit : 西北流東入於海 *ouest-nord-couler-est entrer-dans-mer*, où il n'y a plus amphibologie, et qu'il faut incontestablement traduire par : « (le fleuve) coule *du* nord-ouest et va à l'est se jeter dans la mer ». Ainsi un nom de point cardinal précédant « *couler* » peut à la rigueur s'appliquer aussi bien au sens d'où vient le fleuve qu'à celui dans lequel il se dirige. C'est cette traduction anormale qui paraît s'imposer ici. Je ne vois pour expliquer cette construction forcée que ceci : les Chinois ayant la mer à l'est, ne songent pas qu'un fleuve puisse couler à l'ouest pour aller s'y jeter. Il y a en chinois de ces amphibologies célèbres. Faut-il rappeler que dans le *Che king* il est dit : « La (rivière) King par la (rivière) Wei est trouble » ; on différait sur le sens ; certains soutenaient que la rivière Wei souillait la rivière King, d'autres que l'impureté de la rivière King était manifestée par la limpidité de la rivière Wei, et l'empereur dut envoyer sur les lieux une commission spéciale pour trancher la question.

(3) Je ne connais pas de pays de 激 Ki ; l'*Histoire des Leang* (texte VI) donne 徼 Kiao, qui ne va pas mieux, à moins qu'on n'entende 徼國 *kiao-kouo* au sens de 徼外諸國 *kiao-wai-tchou-kouo*, « les royaumes de l'extrême lointain », mais cette interprétation me paraît forcée.

(4) « Deux » 二 doit être fautif pour « un » 一. La suite du texte ne parle plus de deux arcs.

et petits-fils se transmirent (le pouvoir) jusqu'à la mort du roi 槃況 P'an-houang. Les gens du royaume firent monter (sur le trône) son grand général 范師蔓 Fan-che-man. Fan-che-man tomba malade. Le fils de sa sœur ainée, 旃慕 Tchan-mou (1), monta sur le trône, et tua le fils (aîné) de Fan-che-man, 金生 Kin-cheng. Après plus de dix ans, le fils puîné de Fan-che-man, 長 Tch'ang, se révolta et tua Tchan. Avec une lame, il lacéra le ventre de Tchan, disant ; « Vous avez jadis tué mon frère aîné ; aujourd'hui, au nom de mon frère aîné, je me venge sur vous ». Le grand général de Tchan, 范尋 Fan Siun, tua alors Tch'ang. Les gens du royaume l'élevèrent à la dignité royale. Ceci se passait sous les Wou (222-280) et les Tsin (265-419).

« Sous les Tsin (265-419) et les Song (420-478), (ce pays) vint régulièrement payer le tribut. A la fin des Song, le roi du Fou-nan avait pour nom de famille 僑陳如 K'iao-tch'en-jou (Kauṇḍinya) et pour nom personnel 闍耶跋摩 Chö-ye-pa-mo (Jayavarman). Il envoya des marchands faire le commerce à Kouang-tcheou (Canton). (A leur retour) le bonze hindou 那伽仙 Na-kia-sien (Nāgasena) (2) se joignit à eux pour retourner dans son pays. Mais ils rencontrèrent un coup de vent qui les amena au Lin-yi. (Les gens du Lin-yi) pillèrent absolument tout ce qu'ils possédaient. Nāgasena, par des routes de traverse, put gagner le Fou-nan. Il y raconta tout au long qu'en Chine un saint maître avait obtenu le mandat (du ciel pour régner).

« La deuxième année 永明 *yong-ming* (484), Jayavarman envoya le bonze hindou Çākya Nāgasena présenter une supplique où il disait (3) : « Le roi du « Fou-nan, votre sujet Kauṇḍinya Jayavarman, frappe la terre de son front et « dit : La divine vertu civilisatrice agit avec amour ; elle émeut jusqu'aux forces « surnaturelles ; les quatre saisons se succèdent en harmonie. Prosterné, je sou- « haite que le corps vénérable du saint maître soit en pleine force dans tous « ses mouvements, que l'héritier impérial (jouisse de) dix mille bonheurs, que « (les concubines) des six palais soient parfaitement belles, que les maîtres de con- « cubines princières et les sujets de la Cour et du dehors soient tous en par- « faite harmonie, que les gens éclairés des pays voisins et les dix mille royau- « mes aient un cœur soumis, que les cinq céréales murissent en abondance, « que des calamités ne naissent pas, que la terre soit pure (de désordres), que « le peuple prospère, que tout soit calme. Votre sujet et son peuple jouissent

(1) Le texte porte en effet Tchan-mou, mais comme plus loin le personnage est appelé seulement Tchan, il est évident qu'il faut, avec le *Leang chou*, corriger en 篡, « Tchan par usurpation.... ».

(2) Il est assez curieux que, grâce sans doute au *Milindapañho*, ce nom de Nāgasena soit resté jusqu'à nos jours populaire en Indochine. Il se trouve dans le *Sāsanavaṃsa* édité par Mme Bode (Pāli text Society, Londres, 1897), et Mme Bode a rappelé que la mission de Lagrée l'avait encore entendu au Laos (cf. *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, I, 289).

(3) Il se peut que quelques termes de protocole n'aient pas été rendus avec une exactitude parfaite ; je n'y ai attaché qu'une importance secondaire.

« dans leur pays de l'abondance et de la joie ; les quatre saisons se succèdent en « harmonie ; les religieux et les laïques sont très nombreux ; c'est encore parce « que la brillante influence civilisatrice de Votre Majesté les a couverts ; tous « vous doivent leur bonheur. (Le roi) dit encore : Votre sujet a auparavant en- « voyé une ambassade vous offrir divers objets et faire du commerce à Kouang- « tcheou (Canton). Le bonze hindou Çākya Nāgasena, qui se trouvait à Canton, « s'y est aussi embarqué sur la jonque de votre serviteur, désirant venir au « Fou-nan. Sur mer, le vent les a fait dériver vers le Lin-yi. Le roi (de ce pays) « s'est emparé des marchandises de Votre sujet, ainsi que des biens personnels « de Nāgasena. (Nāgasena) m'a longuement tout narré, depuis son départ de « Chine jusqu'à son arrivée ici. Le regard levé, il m'a raconté successive- « ment que Votre Majesté était sainte et vertueuse, et gouvernait avec bienveil- « lance, que vous apportiez une grande attention à la réforme des mœurs, que « la loi du Bouddha était florissante, que les bonzes étaient en grand nombre, « que les affaires de la loi étaient de jour en jour plus prospères, que la majesté « royale était sévère et juste, que la Cour regardait vers elle, et que le royaume « marchait dans sa trace, que (Votre Majesté) était compatissante pour le peu- « ple, et que dans les huit régions et les six directions, il n'était personne qui « ne s'appuyât sur elle. A entendre ses paroles, aucun ciel, même celui des « Paranirmitavacavartin (1), ne pourrait soutenir la comparaison. Votre sujet « a entendu cela, et son cœur a tressailli de joie, comme si pour un instant il « lui avait été donné de voir les pieds vénérables. Le regard levé, je chéris le « bienfait compatissant qui se répand sur les petits royaumes. L'influence « heureuse tombe du ciel, et jusqu'au peuple tous obtiennent de recevoir son « bienfait.

« C'est pourquoi votre sujet envoie à présent ce bonze Çākya Nāgasena « comme ambassadeur pour remettre à l'Empereur cette supplique, s'enquérir « de ses ordres, offrir en tribut de maigres présents, faire connaître la sincé- « rité de votre sujet, et exposer en détail ses sentiments. Mais mes présents sont « bien mesquins, ma honte en est infinie. Prosterné, je souhaite que la bien- « veillance céleste jette de côté un regard, voie mon cœur sincère, et m'accorde « de ne pas laisser tomber sur moi un blâme.

« Le roi lui dit encore : Votre sujet avait un esclave appelé 鳩酬羅 Kieou- « tch'eou-lo (2), qui, se dérobant à lui, s'est enfui pour aller vivre en un autre « lieu. Il a machiné avec des rebelles, puis a vaincu le Lin-yi, et s'en est proclamé « lui-même roi. Jamais il ne manifeste la moindre marque de respect ; il oublie

---

(1) Je donne sous réserves cette traduction. La formule semble stéréotypée et se retrouve dans une supplique de l'état de 丹丹 Tan-tan en 530 (*Leang chou*, k. 54, p. 5 v°).

(2) L'ambassade est de 484 ; l'usurpation de Kieou-tch'eou-lo devait être alors récente. Si nous nous reportons aux paragraphes sur le Lin-yi (Champa), le *Nan t'si chou* (k. 58, p. 3 v°) dit qu' « un barbare », 范當根達 Fan Tang-ken-tch'ouen, usurpa le trône du Lin-yi et envoya une ambassade en Chine en 491. Mais il fut ensuite vaincu par un descendant des

« les bienfaits et viole les principes de justice. Le crime de rébellion contre « son maître, c'est ce que le ciel ne peut supporter. Prosterné, je réfléchis que « le Lin-yi a été jadis vaincu par 檀和之 T'an Ho-tche (1), et depuis long- « temps s'est plié à la civilisation. Il est couvert par la Majesté divine et dans « les quatre mers on se prosterne au loin. Or à présent Kieou-tch'eou-lo, main- « tenant sa perversité d'esclave, s'autorise toutes les violences. De plus, le Lin- « yi et le Fou-nan sont des pays à frontière commune ; lui-même était esclave « de votre sujet : et cependant il s'est révolté. La Cour (de Votre Majesté) est « bien lointaine, comment donc au contraire la respecterait-il? Ce royaume « était vassal de Votre Majesté, c'est pourquoi je lui ai respectueusement déve- « loppé les considérations ci-dessus. Prosterné, j'apprends que le Lin-yi à pré- « sent néglige d'envoyer des suppliques et d'offrir des présents. Il désire se « séparer à jamais de la Cour (de Votre Majesté). Comment emploierait-on le « siège du lion pour y placer un gros rat? Prosterné, je désire qu'on envoie des « troupes pour triompher de ce rebelle néfaste ; Votre sujet manifestera aussi « sa sincérité débile en aidant la Cour dans la répression, afin que les royaumes « qui bordent la mer, soumis, se prosternent à la fois (vers vous). Si Votre « Majesté désire nommer quelque autre homme comme roi de ce pays-là, « prosterné, j'écouterai l'édit impérial. Au cas où elle ne désirerait pas « envoyer brusquement des troupes pour châtier le Lin-yi, prosterné, je désire « qu'elle ordonne par un édit spécial qu'un petit corps de troupes suive partout « Votre sujet pour l'aider, et que je jouisse ainsi de la Majesté divine pour « exterminer ce mesquin scélérat, pour châtier les mauvais et suivre les bons. « Au moment où tout sera calme à nouveau, j'enverrai un placet et, en « présent, cinq 婆羅 *p'o-lo* d'or (2). A présent, si (Votre Majesté) dédaigne « d'envoyer cette mission à Son sujet, c'est que ce que j'ai exposé dans ce placet « si pleinement sincère n'a pas épuisé mes sentiments, et respectueusement j'y « joins toutes les explications orales que donneront Nāgasena et ses compagnons. « Prosterné, je souhaite que (Votre Majesté) ait compassion de mes dires. En « même temps je lui offre une image en or ciselé du siège du roi des dragons,

---

anciens rois, 范諸農 Fan Tchou-nong. D'autre part, des textes comme le *Leang chou* (k. 54, p. 2) ou le *Nan che* (k. 78, p. 2) disent, sans préciser la date, que le roi 文敵 Wen-ti fut tué par « (Fan) Tang-ken-tch'ouen, fils du roi du Fou-nan ». Il semble donc, malgré les divergences dans le nom et dans la qualité du personnage, qu'il faille identifier le (Fan) Tang-ken-tch'ouen qui envoie une ambassade en 491 au Kieou-tch'eou-lo dont parle le placet de 484.

(1) La campagne de T'an Ho-tche contre le Lin-yi eut lieu en 446. Cf. *Song chou*, k. 97, p. 1.

(2) Je ne suis pas sûr de ce que représente ici *p'o-lo* ; plus bas, c'est un nom d'arbre (cf. texte VI). Je pense qu'il faut lire ici *bhāra*, qui est employé pour l'or avec la valeur de 2000 *pala* ; le *pala* vaut 64 *māṣa*, et le *māṣa* varie de 15 à 17 grains de livre *troy*. Le grain de livre *troy* valant, en mesure française, 0 gr. 062, cinq *bhāra* feraient de 600 à 700 kilogrammes. (Cf. Prinsep, *Indian antiquities*, éd. Thomas, Londres, in 8°, 1858, t. II, Useful tables, p. 20; Colebrooke, *Miscellaneous Essays*, Londres, 1873, in-8, 3 vol, t. II, p. 530.)

« un éléphant de santal blanc, deux stūpas d'ivoire, deux pièces [1] de coton,
« deux *sou-li* de verre [2], et un plateau à arec en écaille [3] ».

« Nāgasena se rendit à la capitale, et dit que la coutume de ce pays est de rendre un culte au dieu Maheçvara (摩醯首羅天神). Le dieu descend sans cesse sur le mont 摩䟦 Mo-tan. Le climat y est perpétuellement tiède; les herbes et les arbres ne s'y flétrissent pas. Nāgasena présenta un écrit qui disait [4] : « Faste, il répand le bonheur dans le monde, et son influence heureuse « agit sur les vivants. La raison pour laquelle tout cela arrive, c'est que l'enseignement divin se manifeste avec éclat. Le mont merveilleux s'appella Mo-« tan; les arbres fortunés y prospèrent en grand nombre. Le dieu Maheçvara « profite de cet (endroit) pour faire descendre sa puissance surnaturelle. Tous « les rois reçoivent ses bienfaits, et le peuple tout entier est calme. C'est parce « que ce bienfait s'étend sur tous que les sujets ont des sentiments soumis. Le « Bodhisattva pratique la miséricorde. Originairement, il est issu de la souche « ordinaire, mais, dès qu'il a manifesté un cœur (digne de la) bodhi, (il est ar-« rivé) là où les deux véhicules ne pourraient atteindre. Pendant des existences « successives, il a amassé des mérites ; avec les six pāramitā, il a pratiqué une « grande compassion ; ardemment, il a franchi tout un nombre de kalpas. Ses « trésors et sa vie, il les a donnés jusqu'au bout; il ne s'est pas dégoûté de « la vie et de la mort. Dans les six voies, il a converti ceux qui ont un karman, « et a complètement parcouru les dix bhūmi. Les fruits laissés par lui font « franchir (le saṃsāra) à toute la masse des hommes. Depuis que ses mérites « sont déjà à leur terme, que son action est finie et qu'il a obtenu la bodhi « correcte, que des dix mille bontés la connaissance et l'harmonie sont au com-« plet, le soleil de sa bienfaisance éclaire la poussière des profanes. Les vivants « bénéficient de son influence, et suivant les moments il leur donne les remèdes « de la loi. L'influence réformatrice du Buddha s'étend sur les dix régions; il « n'en est pas une qui ne reçoive son aide secourable. L'empereur sanctifie la « grande voie prospère, il s'incline devant les trois joyaux. Il laisse aller son « cœur et regarde les dix mille circonstances ; l'influence de ses bienfaits ébranle « les huit limites. Dans le royaume, dans les villes, la réforme bienveillante « des mœurs est d'une pureté immaculée. C'est comme Çakra Devendra qui « domine parmi tous les devas. Votre Majesté s'approche de tout le peuple,

---

(1) Le texte dit 古貝二雙 *kou-pei-eul-chouang*. *Kou-pei* ou 吉貝 *ki-pei* est un équivalent connu de *karpāsa*, coton; mais *chouang* n'est guère le numéral que des objets allant par paires.

(2) 琉璃蘇鈕二口. *Sou-li* est manifestement un mot étranger, le nom d'une sorte de vase, mais je ne connais pas l'étymologie. Le *K'ang hi tseu tien* ne cite qu'un exemple : « Le roi du Lin-yi offrit en présent des (ou un) *sou-li* en verre ». *Liéou-li* (= *vaiḍūrya*) est aujourd'hui une composition vitreuse opaque, par opposition à 頗璃 *p'o-li* (=*sphaṭika*), le verre transparent.

(3) 琦璫檳榔柈一枚. Je prends 柈 *p'an* = 盤 *p'an*, mais ce sens n'est pas absolument établi. Cf. *B. E. F. E.-O.*, II. 163.

(4) Ce morceau est en vers. Je vois mal la suite des idées.

« les quatre mers ensemble montrent un cœur soumis. La bienveillance impé-
« riale coule sans limites, et couvre profondément le petit royaume de Son
« sujet ».

« L'empereur répondit ainsi : « Oui, Mahecvara manifeste sa puissance mer-
« veilleuse, et fait descendre ses dons sur ce pays-là. Bien que ce soient des
« coutumes lointaines, des mœurs étrangères, de loin je les loue avec une joie
« profonde. Apprenant que Kieou-tch'eou-lo s'est révolté dans ce pays, puis
« s'est par vol emparé du Lin-yi, et qu'il a rassemblé des misérables pour se
« livrer au pillage, il convient absolument que je le châtie. Bien que ce pays
« soit dans un endroit lointain, il payait autrefois le tribut des vassaux. De-
« puis la dynastie des Song, il y a eu de nombreuses difficultés ; l'interprétation
« (des requêtes présentées par les pays) maritimes a fini par être interrompue.
« La civilisation impériale y est une nouveauté ; les vieux errements n'ont pas
« encore cessé. Moi, c'est seulement par la culture et la vertu que j'attire les
« peuples lointains, je ne désire pas avoir recours aux armes. Puisque (vous)
« le roi êtes venu avec un cœur fidèle, et de loin me demandez la force de mes
« troupes, je transmets (votre requête) au tribunal pour qu'il agisse suivant les
« convenances du moment, qu'il punisse les rebelles, et traite avec douceur
« ceux qui sont soumis ; telle est la loi essentielle du royaume ; de toutes vos
« forces faites un effort inusité pour seconder mes espérances ». Nāgasena
avait souvent servi d'interprète pour les peuples des frontières. Il connaissait
bien le fort et le faible de l'empire du Milieu. Il fut chargé de faire connaître
en détail (la réponse impériale). L'empereur récompensa (le roi du Fou-nan)
avec des pièces de soie à fond grenat et violet et à dessins jaunes, azur, et verts,
(donnant) cinq pièces de chaque sorte.

« Les gens du Fou-nan sont malins et astucieux. Ils prennent de force les
habitants des villes voisines qui ne leur rendent pas hommage, pour en faire
leurs esclaves. Comme marchandises, ils ont l'or, l'argent, les soieries. Les
fils de grande famille coupent du brocart pour s'en faire un sarong ; les fem-
mes passent la tête (dans une étoffe pour se vêtir). Les pauvres se couvrent
d'un morceau de toile. Les habitants du Fou-nan fondent des bagues et des
bracelets en or, et de la vaisselle d'argent. Ils abattent des arbres pour cons-
truire leurs demeures. Le roi habite dans un pavillon à étage. Ils font leurs
enceintes avec des palissades de bois. Au bord de la mer pousse un grand
bambou, dont les feuilles ont de huit à neuf pieds. On tresse ses feuilles pour
couvrir les habitations. Le peuple habite aussi dans des habitations surélevées.
On fait des bateaux qui ont de 8 à 9 *tchang*. On les taille en largeur à
6 ou 7 pieds. L'avant et l'arrière sont comme la tête et la queue d'un pois-
son. Quand le roi est en route, il va à éléphant. Les femmes peuvent aussi
aller à éléphant. Pour se distraire, les gens font combattre des coqs et des
porcs. Ils n'ont pas de prison. En cas de contestation, ils jettent dans l'eau
bouillante des bagues en or et des œufs ; il faut les en retirer. Ou bien ils chau-
fent au rouge une chaîne que l'on doit porter sur les mains pendant sept pas.

Les mains du coupable sont complètement écorchées ; l'innocent n'est pas blessé. Ou encore on les fait se plonger dans l'eau. Celui qui a raison, entre dans l'eau, mais n'enfonce pas ; celui qui a tort, enfonce. Il y a (dans ce pays) la canne à sucre, le 諸蔗 *tchou-tchō* (1), la grenade, l'orange, beaucoup d'arec. Les oiseaux, les mammifères sont les mêmes qu'en Chine. Le caractère des habitants est bon (2), et n'aime pas la lutte. Ils sont sans cesse envahis pas le Lin-yi, et n'arrivent pas a se mettre en relations avec Kiao-tcheou (le Tonkin) ; c'est pourquoi leurs ambassades sont venues rarement..... »

(*Tout le reste de ce paragraphe n'a plus rien à voir avec le Fou-nan, et est entièrement consacré aux rapports de la cour chinoise et du Tonkin.*)

VI. — Le 梁書 *Leang chou* ou *Histoire des Leang* (502-556) a été compilé dans la première moitié du VIIe siècle par 姚思廉 Yao Sseu-lien.

k. 2, p. 3 v°. La deuxième année 天監 *t'ien-kien* (503) « à l'automne, le septième mois, les royaumes de Fou-nan, de Kou-tcha et de l'Inde du centre envoyèrent chacun une ambassade offrir en présent des produits de leur pays ».

k. 2, p. 8 v°. La treizième année *t'ien-kien* (514) « le huitième mois, au jour 癸卯 *kouei-mao*, les royaumes de Fou-nan et de Khoten envoyèrent chacun une ambassade offrir en présent des produits de leur pays ».

k. 2, p. 9 v°. La seizième année *t'ien-kien* (517), le huitième mois, « les royaumes de Fou-nan et de 婆利 P'o-li (3) envoyèrent chacun une ambassade offrir en présent des produits de leur pays ».

k. 2, p. 10 v°. La dix-huitième année *t'ien-kien* (519), le septième mois, « les royaumes de Khoten et de Fou-nan envoyèrent chacun une ambassade offrir en présent des produits de leur pays ».

k. 3, p. 1. r°. La première année 普通 *p'ou-t'ong* (520), le premier mois, « au jour 庚子 *keng-tseu*, les royaumes du Fou-nan et de 高麗 Kao-li envoyèrent chacun une ambassade offrir en présent des produits de leur pays ».

k. 3, p. 4 v°. La deuxième année 中大通 *tchong-ta-t'ong* (530), le sixième mois, « au jour 壬申 *jen-chen*, le royaume de Fou-nan envoya une ambassade offrir en présent des produits du pays ».

k. 3, p. 6 r°. La première année 大同 *ta-t'ong* (535), le septième mois, « au jour 辛卯 *sin-mao*, le royaume de Fou-nan envoya une ambassade offrir en présent des produits du pays ».

---

(1) Le *tchou-tchō* doit être une sorte de canne à sucre. Voir un article à son sujet dans le 南方草木狀 *Nan fang ts'ao mou tchouang*, k. 上, p. 4 de l'édition du *Han wei ts'ong chou*.

(2) Il suffit de rapprocher cette phrase de celle qui commence le paragraphe pour voir combien les historiens chinois mettent bout à bout sans les fondre des renseignements de date et de source différentes.

(3) Le royaume de P'o-li envoya sa première ambassade en cette année 517. Le roi avait pour nom de famille Kaundinya. M. Aymonier propose de voir en P'o-li un autre nom du Fou-nan. J'y reviendrai plus loin.

k. 3, p. 7 vo. La cinquième année *ta-t'ong* (539), « le huitième mois, au jour 乙酉 *yi-yeou*, le royaume de Fou nan envoya une ambassade offrir en présent un rhinocéros vivant et des produits du pays ».

Le k. 54, consacré aux peuples étrangers, contient (p. 2 vo-5 vo) un long article sur le Fou-nan :

« Le royaume de Fou-nan se trouve au sud de la commanderie de Je-nan, dans une grande baie à l'ouest de la mer. Il est à environ 7.000 *li* du Je-nan, à plus de 3.000 *li* au sud-ouest du Lin-yi. La ville est à 500 *li* de la mer. Il y a un grand fleuve qui coule du nord-ouest et va à l'est se jeter dans la mer. Ce pays a plus de 3.000 *li* de large. Le sol est en contrebas et tout plat. Le climat et les mœurs sont en gros les mêmes qu'au Lin-yi. (Le pays) produit de l'or, de l'argent, du cuivre, de l'étain, du parfum d'aloès, de l'ivoire, des paons, des martins-pêcheurs, des perroquets de cinq couleurs.

« A sa frontière méridionale, à plus de 3.000 *li*, il y a le royaume de 頓遜 Touen-siun (1), qui est sur un rivage escarpé. Le pays n'a pas plus de 1.000 *li*. La ville est à 10 *li* de la mer. Il y a cinq rois. Tous sont vassaux du Fou-nan. Le territoire oriental du Touen-siun le met en relation avec le 交州 Kiao-tcheou (Tonkin) ; son territoire occidental touche à l'Inde, à la Parthie et aux royaumes de l'extrême lointain. Les marchands y viennent en grand nombre faire un commerce d'échange. La raison en est que le Touen-siun fait une courbe et s'avance dans la mer à plus de mille *li*. La Mer Immense (2) est sans limites et on n'a pas encore pu la traverser directement (3). Ce marché est le lieu de réunion de l'est et de l'ouest. Chaque jour, il y a là plus de dix mille hommes. Objets rares, marchandises précieuses, il n'est rien qui ne s'y trouve. De plus il y a un arbre à vin qui ressemble au grenadier. On recueille le suc de ses fleurs, et on le met dans une jarre ; au bout de plusieurs jours, il se transforme en vin.

---

(1) Ce pays de Touen-siun était situé sur la presqu'île de Malacca. Le paragraphe se retrouve avec une ou deux variantes insignifiantes dans le *Nan che* (k. 78, p. 3). C'est le texte du *Nan che* qu'a suivi M. Schlegel (*T'oung pao*, X, 34) ; on verra que, dans un ou deux cas peu importants, je ponctue autrement que lui. M. Schlegel a proposé d'identifier Touen-siun au Tenasserim ; mais il n'est pas encore sûr qu'il ne faille pas placer le Touen-siun dans la partie méridionale de la presqu'île ; toute la question est de savoir si, plutôt que de passer par le détroit de Malacca, le commerce empruntait la route de terre à travers l'isthme de Kra.

(2) 漲海 Tchang-hai. Les explications du *K'ang hi tseu tien* (s. v. 漲) et les exemples du *P'ei wen yun fou* (k. 40, p. 35 vo, s. v. 海) ne laissent guère de doute sur la valeur de Tchang-hai : c'était la partie de notre mer de Chine, y compris le golfe du Tonkin, qui s'étend de Hai-nan au détroit de Malacca.

(3) La phrase chinoise n'est pas claire. Le sens que j'adopte, et qui est aussi celui donné par M. Schlegel, me semblerait favoriser l'idée d'un transbordement de marchandises à travers l'isthme de Kra ; les jonques chinoises n'auraient pas osé se diriger directement des côtes de l'Annam sur le détroit de Malacca ; par suite, obligées de longer la côte, elles évitaient une énorme perte de temps en s'arrêtant à l'isthme de Kra. Mais la preuve est encore à faire.

« En dehors du Touen-siun, sur une grande île de la mer, il y a le pays de 毘騫 P'i-k'ien [1], qui est à 8.000 li du Fou-nan. On raconte que le corps de son roi est grand de douze pieds et sa tête de trois pieds. Depuis des temps lointains il n'est pas mort, et personne ne sait son âge. Ce roi est surnaturel et saint. Les actions bonnes et mauvaises des gens du royaume, les choses de l'avenir, il n'en est aucune que le roi ne connaisse. Aussi personne n'ose-t-il lui en imposer. Dans les pays du sud, on l'appelle le Roi au grand cou. L'habitude du pays est d'avoir des maisons d'habitation, de porter des vêtements, de manger du riz non glutineux. Le langage des habitants diffère un peu de celui du Fou-nan. Il y a une montagne qui produit de l'or ; l'or apparaît sur la pierre, en quantités immenses. La loi du pays est que, pour punir les coupables, on les mange en présence du souverain. Dans ce pays, ils ne reçoivent pas de marchands étrangers ; s'il en vient, ils les tuent également et les mangent. Aussi aucun commerçant n'ose t-il se rendre (dans ce pays). Le roi habite toujours une demeure surélevée. Il ne mange pas de chair et n'adore pas les esprits. Ses fils et petits fils naissent et meurent comme les hommes ordinaires ; le roi seul ne meurt pas. Le roi du Fou-nan a souvent envoyé des ambassadeurs lui remettre des lettres. Ils se sont répondus l'un à l'autre. Le roi du P'i-k'ien a souvent envoyé au roi du Fou-nan de la vaisselle d'or pur pour cinquante personnes. La forme en est tantôt comme d'un plat rond, tantôt comme de coupes en terre cuite [2] ; c'est ce qu'on appelle des 多羅 *to-lo* ; la contenance est de cinq 升 *cheng* [3] ; ou encore la forme est celle d'une tasse, et la contenance est d'un *cheng*. Le roi sait aussi écrire les textes hindous. Le texte a environ 3.000 mots. Il dit les origines de la vie antérieure (du prince) [4], et ressemble aux sûtras du Buddha. Il disserte également sur le bien.

« On rapporte encore qu'à l'est du Fou-nan, c'est la grande mer Immense. Dans la mer, il y a une grande île. Sur cette île, il y a le royaume de 諸薄 Tchou-po. A l'est de ce royaume, il y a les 馬五洲 Ma-wou-tcheou [5].

---

(1) Quoi qu'il en soit du nom, P'i-k'ien devait, semble-t-il, se trouver du côté de l'Iraouaddy et des côtes de l'océan Indien. Ce paragraphe se retrouve presque mot pour mot dans le 太平御覽 *T'ai p'ing yu lan* (k. 788, p. 15 vo), cité d'après le 扶南記 *Fou nan ki* de 竺芝 Tchou Tche. Tchou Tche (*vide infra*) devait écrire dans la seconde moitié du Ve siècle — Je cite le *T'ai p'ing yu lan* d'après l'édition lithographique, qui est fort mauvaise ; mais outre qu'il n'y a aucune bonne édition du *T'ai p'ing yu lan*, je n'ai jamais eu entre les mains comme éditions plus anciennes, tant chinoises que japonaises, que des exemplaires trop coûteux pour pouvoir les acheter.

(2) 瓦坩 ; il faut prendre le second caractère comme un équivalent de 甌 *ngeou*.

(3) Il y a dix *cheng* au 斗 *teou*, boisseau.

(4) Traduction hypothétique.

(5) Tous ces renseignements remontent à la mission de 康泰 K'ang T'ai au Fou-nan dans la première moitié du IIIe siècle. Cf. *T'ai p'ing yu lan*, k. 787, § du 北檀 Pei-lo et ss.

Si on va à nouveau vers l'est sur la mer Immense pendant plus de mille *li*, on arrive à la Grande Ile Naturelle (1). Sur l'île il y a un arbre qui naît dans le feu. Les hommes proches de cette île arrachent l'écorce, la filent et la tissent en une toile qui ne dépasse pas quelques pieds (de long) ; ils en font des mouchoirs, qui ne diffèrent pas comme apparence du chanvre roussi, mais sont de couleur un peu plus foncée. Si (cette toile) est le moins du monde tachée, ils la jettent dans le feu, et elle redevient toute propre. Ils en font aussi des mèches de lampe, dont on peut se servir sans qu'elles s'usent jamais.

« La coutume du Fou-nan était primitivement d'aller le corps nu et tatoué, de porter les cheveux dans le dos et de ne connaître ni vêtement supérieur ni vêtement inférieur. D'une femme ils firent leur roi ; elle s'appelait 柳葉 Lieou-ye (Feuille de saule). Elle était jeune et robuste, et ressemblait à un garçon. Au sud il y avait le royaume de 徼 Kiao, où un homme adonné au culte des génies, appelé 混塡 Houen-t'ien, rêva qu'un génie lui donnait un arc, et que lui montait sur une jonque de marchands pour prendre la mer. Au matin, il se rendit au temple ; au pied d'un arbre saint, il trouva un arc, et conformément à son rêve, il monta sur un navire et prit la mer. Il arriva ainsi en dehors de la ville du Fou-nan. Quand Lieou-ye et ses gens virent arriver la jonque, ils désirèrent s'en emparer. Houen-t'ien banda alors son arc et tira sur leur jonque, il en perça une paroi, et la flèche arriva jusqu'à l'escorte (de Lieou-ye). Lieou-ye eut grand peur, et tout le monde se soumit à Houen-t'ien. Houen-t'ien enseigna alors à Lieou-ye à enfiler une pièce d'étoffe au travers de laquelle passait sa tête, et à ne plus aller nue. Ensuite il gouverna ce royaume. Il prit Lieou-ye pour femme. Il eut un fils, et lui constitua à part un fief royal de sept villes. Un de ses successeurs, 混盤況 Houen-p'an-houang, à force de ruses, parvint à diviser les villes et à faire naître entre elles des sentiments de suspicion. Alors il leva des troupes, les attaqua et les soumit. Puis il envoya ses fils et petits-fils gouverner isolément chacune des villes; on les appelait *Petits rois* (2).

« P'an-houang mourut à plus de 90 ans. On mit sur le trône son second fils, 盤盤 P'an-p'an, qui s'en remit du soin des affaires à son grand général 范蔓 Fan-man. Après trois ans de règne, P'an-p'an mourut. Les gens du

---

(1) 自然大洲. Sur toutes ces traditions qui ne se rapportent pas directement au Fou-nan, je compte revenir dans un article postérieur. Il me paraît sûr cependant dès à présent que 大 *ta*, grand, qui est la leçon du *Leang chou* et du *Nan che* (k. 78, p. 4), doit être corrigé en 火 *houo*, feu. *Tseu jan houo tcheou* serait l'*Ile du feu qui brûle de lui-même*, et désignerait une île volcanique. Ceci s'accorderait bien avec les traditions chinoises sur l'amiante. De plus, il est certain (cf. p. 264, n. 5) que ces renseignements remontent à la mission de K'ang T'ai ; d'autre part K'ang T'ai avait laissé un 扶南土俗傳 *Fou nan t'ou sou tchouan*. Or, sous la rubrique 火山 Houo-chan, le 通典 *Tong tien* de 杜佑 Tou Yeou, des T'ang, contient (k. 188, p. 25 vo de l'édition publiée en 1859 et ss. par M. 謝 Sie) ce renseignement : « Le *Fou nan t'ou sou tchouan* dit : L'Ile du Feu se trouve à environ plus de mille *li* à l'est du Ma-wou-tcheou. » Il faut donc corriger 大 *ta* en 火 *houo*.

(2) 小王.

royaume élirent tous (Fan)-man comme roi. (Fan)-man était brave et capable. De nouveau, par la force de ses troupes, il attaqua et soumit les royaumes voisins; tous se reconnurent ses vassaux. Lui-même prit le titre de grand roi du Fou-nan [1]. Puis il fit construire de grands navires, et, parcourant toute la mer immense, il attaqua plus de dix royaumes, dont ceux de K'iu-tou-k'ouen [2], de Kieou-tche [3], de Tien-souen [4] (倜都昆九稚典孫等十餘國). Il étendit son territoire à cinq ou six mille *li*. Puis il voulut soumettre le royaume de 金隣 Kin-lin (Frontière d'or) [5]. Mais (Fan)-man tomba malade, et il envoya son fils le prince héritier 金生 Kin-cheng pour le remplacer. Le fils de la sœur aînée de (Fan)-man, 旃 Tchan, était alors chef de deux mille hommes. Grâce à eux, il usurpa (la place) de (Fan)-man, et se

---

(1) 扶南大王.

(2) Je n'ai pas rencontré de nom de royaume ainsi orthographié ; par contre on trouve les noms de 屈都乾 K'iu-tou-k'ien, et de 都昆 Tou-k'ouen ou 都軍 Tou-kiun. Le K'iu-tou-k'ien est mentionné au *Tsin chou* (k. 97, p. 7) parmi les états que vainquit entre 336 et 347 le roi 文 Wen du Lin-yi (Champa). Il est l'objet d'un article dans le *T'ai p'ing yu lan*, k. 790, p. 23. Le 水經注 *Chouei king tchou* (début du VIe s.), citant le 林邑記 *Lin yi ki*, donne, à côté de K'iu-tou-k'ien, l'orthographe abrégée 屈都 K'iu-tou (k. 36, p. 23). Le nom de ce pays a pu amener une confusion dans le texte de l'*Histoire des Leang*, mais je crois qu'il s'agit ici du Tou-k'ouen. Ce pays est mentionné dans le *T'ong tien* (k. 188, p. 24 vo) et dans le *T'ai p'ing yu lan* (k. 888, p. 16) à côté des pays de 邊斗 Pien-teou (ou 班斗 Pan-teou) 拘利 Kiu-li (ou 九離 Kieou-li ou 九稚 Kieou-tche), et 比嵩 Pi-song. Le *T'ai p'ing yu lan* prétend même citer ici le *Souei chou*, mais ce texte ne se trouve pas plus dans le *Souei chou* actuel que celui qui, d'après le *T'ai p'ing yu lan* également, mentionnerait l'ambassade du Fou-nan sous les Souei ; cf. texte nº XVII. Il est dit dans les deux cas que si, partant du Fou-nan, on traverse la grande baie de la Frontière d'or 金鄰 (cf. *infra*), et qu'on aille au sud pendant 3000 *li*, on arrive à ces quatre royaumes. Or, à côté du prétendu K'iu tou-k'ouen, est précisément cité le Kieou-tche, qui est l'un de ces quatre royaumes, et il va être question peu après de la Frontière d'or. Il ne me semble donc guère douteux qu'il faille entendre ici par K'iu-tou-k'ouen le pays de Tou-k'ouen, qui devait se trouver dans la péninsule malaise.

(3) Outre les deux citations indiquées ci-dessus pour le Tou-k'ouen, ce pays de Kiu-tche semble être mentionné, avec l'orthographe 句稚 Kiu-tche, dans le *T'ai p'ing yu lan* (k. 790, p. 22), qui donne pour sa source le 南州異物志 *Nan tcheou yi wou tche* de 萬震 Wan Tchen (cf. texte nº XIV) ; il y est dit que le pays de Kiu-tche est à 800 *li* du 輿遊 Yu-yeou, et la citation suivante, également tirée du même ouvrage, montre qu'il était au Nord de 歌營 Ko-ying. Les variantes 拘利 Kiu-li et 九離 Kieou-li semblent bien indiquer que 稚 *tche* est une fausse lecture pour 離 *li* et qu'il faut corriger en Kiu-li.

(4) Tien-souen est une autre orthographe de Touen-siun ; cf. p. 263, nº 1, et Schlegel, dans *T'oung pao*, X. 33 ss.

(5) Les textes chinois parlent assez souvent de ce pays de 金隣 Kin-lin, « la Frontière d'or » (*lin* signifie au propre voisin, limitrophe). Nous avons vu plus haut que, pour arriver aux états de Tou-k'ouen, Kiu-li et autres, il fallait, en venant du Fou-nan, franchir « la grande baie de la Frontière d'or ». La « Frontière d'or » est également nommée dans le 三都賦 *San tou fou* composé au IIIe siècle par 左思 Tso Sseu (cf. texte nº XII), et le commentateur du VIIe siècle ajoute cette note : « Au delà du Fou-nan, il y a le pays de la Frontière d'or, qui est environ à plus de deux mille *li* du Fou-nan ; le pays produit de l'argent ; les habitants sont nombreux ; ils aiment à chasser les grands éléphants et à les capturer vivants ;

proclama roi. Il envoya des gens tromper Kin-cheng et le tua. Quand (Fan)-man mourut, il avait un fils à la mamelle, appelé 長 Tch'ang, et qui vivait dans le peuple. Quand celui-ci eut vingt ans, il rassembla les braves du pays, attaqua et tua Tchan. Le grand général de Tchan, 范 尋 Fan Siun, tua à son tour Tch'ang, se proclama roi, et administra le royaume. Il éleva des belvédères et

---

quand (les éléphants) meurent, ils leur prennent les défenses. » — Le *T'ai p'ing yu lan* (k. 790, p. 23) donne deux citations sur le royaume de la Frontière d'or. La première est tirée du 異 物 志 *Yi wou tche*, qui dit : « Le Kin-lin (Frontière d'or) est aussi appelé 金 陳 Kin-tch'en. Il est à plus de deux mille *li* du Fou-nan. Le pays produit de l'argent. Les habitants sont nombreux, et aiment à chasser les grands éléphants. Quand ils les prennent vivants, ils s'en servent pour les monter ; quand (les éléphants) meurent, ils leur enlèvent les défenses » Le second texte est emprunté au 外 國 傳 *Wai kouo tchouan* ; il dit : « Du Fou-nan, si on va à l'ouest pendant plus de deux mille *li*, on arrive au 金 陳 Kin-tch'en » (j'ai supprimé dans ce dernier texte une répétition manifestement fautive de Kin-tch'en). Quant à Kin-tch'en lui-même, peut-être y faut-il voir une altération graphique de Kin-lin, « Frontière d'or ». — Il y a dans le *Chouei king tchou* (k. 1, p. 7 vo) une citation du *Fou nan ki* de Tchou Tche qui se rapporte au même pays : « Le royaume de 林 陽 Lin-yang est par voie de terre à deux mille *li* de celui de Kin-tch'en. On y va en voiture ou à cheval ; il n'y a pas de route par eau. Tout le peuple adore le Buddha. » Ce royaume de Lin-yang est l'objet d'un paragraphe dans le *T'ai p'ing yu lan* (k. 787, p. 13) ; il est cité, d'après le récit de voyage de K'ang T'ai, comme se trouvant à 7000 *li* au sud-ouest du Fou-nan, et, d'après le *Nan tcheou yi wou tche* de Wan Tchen, comme se trouvant à la même distance, mais à l'ouest. Au temps de K'ang T'ai, il y avait déjà dans ce pays, d'après son récit, plusieurs milliers de çramaṇas. — Un autre passage du *Fou nan ki* de Tchou Tche rappelle cette phrase employée dans un mémorial du temps des Tsin : « Le 金 潾 Kin-lin est pur, et l'Estuaire des Eléphants est limpide ». C'est ainsi du moins qu'orthographie le *Chouei king tchou* (k. 36, p. 29 vo de l'édition du Wou-ying-tien), mais le *T'ou chou tsi tch'eng* écrit 遴 *lin*. Le *K'ang hi tseu tien* (s. v. 潾 *lin*) dit que 金 潾 Kin-lin est le nom d'un lieu au Kiao-tche (Tonkin), et son interprétation a passé dans le *Dictionnaire* de Giles. Mais il se pourrait que 遴 *lin* et 潾 *lin* ne fussent ici que des variantes de 隣 *lin*, et qu'il s'agit encore de la Frontière d'or. — Enfin la Frontière d'or est mentionnée dans les œuvres d'Yi-tsing au VIIe siècle : Yi-tsing déclare que, parmi d'autres pays, celui de la Frontière d'or (金 隣) rend hommage à la cour (cf. Takakusu, *A Record of the Buddhist Religion*, Introduction, p. 17). Le commentateur Kâçyapa, qui vivait au XVIIIe siècle, a identifié Kin-lin à 金 洲 Kin-tcheou, Ile d'or, Suvarṇadvipa, lequel nom a été employé deux fois par Yi-tsing (Chavannes, *Religieux Eminents*, p. 180, 186) pour désigner Sumatra ou au moins la région de Palembang. [M. Blagden a rappelé dans les *Actes du 11e congrès intern. des Orientalistes*, Extrême-orient, p. 236, que « les Malais appellent aussi l'île de Sumatra par le nom de Pulau Mas, c'est-à-dire « Ile d'or » ; Albirouny dit aussi que les îles du Zabedj correspondent au Suvarṇadvipa des auteurs hindous (cf. Chavannes, *Religieux éminents*, p. 37 ; *Journal des savants*, mai 1898, art. de M. Barth : *Le pèlerin chinois I-tsing*, p. 12 du tirage à part).] Des découvertes ultérieures viendront sans doute enrichir cette première série de textes, mais il me semble que malgré le silence des Chinois sur le commerce de l'or dans le pays, nous sommes en droit dès à présent de supposer l'équivalence de la Frontière d'Or des Chinois et de la Suvaṇṇabhūmi des textes pâlis, si tant est que le Soṇaparānta des Birmans soit de trop basse époque pour entrer en ligne de compte ; les Chinois tout comme Ptolémée ont peut-être connu la Chersonèse d'Or. (Sur ces noms, et principalement sur Suvaṇṇabhūmi = Thatong, c'est-à-dire la région de Martaban-Maulmein, cf. Yule et Burnell, *Hobson-Jobson*, s. v. Sonaparānta ; Mme Bode, édition du *Sāsanavaṃsa* pour la Pâli Text Society, Londres, 1897 in-8, p. 4 ss. ; Taw Sein Ko, *Some remarks on the Kalyāṇī inscriptions*, dans Indian Antiquary, août 1894, p. 222 ss.)

des pavillons, où il allait se promener. Le matin et à midi il donnait trois ou quatre audiences. Les étrangers et les gens du peuple lui offraient en présent des bananes [1], de la canne à sucre, des tortues, des oiseaux.

« La loi de ce pays est de n'avoir pas de prisons. Les coupables (*entendez* : les plaideurs) pratiquent d'abord le jeûne et l'abstinence pendant trois jours. Puis on fait chauffer au rouge une hache et on la fait porter aux coupables pendant sept pas. Ou bien on jette dans l'eau bouillante des anneaux d'or et des œufs de poule, et on les fait chercher (par les plaideurs). Si on a tort, la main est tout écorchée. Si on a raison, elle ne l'est pas. De plus, dans les fossés des murs on nourrit des crocodiles ; et en dehors des portes il y a dans une enceinte des bêtes féroces. Les coupables sont donnés à manger aux bêtes féroces et aux crocodiles. Si les crocodiles et les bêtes féroces ne les mangent pas, on les considère comme innocents ; au bout de trois jours, on les laisse aller. Les grands crocodiles atteignent plus de deux *tchang* [2] ; ils ressemblent à des alligators [3], ont quatre pieds, et leur gueule est longue de six à sept pieds avec de chaque côté des crocs aussi pointus qu'une épée ; ils se nourrissent ordinairement de poisson, mais, s'ils trouvent à l'occasion un daim ou un homme, ils le dévorent également. Au sud de 蒼梧 Ts'ang-wou [4] et dans les pays étrangers, il y en a partout.

« Au temps des 吳 Wou (222-280), on envoya le 中郎 *tchong-lang* 康泰 K'ang T'ai et le 宣化從事 *siuan-houa-ts'ong-che* 朱應 Tchou Ying en ambassade au pays de (Fàn) Siun. Les gens du pays étaient encore nus ; seules les femmes portaient (une pièce de toile au travers de laquelle) passait la tête. (K'ang) T'ai et (Tchou) Ying dirent : « Le pays est vraiment beau, mais que les hommes se montrent aussi indécents, c'est étrange ». (Fan Siun pour la première fois ordonna alors aux hommes du pays de porter horizontalement une pièce de toile. Cette pièce de toile portée horizontalement, c'est le 干縵 *kan-man* actuel [5]. Les grandes familles le coupent dans du brocart. Les pauvres emploient de la toile.

---

(1) Le texte du *Leang chou* a 蕉 tsiao, qui ne s'explique pas, mais le *Nan che* écrit 蕉 *tsiao*, banane.

(2) Le *tchang* est de dix pieds chinois.

(3) Le mot pour crocodile est ici 鱷 *ngo* (cf. Giles, *Dictionary*, nos 3324 et 3328). Je traduis par alligator le caractère 鼉 *t'o* que, à la suite de Giles (*Dictionary*, no 11397), j'ai précédemment rendu par « iguane » (*B. E. F. E.-O.*, II, 170) ; mais M. von Zach m'a justement signalé l'inexactitude de ce terme (cf. *China Review*, XXIV, p. 197 et von Zach, *Lexicographische Beiträge*, I, p. 76).

(4) Ts'ang-wou est actuellement un district de la préfecture de Wou-tcheou au Kouang-si.

(5) C'est le *sarong* malais ou le *sampot* cambodgien. M. Schlegel a affirmé (*T'oung pao*, IX, 198) que le terme *kan-man* était la transcription de *kemban*, mot malais qui désigne le cache-seins des femmes, et que le terme chinois n'avait jamais eu la valeur d'une étoffe couvrant le milieu et le bas du corps. Il se peut que les Chinois aient confondu sous le nom de *kan-man* le *sarong* dans lequel on s'enroule et qui forme jupe, et le *sampot*, qu'on retrousse entre les cuisses, mais il est absolument certain qu'il s'agit toujours d'un vêtement couvrant le milieu du corps, et non d'un cache-seins.

« Dans la période 太康 *t'ai k'ang* (280-289) de 吳帝 Wou-ti des Tsin [1], (Fan) Siun envoya pour la première fois des ambassadeurs apporter le tribut. — La première année 升平 *cheng-p'ing* (357) de 穆帝 Mou-ti, le roi 林旃檀 Tchou Tchan-t'an présenta un placet et offrit des éléphants apprivoisés. Un ordre impérial dit: « Les dépenses de pareils êtres ne sont pas petites; « qu'on ne les envoie pas ». — L'un de ses successeurs, 憍陳如 Kiao-tch'en-jou (Kaundinya), était originairement un brahmane de l'Inde. Il y eut une voix sur naturelle qui lui dit: « Il faut aller régner au Fou-nan ». Kaundinya se réjouit dans son cœur. Au sud, il arriva au 盤盤 P'an-p'an [2]. Les gens du Fou-nan l'apprirent; tout le royaume se leva avec joie, alla au-devant de lui et l'élut roi. Il changea encore toutes les règles selon les méthodes de l'Inde. Kaundinya mourut. — L'un de ses successeurs, 持梨陀跋摩 Tch'e-li-t'o-pa-mo, au temps de l'empereur 文 Wen (424-453) des Song, présenta un placet et offrit en présent des produits de son pays. — Dans la période 永明 *yong-ming* (483-493) des Ts'i, le roi 闍邪跋摩 Chō-sie-pa-mo (Jayavarman) envoya une ambassade offrir le tribut. — La deuxième année 天監 *t'ien-kien* (503), (Jaya) varman envoya de nouveau une ambassade offrir une image du Buddha en corail et présenter en hommage des produits du pays. Un ordre impérial dit: « Le roi du Fou-nan Kaundinya Jayavarman habite aux limites de l'Océan. De « génération en génération lui (et les siens) gouvernent les lointains pays du « sud. Et leur sincérité se manifeste au loin; par des interprètes multiples ils « offrent des présents en hommage; il convient de leur montrer réciproquement « de la faveur, et de leur accorder un titre glorieux. C'est possible (avec le titre « de) « Général du Sud pacifié, roi du Fou-nan » (安南將軍扶南王).

« Actuellement, les hommes de ce pays sont tous laids et noirs, aux cheveux frisés. Là où ils habitent, ils ne creusent pas de puits. Par plusieurs dizaines de familles, ils ont en commun un bassin où ils puisent de l'eau. Leur coutume est d'adorer les génies du ciel. De ces génies du ciel, ils font des images en bronze; celles qui ont deux visages ont quatre bras; celles qui ont quatre visages ont huit bras. Chaque main tient quelque chose, tantôt un enfant, tantôt un oiseau ou un quadrupède, ou bien le soleil, la lune. Le roi, quand il sort ou rentre, va à éléphant; il en est de même des concubines, des gens du palais. Quand le roi s'assied, il s'accroupit de côté, relevant le genou (droit), laissant tomber le genou gauche jusqu'à terre. On étend devant (lui) une étoffe de coton [3] sur laquelle

---

(1) Il faut admettre, ou bien que 太康 *t'ai-k'ang* est fautif pour 太始 *t'ai-che*, ou que les deux caractères *t'ai-che* sont tombés devant *t'ai-k'ang*; en effet, avant les ambassades de la période *t'ai-k'ang*, il y en a une de la période *t'ai-che*, en 269; il y en avait une encore antérieure venue vers 230, mais qui peut-être ne dépassa pas le Tonkin (cf. p. 251).

(2) La première ambassade connue de cet état remonte à la période *yuan-kia* (424-453). Il n'y a pas d'identification certaine.

(3) 白疊 *po-tie*. Le *Kieou t'ang chou* (k. 197, p. 1 vo) dit qu'au pays de 婆利 P'o-li, « il y a la plante 古貝 *kou-pei* (= 吉貝 *ki-pei*, *karpāsa*); on en recueille les fleurs et

on dépose des vases d'or et des brûle-parfums. En cas de deuil, la coutume est de se raser la barbe et les cheveux. Pour les morts, il y a quatre sortes d' « enterrement » : « l'enterrement par l'eau », qui consiste à jeter (le cadavre) au courant du fleuve ; « l'enterrement par le feu », qui consiste à le réduire en cendres ; « l'enterrement par la terre », qui consiste à l'enterrer dans une fosse ; « l'enterrement par les oiseaux », qui consiste à l'abandonner dans la campagne. Les gens sont d'un naturel cupide, ils n'ont ni rites ni convenances ; garçons et filles suivent sans frein leurs penchants.

« La dixième année (511), la treizième année (514), (Jaya) varman envoya successivement des ambassades apporter le tribut. Cette année-là il mourut. Le fils d'une concubine, 留陁跋摩 Lieou-t'o-pa-mo (Rudravarman), tua son frère cadet fils de la femme légitime, et monta lui-même sur le trône. — La seizième année (517), il envoya en ambassade 竺當抱老 (1) Tchou Tang-pao-lao pour présenter un placet et offrir le tribut. — La dix-huitième année (519), il envoya à nouveau une ambassade pour offrir en présent une image heureuse en santal de l'Inde et des feuilles d'arbre 婆羅 *p'o-lo* (2) ; en même temps il offrait en hommage des perles *houo-ts'i* (3), du curcuma (4), du

---

on en fait des étoffes. Celles qui sont grossières sont dites *kou-pei* ; celles qui sont fines sont dites *po-tie* ».

(1) Peut-être Dharmapâla, mais il faut noter que 當 tang entre aussi comme premier élément dans le nom de l'usurpateur 當根純 Tang-ken-tch'ouen, « fils du roi du Fou-nan » ; cf. p 258.

(2) *P'o-lo* est souvent en chinois une transcription erronée de 娑羅 *so-lo*, *çâla*, qui est le nom des arbres entre lesquels mourut le Buddha. Mais il pourrait aussi s'agir ici de l'arbre 婆羅那娑 *p'o-lo-na-so*, qui, selon le 北史 *Pei che* (k. 95, p. 7), se trouvait au Cambodge (le *Souei chou*, k. 82, p. 3 v°, écrit 婆那娑 *p'o-na-so*). Le *Fo kiao tseu tien* (s. v. 婆 *p'o*) donne pour *p'o-lo* les valeurs *bâla*, « stupide », et *bâla* ou *vâla*, « poil » ; j'ai adopté plus haut la valeur *bhâra* pour un poids d'or (p. 259) ; ces diverses équivalences sont hors de question ici.

(3) 火齊珠. L'Inde centrale, dit le *Nan che* (k. 78, p. 7), produit « des *houo-ts'i*, dont l'apparence est celle du *yun-mou*, et la couleur celle de l'or violet ; ils brillent... ». Le *yun mou* paraît désigner le mica et la nacre. Sur d'autres textes, cf. 格致鏡原 *Ko tche king yuan*, k. 32, p. 14 ss. Dans bien des cas, on semble avoir entendu par *houo-ts'i-tchou* ou 火珠 *houo-tchou* des lentilles de verre ou de cristal de roche (cf. de Mély, *Les Lapidaires chinois*, p. 60 ; St. Julien, *Mém. sur les contrées occidentales*, I. 167).

(4) 鬱金. On traduit généralement *yu-kin* par curcuma ou safran. Bretschneider (*Botanicon sinicum*, I. 231) a essayé de distinguer entre le *yu-kin* et le « parfum (香) de *yu-kin* », qui serait quelque chose de tout à fait différent. Il est certain que les Chinois ont pu envelopper dans une même appellation des substances différentes, mais en fait *yu-kin* est souvent employé comme ici, alors qu'il s'agit incontestablement de parfums, et sans qu'on ajoute 香 *hiang*. Déjà dans le *Chouo wen* (début du IIe siècle), il est question du *yu-kin* comme d'une plante odoriférante qu'offrent en tribut les hommes de Yu, c'est-à-dire de l'actuel Yu-lin au Kouang-si ; le sens serait donc « Or de Yu », allusion à la couleur jaune du produit (cf. *K'ang hi tseu tien*, s. v. *yu* et *Fan yi ming yi tsi*, k. 8, article des parfum *Tripit. jap.* 南, XI, 36 v°). Selon le *Fan yi ming yi tsi* (*loc. laud.*), le nom sanscrit de la plante était 茶矩摩 *tch'a-kiu-mo* ; ce nom ne paraît se prêter à aucune restitution ; aussi je pense que 茶 *tch'a* est fautif pour 鞠 *kiü*, et qu'il faut lire *kiü-kiu-mo*, *kunkuma*, le nom même du curcuma.

storax [1] et autres parfums. — La première année 普通 *p'ou-t'ong* (520), la deuxième année 中大通 *tchong ta-t'ong* (530), la première année 大同 *ta-t'ong* (535), il envoya successivement offrir en hommage des produits du pays. — La cinquième année (539), il envoya encore une ambassade offrir en hommage un rhinocéros vivant, et dire que, dans son pays, il y avait un cheveu du Buddha, long d'un *tchang* et deux pieds. Un ordre impérial envoya le bonze 釋雲寶 Che Yun-pao pour suivre l'ambassade et aller le chercher ..... »

(*La suite du texte ne se rapporte plus au Fou-nan, mais aux cheveux du Buddha que l'empereur de Chine avait récemment obtenus, et aux « pagodes d'Açoka » qu'il avait fait reconstruire*).

Dans le même chapitre (p. 7 v°), il est question de l'Inde et de ses rapports avec la Chine. Il y est dit que du temps des Han, surtout sous l'empereur Ho 和帝 (89-105), il y eut plusieurs ambassades de l'Inde qui vinrent par l'Asie centrale, puis qu'elles reprirent sous 桓帝 Houan-ti (147-167) par les mers du sud. Le texte continue en ces termes :

« Au temps des Wei (220-264) et des Wou (222-280), toutes relations cessèrent. Toutefois au temps des Wou, le roi du Fou-nan 范旃 Fan Tchan envoya un de ses parents 蘇物 Sou-wou en ambassade dans ce royaume [2]. Du Fou-nan, il quitta le port de 投拘利 T'eou-kiu-li [3], et suivit une grande baie de la mer. Droit au nord-ouest, il entra dans bien des baies, et longea bien des royaumes. Au bout de plus d'une année, il parvint à l'embouchure du fleuve de l'Inde ; après avoir remonté le fleuve pendant sept mille *li*, ils arrivèrent. Le roi de l'Inde fut étonné et dit : « Aux extrêmes rives de « l'Océan, il y a donc encore de ces hommes ! » Puis il ordonna qu'on leur fit visiter le royaume. De plus, il délégua deux personnes, dont 陳宋 Tch'en-song, pour remercier (Fan) Tchan par le don de quatre chevaux (du pays) des Yue-tche ; et il renvoya (Sou)-wou et les autres. Au bout de quatre ans d'absence ils arrivèrent. A ce moment, (l'empereur de la dynastie) Wou avait envoyé le 中郎 *tchong-lang* 康泰 K'ang T'ai en ambassade au Fou-nan. Il vit Tch'en-song et les autres, et les interrogea en détail sur le pays et les coutumes de l'Inde....»

(*La suite n'a plus de rapport avec le Fou-nan*).

Le même chapitre contient encore deux passages qui intéressent l'histoire du Fou-nan :

---

(1) 蘇合 *sou-ho*. J'adopte l'identification proposée par M. Hirth (*China and the roman Orient*, p. 263).

(2) Ce texte a été étudié par M. S. Lévi, *Mélanges Charles de Harlez*, p. 176 ss.

(3) M. Lévi a proposé de voir dans ce port le Takola de Ptolémée (*loc. laud.*, p. 177). Sur Takola, cf. l'article intitulé *Takkola*, par M. St Andrew St John, dans les *Actes du onzième congrès intern. des Orientalistes, Paris, 1897*, 2e section, p. 217 ss., et les remarques de M. Blagden mises à la suite; voir aussi *Toung pao*, X, 155 ss.

p. 1 r°. « Dans la période 元鼎 *yuan-ting* (116-111 avant J.-C.) des Han, on envoya le général Dompteur des Flots (伏波將軍) 路博德 Lou Po-tō [1] ouvrir les cent Yue [2] et établir la commanderie de Je-nan [3]. Les royaumes d'au-delà des limites, à partir de l'Empereur 武 Wou (140-87), vinrent tous à la cour rendre hommage. Au temps de l'empereur 桓 Houan (147-167) des Han postérieurs, le Ta-ts'in (Asie antérieure et empire d'Orient), l'Inde envoyèrent par cette voie des ambassades apporter l'hommage et des présents. Enfin, au temps de 孫權 Souen K'iuan des Wou [4], on envoya le 宣化從事 *siuan-houa-ts'ong-che* 朱應 Tchou Ying et le 中郎 *tchong-lang* 康泰 K'ang T'ai pour pénétrer (dans ces régions). Ils traversèrent ou connurent par ouï-dire cent et quelques dizaines de royaumes. Aussi ont-ils fait un ouvrage à ce sujet ».

p. 2 r° (paragraphe du Lin-yi): Il s'agit du roi du Lin-yi 文敵 Wen-ti. « Wen-ti fut ensuite tué par 當根純 Tang-ken-tch'ouen, fils du roi du Fou-nan. Le grand officier 范諸農 Fan Tchou-nong apaisa les troubles et monta lui-même sur le trône comme roi ».

VII. — Le *Souei chou* ou *Histoire des Souei* (589-618) ne contient pas de paragraphe spécial sur le Fou-nan. Mais on y voit apparaître deux nouveaux royaumes qui ont joué un rôle dans l'histoire du Fou-nan, le 赤土 Tche-t'ou et le 眞臘 Tchen-la. Le Tche-t'ou fut connu par la mission de 常駿 Tch'ang Tsiun en 607 ; il semble qu'il occupait le bassin de la Menam. Le Tchen-la est le Cambodge ; sa première ambassade connue est de 616 ou 617.

Le paragraphe sur le Tche-t'ou débute en ces termes (k. 82, p. 2 r°) : « Le Tche-t'ou, c'est une autre branche (issue) du Fou-nan » [5].

Le paragraphe sur le Tchen-la dit (k. 82, p. 3 r°) : « Le Tchen-la se trouve au sud-ouest du Lin-yi ; c'était originairement un royaume vassal du Fou-nan..... Le nom de famille du roi était Kṣatriya ; son nom personnel était Citrasena ; ses aïeux avaient progressivement accru la puissance du pays ; Citrasena s'empara du Fou-nan et le soumit. Il mourut. Son fils Içānasena lui succéda ; il habita la ville d'Içāna ».

---

(1) Lou Po-tō (Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1426) est en effet un des trois généraux qui ont porté ce titre, illustré surtout par 馬援 Ma Yuan au 1er siècle de notre ère.

(2) 百越. Lou Po-tō fit campagne dans les Kouang, dont le nom était alors Yue.

(3) 日南 Je-nan, « sud du soleil », s'applique à une région au sud du tropique, et où le soleil par suite est parfois au nord. En fait, je n'ai jamais vu ce terme désigner une autre région que le moyen et le haut Annam ; je ne sais où M. Aymonier, qui cite trop souvent de seconde main sans indiquer ses sources, a trouvé que le Je-nan « embrassait aussi les deux Kouang de la Chine actuelle » (p. 113).

(4) Souen K'iuan est le premier empereur de la dynastie des 吳 Wou ; il régna de 222 à 251.

(5) Le sens est que, le Fou-nan étant considéré comme la dénomination la plus générale, le Tche-t'ou est une de ses tribus.

VIII. — Le *Nan che*, qui porte sur les années 420-589, et qui a été compilé au VIIe siècle par 李延壽 Li Yen-cheou, contient sur le Fou-nan un paragraphe qui est identique à celui de l'*Histoire des Leang*; les variantes de quelque intérêt ont été signalées plus haut.

La biographie de 劉杳 Lieou Miao se trouve au k. 49, p. 6. Lieou Miao vivait à la fin du Ve et au début du VIe siècle. Il était célèbre pour son érudition ; 沈約 Chen Yo, auteur de l'*Histoire des Song antérieurs*, le lettré 任昉 Jen Fang et d'autres ne manquaient pas de le consulter à l'occasion. Un jour Chen Yo lui dit : « Le 纂文 *Tsouan wen* de 何承天 Ho Tch'eng-T'ien (1) est merveilleux. Ce livre rapporte l'histoire de 張中師 Tchang Tchong-che et du Roi au Grand cou. Quelles sont les sources (de ces récits) ? » (Lieou) Miao dit : « Pour ce qui est de (Tchang) Tchong-che qui était grand d'un pied et deux pouces, cela sort du 論衡 *Louen heng* (2) ; pour ce qui est du Grand cou, c'est le roi du 毗騫 P'i-k'ien ; le *Fou nan yi nan ki* de Tchou Kien-ngan dit (3) : « Depuis les temps « antiques jusqu'à nos jours, il n'est pas mort ». (Chen) Yo prit alors les deux livres et vérifia : c'était absolument ainsi qu'avait dit (Lieou) Miao. »

IX. — Le *Sin t'ang chou* ou *Nouvelle histoire des T'ang* (618-906), compilé au XIe siècle par 歐陽修 Ngeou-yang Sieou et 宋祁 Song K'i, contient (k. 222 下, p. 2 ro) un paragraphe sur le Fou-nan :

« Le Fou-nan est à 70 *li* (4) au sud du Je-nan ; la terre est basse comme

---

(1) Ho Tch'eng-t'ien vivait sous les Song antérieurs (420-478). Son *Tsouan wen* n'existe plus intégralement, mais les fragments subsistants ont été réunis dans le 玉函山房輯佚書 *Yu han chan fang tsi yi chou*, section du 小學 *siao-hio*. Le passage sur Tchang Tchong-che est cité en effet d'après le *Tsouan wen* dans le 初學記 *Tch'ou hio ki* (k. 19, p. 13 de l'édition en petit format publiée en 1888 par le 蘊石齋 Yun-che-tchai) et dans le *T'ai p'ing yu lan* (k. 378, p. 16) ; dans les deux cas, il est dit que Tchang Tchong-che était originaire de Ying-tch'ouan (au Ngan-houei) et qu'il vivait sous l'empereur Kouang-wou (25-57 ap. J.-C.), mais, alors que, selon notre texte, il était grand de un pied deux pouces, le *Tch'ou hio ki* lui donne deux pieds et le *T'ai p'ing yu lan* deux pieds deux pouces. Le passage sur le roi du P'i-k'ien n'est connu que par la biographie de Lieou Miao. Les poésies et compositions littéraires de Ho Tch'eng-t'ien, ainsi que sa biographie, ont été incorporées au 漢魏六朝百三家集 *Han wei lieou tch'ao po san kia tsi* de 張溥 Tchang P'ou, dont il y a une réédition récente du 信述堂 Sin-chou-t'ang.

(2) Le *Louen heng*, qui subsiste encore, est l'œuvre de 王充 Wang Tch'ong (Ier siècle de notre ère).

(3) Le nom et le titre sont donnés comme suit : 朱建安扶南以南記. Il ne me paraît pas douteux, malgré l'altération du nom à la fois et du titre, qu'il s'agisse du 扶南異物志 *Fou nan yi wou tche* de 朱應 Tchou Ying, que nous retrouverons plus loin. Dans le nom de l'auteur, le *P'ei wen yun fou*, qui cite ce passage (k. 22 上, p. 160 ro), supprime le caractère 安 *ngan*. Tchou Kien ne peut être qu'une faute ; Tchou Kien-ngan pourrait au contraire s'expliquer en regardant Kien-ngan comme le *hao* de Tchou Ying.

(4) Faute manifeste : 十, dix, est à corriger en 千, mille ; il faut lire 7000.

au 環王 Houan-wang (Champa) [1]. La coutume est d'avoir des villes murées, des palais, des maisons d'habitation. Le roi a pour nom de famille 古龍 Kou-long. Il habite dans un belvédère à double étage. Les enceintes sont en palanques et on se sert de feuilles de bambous [2] pour couvrir les maisons. Quand le roi sort, il va à éléphant. Ces gens ont le corps noir et les cheveux bouclés ; ils vont nus. Leur coutume est de ne pas voler. Pour leurs champs, ils sèment une année et récoltent pendant trois. Le pays produit du diamant qui ressemble comme apparence à du quartz fumé ; il naît en abondance au fond de l'eau sur les pierres. Les gens plongent pour aller le chercher. On peut avec lui rayer le jade, mais si on le heurte avec une corne de bélier, il se dissout [3]. Les gens aiment à faire lutter des coqs et des porcs. Ils payent l'impôt en or, perles et parfums. (Leur roi) avait sa capitale à la ville de 特牧 T'ō-mou. Brusquement sa ville a été réduite par le Tchen-la, et il lui a fallu émigrer au sud à la ville de 那弗那 Na-fou-na. Au temps des périodes 武德 *wou-tō* (618-626) et 貞觀 *tcheng-kouan* (627-649), ils vinrent à nouveau à la Cour. Ils offrirent deux hommes des Têtes-blanches [4]. Les Têtes-blanches sont directement à l'ouest du Fou-nan. Tous les individus ont la figure blanche et leur peau est aussi lisse qu'un onguent. Ils habitent les cavernes de montagnes ; des quatre côtés ils sont limités par des rochers à pics, et

---

(1) Houan-wang est le nom que, selon les Chinois, prit le Lin-yi après 757 (cf. *Sin t'ang chou*, k. 222 下, p. 1 v°) ; mais il n'en est plus question après la chute des T'ang (906).

(2) 楷 *jo* est évidemment équivalent ici à 箬 *Jo*.

(3) Il ne saurait s'agir ici de débrouiller les idées très confuses que les Chinois ont eues sur le diamant, et les sens complexes qu'a pris l'expression chinoise, à l'imitation du sanscrit *vajra*. Le texte dit ici 剛金 *kang-kin*, qui est au moins anormal pour 金剛 *kin-kang*. Le 紫石英 (ou 瑛) *tseu-che-ying* est souvent traduit par améthyste ; il désigne aussi simplement du quartz hyalin coloré (cf. de Mély, *Les Lapidaires de l'antiquité et du moyen âge, t. I. Les Lapidaires chinois*, Paris, 1896, in-4°, p. 66 et 262-263). Sur le *kin-kang*, cf. *P'ei wen yun fou*, s. v. *kang*, k. 22 下, p. 73 ; *Ko tche king yuan*, k. 33, p. 6 ; de Mély, *Les Lapidaires chinois*, p. 124 (le livre de M. de Mély contient des textes fort intéressants, mais les traductions sont parfois sujettes à caution). Sur le *kin-kang* du Fou-nan, les mêmes données, avec une ou deux indications supplémentaires, se trouvent déjà dans le 抱扑子 *Pao p'ou tseu* de 葛洪 Ko Hong au IVe siècle (cf. texte n° XIII). Le texte suivi par M. de Mély (*loc. laud.*, p. 124) parle de la corne de l'antilope 羚 *ling*, mais des textes anciens, aussi bien celui de Ko Hong (tel que le cite le *Tai p'ing yu lan*) que le *Sin t'ang chou* et le *T'ong tien* de Tou Yeou (k. 188, p. 15 v°), écrivent 羖 *kou*, bélier. Le texte de *Pao p'ou tseu*, tel que le cite 張澍 Tchang T'ao dans son commentaire des fragments du 涼州異物志 *Leang tcheou yi wou tche* (éd. du 二酉堂叢書 *Eul yeou t'ang ts'ong chou*) écrit 羚 *ling*.

(4) Le royaume des Têtes-blanches (白頭國) n'est guère connu que par ce passage. Le *T'ai p'ing yu lan* (k. 786, p. 12 v°), le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 176, p. 9 v°) et le *T'ong tien* (k. 188, p. 16 v°) y ajoutent seulement que l'offre de ces deux hommes à tête blanche se fit à Lo-yang (au Ho-nan), et que ce pays des têtes blanches est à la fois à l'ouest du Fou-nan et au sud-ouest du Tsan-pan. Toutefois les termes de ces divers textes, qui sont à peu près identiques entre eux, diffèrent de ceux du *Sin t'ang chou*.

personne ne peut y arriver. Ils sont limitrophes du royaume de 参半 Tsan-pan. »

Le même ouvrage contient un paragraphe sur le Tchen-la (k. 222 下, p. 2 v°) où il est dit :

« Le roi Ksatriya Içāna, au début de la période *tcheng-kouan* (627-649), soumit le Fou-nan et en posséda le territoire ».

Mais le Fou-nan gardait encore quelque célébrité. Ainsi le chapitre sur l'Inde (k. 221 上, p. 10 v°) dit encore : « L'Inde Orientale touche à la mer ; elle est aux confins du Fou-nan et du Lin-yi » ; et plus loin : « L'Inde a des diamants, du santal, du curcuma, qu'elle échange avec le Ta-ts'in, le Fou-nan et le Kiao-tche (Tonkin). »

X. — Trois ouvrages spéciaux ont été, à ma connaissance, consacrés au Fou-nan.

Les deux premiers de ces ouvrages sont ceux que publièrent, à leur retour de mission, les deux envoyés 康泰 K'ang T'ai et 朱應 Tchou Ying (1) qui se rendirent au Fou-nan dans la première moitié du IIIe siècle. C'est de leur récit que paraissent dériver la plupart des informations transmises d'historien en historien sur l'histoire ancienne du pays. L'œuvre de K'ang T'ai est souvent citée dans le 水經注 *Chouei king tchou* de 酈道元 Li Tao-yuan (fin du Ve et commencement du VIe siècle ; je me sers de l'édition en caractères mobiles du Wou-ying-tien) sous le titre de 扶南傳 *Fou nan tchouan* (ex : k. 1, p. 11 v°), et parfois de 扶南記 *Fou nan ki* (k. 36, p. 20 v°). Le *T'ai p'ing yu lan*, compilé en 977-983, lui emprunte également un bon nombre d'articles (au k. 787), mais l'appelle 扶南土俗 *Fou nan t'ou sou*. Le *T'ong tien* (k. 188, p. 25 v°) et le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 177, p. 9 v°) citent à propos du 火洲 Houo-tcheou (cf. p. 265) un passage d'un 扶南土俗傳 *Fou nan t'ou sou tchouan* qui est sûrement celui de K'ang T'ai. 張守節 Tchang Cheou-tsie, dans son commentaire des *Mémoires historiques* de Sseu-ma Ts'ien intitulé 史記正義 *Che ki tcheng yi*, cite l'ouvrage de K'ang T'ai sous le titre 康泰外國傳 *K'ang t'ai wai kouo tchouan* (k. 123, p. 2 v°) et de 康氏外國傳 *K'ang che wai kouo tchouan*. C'est à K'ang T'ai par exemple qu'il emprunte le proverbe connu qu'ici bas il y a trois sortes de pays : la Chine est le pays des hommes, l'Asie

(1) Rien ne nous est connu de la vie de ces deux personnages. Le nom de famille du premier ne laisse pas d'être assez intéressant. Je ne crois pas que le nom soit purement indigène en Chine ; il a été appliqué comme une sorte de nom de clan à des gens originaires du K'ang-kiu (Sogdiane, Samarkand). Le premier K'ang auquel une notice soit consacrée dans les histoires dynastiques est un certain 康絢 K'ang Siuan, qui vivait de 464 à 520 de notre ère ; or ses ancêtres étaient bel et bien des Sogdiens qui étaient venus plusieurs siècles auparavant s'établir en Chine. Il se pourrait donc que K'ang T'ai ou sa famille fût originaire de l'Asie centrale.

antérieure (Ta-ts'in) est le pays des richesses, les Indo-scythes (Yue-tche) occupent le pays des chevaux [1]. On voit par ces citations faites à propos du Ferghana aussi bien que par celles faites au premier chapitre du *Chouei king tchou* à propos de l'Inde, que l'ouvrage de K'ang T'ai portait en réalité sur presque toute l'Asie du sud et l'ouest. Ceci est bien en accord d'ailleurs avec les renseignements que les historiens nous donnent sur cette mission. K'ang T'ai aurait rencontré au Fou-nan (dans la première moitié du IIIe siècle) l'Hindou 陳宋 Tch'en-song envoyé en ambassade par le « roi de l'Inde centrale » en réponse à la mission confiée à 蘇物 Sou-wou par le roi du Fou-nan 范旃 Fan Tchan. Auprès de Tch'en-song, K'ang T'ai se serait enquis de tout ce qui concernait l'Inde, et aurait publié à son retour un ouvrage concernant les cent et quelques royaumes dont il avait entendu parler. Il est infiniment regrettable que cette source d'information ait pour nous disparu à jamais [2].

D'autre part, le *Souei chou* (k. 33, p. 10 v°) mentionne un ouvrage en 1 k., publié par le compagnon de K'ang T'ai, Tchou Ying, sous le titre de 扶南異物志 *Fou nan yi wou tche*. La même indication est répétée dans le *Sin t'ang chou* (k. 58, p. 13 v°). 張守節 Tchang Cheou-tsie dans son *Commentaire* (*Che ki*, k. 123, p. 3) et 杜佑 Tou Yeou dans son *T'ong tien* (k. 192, p. 9 v°, p. 18 v°) citent un 異物志 *Yi wou tche* que tous deux attribuent à 朱膺 Song Ying. 章宗源 Tchang Tsong-yuan dans son 隋經籍志

---

(1) On sait que les bouddhistes y ont ajouté l'Inde, pays des éléphants. Il est curieux de retrouver l'écho de cette tradition dans Maçoudi, *Prairies d'or*, I, 314-315.

(2) Le *Wen hien t'ong k'ao* de Ma Touan-lin (k. 332, p. 12; trad. d'Hervey de St Denys, *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine, Méridionaux*, p. 518 et ss.) contient un article sur le pays de 火山 Houo-chan, c'est-à-dire « du Volcan », qu'on aurait connu sous les Souei (589-618). A la suite se trouve un extrait d'un ouvrage intitulé *Fou nan t'ou sou tchouan*, lequel extrait porte sur un Houo-tcheou, l'Ile du Feu. Mais il ne résulte pas du tout de cette juxtaposition que ce soit par le *Fou nan t'ou sou tchouan* qu'on ait connu le Houo-chan. L'identification du Houo-chan et du Houo-tcheou est en réalité l'œuvre de Tou Yeou, que Ma Touan-lin suit ici mot pour mot. Le *Fou nan t'ou sou tchouan* est incontestablement l'ouvrage de K'ang T'ai, et date donc du IIIe siècle, alors que les Souei sont du VIe et du VIIe siècles. On ne saurait donc admettre l'inférence par laquelle M. Lévi suppose (*Mélanges Charles de Harlez*, p. 185) que ce doit être également au *Fou nan t'ou sou tchouan*, qui nous aurait fait connaître le Houo-chan, que nous devons le paragraphe sur le pays de 無論 Wou-louen, en tant que ce pays serait lui aussi entré en relations avec la Chine au temps des Souei. Le *T'ai p'ing yu lan*, qui donne sur le Wou-louen, mais sans date et sans orientation ni distances, à peu près les mêmes renseignements que Tou Yeou en son *T'ong tien* et par suite que Ma Touan-lin qui copie Tou Yeou, tire son information du 南州異物志 *Nan tcheou yi wou tche* de 萬震 Wan Tchen. Mais Wan Tchen, à en croire le *Souei chou* (k. 33, p. 10), vivait au temps des Wou (IIIe s.). Il me paraît donc ici encore assez vraisemblable que Tou Yeou ou quelque autre compilateur a dû souder un vieux renseignement du IIIe siècle à une notion plus récente sur un pays peut-être différent. Quant à l'identification du pays de Wou-louen aux Murundas, elle est tout hypothétique; aucun texte ne dit que ce pays de Wou-louen se soit trouvé dans l'Inde; le texte du *T'ong tien* (et de Ma Touan-lin) dit seulement que le Wou-louen se trouvait à 2000 *li* à l'ouest du Fou-nan, ce qui le laisserait sûrement dans la péninsule indochinoise.

考證 *Souei king tsi tche k'ao tcheng* (k. 6, p. 22 v° de l'édition du Tch'ong-wen-chou-kiu du Hou-pei), pense que Song Ying pourrait être une altération de Tchou Ying. Paléographiquement, c'est possible. Toutefois ce même ouvrage de Song Ying reparaît aussi dans le *T'ai ping houan yu ki*, k. 181, p. 13, et jamais il n'y est question que de l'Asie centrale; il me semble donc douteux qu'il s'agisse de l'ouvrage de Tchou Ying. Nous avons vu plus haut (texte VIII) que l'œuvre de Tchou Ying était mentionnée sous le titre de 扶南以南記 *Fou nan yi nan ki* et attribuée à 朱建安 Tchou Kien-ngan dans le *Nan che* (k. 49, p. 6).

Les deux premiers ouvrages ici mentionnés remontent au IIIe siècle; le troisième est du Ve siècle, mais je ne sais pas quelle est la véritable forme du nom de son auteur. Il s'agit d'un 扶南記 *Fou nan ki* qui est souvent cité tant dans le *Chouei king tchou* que dans le *T'ai p'ing yu lan*. Mais, alors que le *T'ai p'ing yu lan* appelle toujours l'auteur 竺芝 Tchou Tche, le *Chouei king tchou* adopte de préférence l'orthographe 竺枝 Tchou Tche, quoiqu'il y ait des traces de l'autre forme (par ex. k. 1, p. 7). Une citation du *Fou nan ki* de Tchou Tche a passé traditionnellement du *Chouei king tchou* (k. 36, p. 22) dans les ouvrages sur l'Annam (cf. C. Sainson, *Mémoires sur l'Annam*, p. 73; 欽定越史通鑑綱目 *Khâm định việt sử thông giám cang mục, tiền biên*, k. 2, p. 11 v°; Abel des Michels, *Les Annales impériales de l'Annam*, I. 59). Tout ce qu'il est présentement possible de dire de l'auteur, c'est qu'il était d'origine hindoue, ainsi que l'atteste son nom de famille 竺 Tchou, abrégé de 天竺 T'ien-tchou, l'Inde, et de plus qu'il a voyagé lui-même dans les mers du sud, car il dit parfois: « Moi, Tchou Tche, j'ai vu cela de mes yeux » (*Chouei king tchou*, k. 1, p. 7). Comme les deux ouvrages précédents, l'ouvrage de Tchou Tche était loin de se limiter au seul Fou-nan et parlait beaucoup de l'Inde. Comme Li Tao-yuan vivait à la fin du Ve siècle et au commencement du VIe, et qu'il cite souvent le *Fou nan ki*, nous pouvons être sûrs que Tchou Tche a encore connu un Fou-nan puissant; par contre, il n'a pas pu écrire avant l'an 446, puisque l'un des passages de son livre cités plus bas se rapporte à la campagne que fit au Champa en 446 le général chinois 檀和之 T'an Ho-tche.

Parmi les nombreuses citations que j'ai trouvées des ces trois ouvrages, il en est seulement quelques-unes qui donnent sur le Fou-nan des indications nouvelles. L'une se trouve dans le *Chouei king tchou* (k. 1, p. 11 v°):

« Le *Fou nan tchouan* de K'ang T'ai dit: « Jadis, au temps de Fan Tchan, il y eut un homme du pays de 暾楊 T'an-yang, appelé 家翔梨 Kia-siang-li (1), qui arriva de son pays dans l'Inde et d'étape en étape parvint en faisant le commerce au Fou-nan. Il dit à (Fan) Tchan les coutumes de l'Inde,

(1) Le nom de Kia-siang-li est un peu surprenant. Le texte dit 暾楊國人家翔梨 et plus loin le personnage est appelé seulement 梨 *li*. Mais je ne crois pas qu'on puisse interpréter par *jen-kia*, un homme. Le nom de famille 家 Kia a d'ailleurs existé sous les Han (cf. *K'ang hi tseu tien*, s. v.)

l'expansion de la loi, l'amas des richesses, la fertilité du sol ; (il lui dit) que tout ce qu'on pouvait désirer s'y trouvait, et que les grands royaumes respectaient ce royaume depuis des générations. (Fan) Tchan lui demanda : « Quelle en est la distance, combien de temps faut-il pour y arriver? » (Kia-siang-) li lui répondit : « L' Inde doit être à plus de 30.000 *li* d'ici ; pour aller et revenir, il faut bien trois ans et il se peut qu'on ne revienne qu'au bout de quatre ; c'est le centre du ciel et de la terre. »

Le *Chouei king tchou* (k. 36, p. 20 v°) dit encore : « Le 扶南記 *Fou nan ki* de K'ang T'ai dit : De Lin-yi au port de l'estuaire de Lou-jong au Je-nan (日南盧容浦口), il y a environ plus de 200 li. De ce port, on se rend au sud vers les royaumes de Fou-nan et autres ; c'est toujours de ce port que l'on sort. »

La citation suivante se trouve également dans le *Chouei king tchou* (k. 36, p. 29) ; elle est reproduite, d'après un texte légèrement différent et moins bon, dans l'article sur le Fou-nan du *T'ou chou tsi tch'eng* (*Pien yi tien*, k. 97, ch. du Fou-nan) (1) :

« Selon le *Chouei king tchou*, le *Fou nan ki* de Tchou Tche dit : « Le Fou-nan est à quatre mille *li* du Lin-yi, et on y peut arriver par voie de terre et par voie de mer. 檀和之 T'an Ho-tche, à la tête de son armée, pénétra dans le fleuve de la ville, qui est à 6 *li* de la muraille du Port des Fonctionnaires de la marine (2). Depuis (le port) des Fonctionnaires de la marine, en descendant le courant, (on aboutit) au Lac Oriental du Grand Fleuve. L'eau passe en abondance tout au travers du lac et, à marée montante, coule vers l'ouest (3). L'eau de la marée, chaque jour et chaque nuit, fait monter le niveau de sept ou huit pieds. Depuis cet endroit jusque vers l'ouest, il y a des marées du premier et du quinze de la lune. Montant pendant sept jours, l'eau atteint jusqu'à 16 ou 17 pieds. Au bout de sept jours, il y a à nouveau une marée diurne et une marée nocturne où l'eau monte de un à deux pieds. Le printemps, l'été, l'autonme, l'hiver, c'est absolument régulier ; les niveaux supérieur et inférieur sont

---

(1) Bien que ce passage soit cité par le *T'ou chou tsi tch'eng* dans le chapitre sur le Fou-nan, il se rapporte tout entier au Champa. C'est contre le Champa que T'an Ho-tche fit sa campagne de 446. Le Fleuve des éléphants est nommé ailleurs (cf. *Chouei king tchou*, k. 36, p. 30 ; ce chapitre 36 du *Chouei king tchou* est notre plus précieuse source d'information sur l'ancienne géographie de l'Annam septentrional). Je cite donc surtout ce passage pour rectifier la fausse interprétation à laquelle il a prêté (cf. *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, I. 118, note 3).

(2) Sur la campagne de T'an Ho-tche en 446, cf. surtout *Chouei king tchou*, k. 36, p. 28 et ss.

(3) Cf. p. 256, n. 2. — Dans le *Chouei king tchou*, k. 36, p. 28 v°, il est question de ce fleuve qui devait passer à la capitale du Lin-yi. Au Pont de l'Est est l'endroit où, dans une grande bataille contre T'an Ho-tche, le roi du Lin-yi (范) 陽邁 (Fan) Yang-mai fut blessé et tomba d'éléphant. Ce fleuve coule ensuite au sud-est et traverse le Port des Fonctionnaires de la marine. Le torrent des Fonctionnaires de la marine prend sa source chez les barbares extérieurs de 徐氣 Siu-lang, autrement dits les 氣 Lang-houang.

fixes ; l'eau ne déborde pas, ni elle ne se retire. C'est ce qu'on appelle 海運 Hai-yun, et aussi 象水 Siang-chouei ; on donne aussi le nom de 象浦 Siang-p'ou (Fleuve des éléphants) (2). C'est ainsi qu'un mémorial d'un fonctionnaire méritant des Tsin (265-419) dit : « Le Ruisseau d'or (3) est pur, et le Fleuve des Eléphants est limpide ». Torrents, fleuves, estuaires ont des vers aquatiques infiniment petits, qui percent le bois et rongent les navires. En plusieurs dizaines de jours, un bateau est détruit. Leurs bas-fonds limpides, leurs rapides purs donnent un poisson frais dont la couleur est noire ; le corps est de 5 *tchang* ; la tête ressemble à celle d'un cheval. Il attend que les hommes entrent dans l'eau, et vient alors leur faire du mal. »

Quoique je ne réunisse pas ici tous les textes sur le royaume de 頓遜 Touen-siun, je cite le suivant parce qu'il est également emprunté au *Fou nan ki* de Tchou Tche par le *T'ai p'ing yu lan* (k. 788, p. 15) : « Le royaume de Touen-siun dépend du Fou-nan ; le roi s'appelle 崑崙 K'ouen-louen. Dans le pays il y a cinq cents familles de 胡 Hou (4) de l'Inde, deux 佛圖 Fo-t'ou (5), et plus de mille brahmanes de l'Inde. Les (gens du) Touen-siun pratiquent leur doctrine et leur donnent leurs filles en mariage ; aussi beaucoup (de ces brahmanes) ne s'en vont-ils pas. Ils ne font que lire les livres saints des esprits célestes (6), et leur offrent assidument des vases blancs de parfums et de fleurs (7) et ne cessent ni jour ni nuit. Quand ils sont malades, il font vœu d'être « enterrés par les oiseaux ». Avec des chants et des danses, on les conduit hors de la ville, et il y a des oiseaux qui les dévorent. Les os restants sont calcinés et renfermés dans une jarre que l'on jette à la mer. Si les oiseaux ne les mangent pas, on les met en un panier. Pour ce qui est de « l'enterrement par le feu », il consiste à se jeter dans le feu. Les cendres sont recueillies dans un vase qu'on enterre, et auquel on fait des sacrifices sans limite de durée. Il y a un arbre à vin qui ressemble au grenadier ; on recueille les fleurs dont

---

(1) 大水連行潮上西流. Certaines éditions donnent 瀾 *hou*, qui est la leçon adoptée également dans *T'ou chou tsi tch'eng*, au lieu de 潮 *tch'ao*.

(2) *Hai-yun* signifie « déplacement maritime » ; *siang-chouei*, « eau des éléphants » ; *siang-p'ou*, « fleuve des éléphants ». On sait que toute la région avait d'abord été comprise par les Chinois dans le 象郡 Siang-kiun, la « commanderie des Eléphants ».

(3) 金潭 Kin-tin, écrit 金遲 Kin-tin dans l'édition suivie par le *T'ou chou tsi tch'eng*. Sur la possibilité de 金潭 = 金陣 cf. p. 267.

(4) Ce nom de Hou, qui au sens restreint désigne les gens d'Asie centrale à l'exclusion des Hindous, les comprend au sens large. La distinction entre ces Hou et les brahmanes indique peut-être qu'il s'agit de marchands.

(5) *Fo-t'ou* désigne tantôt le Buddha et tantôt un stūpa ; l'expression pourrait signifier un bouddhiste, mais la construction est anormale et le chiffre peu admissible.

(6) 天神經 les livres brahmaniques.

(7) Je me suis arrêté sans conviction à cette interprétation ; je ne connais cependant guère d'autre emploi de 洗 *si* au sens de petit vase que pour désigner le godet à eau du calligraphe. La phrase dit : 以香花白洗精進不捨晝夜。

le suc est mis dans une jarre. Au bout de plusieurs jours, il se transforme en un vin agréable et qui enivre. »

Le *T'ai p'ing yu lan* cite également d'après le *Fou nan ki* de Tchou Tche un texte sur le pays de 毘騫 P'i-k'ien. Ce texte est à peu près identique à celui du *Leang chou* cité plus haut (texte nº VI).

XI. — Le *T'ai p'ing yu lan* (k. 786) emprunte sur le Fou-nan trois passages au 外國傳 *Wai kouo tchouan*, que je ne connais pas autrement.

Le premier dit : « Quand, dans la maison d'un habitant du Fou-nan, il disparaît quelque objet, on prend une pinte de riz, on se rend à la pagode du dieu et on lui demande de désigner le voleur. Le riz est placé aux pieds du dieu. Le lendemain, on prend le riz et on appelle les serviteurs de la maison, et on le leur partage pour qu'ils en mangent. Dans la bouche du voleur, le sang coule sans qu'il puisse parvenir à broyer le riz ; dans la bouche de l'innocent, le riz passe au contraire immédiatement. Il en est ainsi depuis le Je-nan jusqu'aux extrêmes limites. »

Le second passage est à peu près mot pour mot celui qui a été donné d'après le *Leang chou* (texte VI) sur les mouchoirs d'amiante.

Le troisième texte dit : « Les gens du Fou-nan sont très grands. Ils habitent dans des maisons qu'ils ornent et gravent. Ils donnent généreusement et ont beaucoup d'oiseaux et d'animaux. Le roi aime à chasser. Tous montent à éléphant, et, quand ils vont (à la chasse), c'est pour des mois et des jours. »

XII. — Au IIIe siècle, 左思 Tso Sseu composa une description rhythmée intitulée 三都賦 *San tou fou*, ou *Poème sur les Trois capitales*. L'une de ces capitales est celle des 吳 Wou (222-280). Or, c'est sous les Wou que la mission de K'ang T'ai se rendit au Fou nan. Tso Sseu ne manque donc pas de rappeler qu'en ce temps-là, la civilisation impériale s'est étendue jusque « aux 烏滸 Wou-hou et aux 狼牙 Lang-houang, au 夫南 Fou-nan et aux 西屠 Si-t'ou, aux chefs des 儋耳 Tan-eul et des 黑齒 Hei-tch'e, aux princes de 金隣 Kin-lin et de 象郡 Siang-kiun. » Le poème de Tso Sseu a été incorporé à la collection dite 文選 *Wen siuan*, compilée par 蕭統 Siao T'ong au début du VIe siècle. L'érudit 李善 Li Chan y a joint dans la 2e moitié du VIIe siècle un commentaire célèbre, dont voici le passage relatif au texte ci-dessus : « Le 異物志 *Yi wou tche* dit : « Wou-hou, c'est le nom de certains barbares du Sud. Leurs villages sont dans les montagnes profondes. Quand quelqu'un de leur clan est tué, ils s'installent au lieu de sa mort et attendent le meurtrier. S'il vient à passer, qu'il ait eu tort ou raison, ils se vengent, puis mangent (leur victime) [1]. Les hommes Lang-

[1] Le même passage se retrouve avec quelques variantes dans le *T'ai p'ing yu lan*, k. 786, p. 10 v°. Il semble bien que les Wou-hou, qui se trouvaient sans doute dans les montagnes entre le Kiao-tche et les deux Kouang, aient été anthropophages. La possession d'une victime humaine était une occasion de grand festin avec heurt des tambours de bronze, danses et chants.

houang (1) pendant la nuit flairent l'or, et savent s'il est bon. Les (gens du) Fou-nan (2) sont tout spécialement habiles et ne se confondent pas avec les barbares. Les Si-t'ou (3) se teignent les dents avec une herbe ; ils teignent le blanc en noir. Les Tan-eul (4) se tatouent les oreilles. Au-delà du Fou-nan, il y a le pays de Kin-lin (5), qui est environ à plus de deux mille *li* du Fou-nan ; le pays produit de l'argent ; les habitants sont nombreux ; ils aiment à chasser les grands éléphants et à les capturer vivants ; quand (les éléphants) meurent, ils leur prennent les défenses. *Tsieou*, *kiu*, désignent des chefs. Le Siang-kiun, c'est la commanderie actuelle de Je-nan. Il y a aussi la commanderie de 象林 Siang-lin (6). »

XIII. — Le célèbre philosophe taoïste 葛洪 Ko Hong a cité une tradition relative au Fou-nan dans son 抱朴子 *Pao p'ou tseu* (7) :

« Le royaume de Fou-nan produit du diamant ; avec (ce diamant) on peut rayer le jade. Comme apparence, (ce diamant) ressemble à du quartz fumé. Il naît au fond de la mer, par cent *tchang* de fond, sur la pierre, comme les stalactites (8). Les hommes plongent pour aller le chercher. Au bout d'un jour, ils ressortent. Si on le frappe avec du fer, il n'en est pas endommagé, le fer au contraire s'abîme. Mais si on le frappe avec une corne de bélier, (ce diamant) se dissout immédiatement. »

XIV. — Le 南州異物志 *Nan tcheou yi wou tche* de 萬震 Wan-Tchen (9) (cité par le *T'ai p'ing yu lan*, k. 786, p. 12) dit :

---

(1) Sur les Lang-houang, cf. *Chouei king tchou*, k. 36, p. 25 v° et 28 v°. Aussi appelés 徐氣 Siu-lang, c'étaient des sauvages occupant la chaîne annamitique à l'ouest du Champa. Le *T'ai p'ing yu lan* (k. 790, p. 22 v°) les appelle, peut-être fautivement, 狼巖 Lang-yen.

(2) Je n'ai trouvé qu'ici l'orthographe 夫南 Fou-nan.

(3) Une vieille tradition voulait que les Si-t'ou fussent établis à l'endroit où le général 馬援 Ma Yuan avait dressé au 1er siècle de notre ère ses colonnes de cuivre, et même qu'ils fussent les descendants des soldats laissés en arrière par lui (cf. *T'ai p'ing yu lan*, k. 790, p. 22 v° ; *Chouei king tchou*, k. 36, p. 30 v°). On voit que le commentateur du *Wen siuan* identifie les « Dents noires », les Hei-tch'e, aux Si-t'ou. En effet le *T'ai p'ing yu lan* dit que c'est un de leurs noms. Mais l'habitude de se teindre, ou « laquer » les dents n'était pas limitée aux Si-t'ou ; cf. *T'ai p'ing yu lan*, k. 790, p. 22 v°, art. des 類人 Lei-jen ; p. 21 v°, art. du 黑齒國 Hei-tch'e-kouo ; k. 789, p. 19 v°, où sont signalés déjà au Yunnan les Zardandan (Dents-d'or) de Marco Polo.

(4) Tan-eul, cf. *T'ai p'ing yu lan*, k. 790, p. 22 v° ; *Chouei king tchou*, k. 36, p. 29-30.

(5) cf. p. 266-267.

(6) Haut-Annam.

(7) Le *Pao p'ou tseu* n'est pas rare, mais c'est un ouvrage assez long. N'y ayant pas trouvé en le feuilletant le passage relatif aux diamants du Fou-nan, je cite d'après le *T'ai p'ing yu lan*, k. 786, p. 11 v°.

(8) Je ne me dissimule pas ce que ce passage a de bizarre. Je traduis par stalactite le terme 鍾乳 *tchong-jou* (cf. de Mély, *Les Lapidaires chinois*, p. 92). Sur tout le passage, cf. p. 274. Il ne faut pas oublier que nous avons ici affaire à un taoïste ami du merveilleux et en quête de la pierre philosophale.

(9) D'après le k. 33, p. 10 du *Souei chou*, Wan Tchen vivait au IIIe siècle.

« Le royaume de Fou-nan est à plus de 3.000 *li* à l'ouest du Lin-yi. Il s'est créé lui-même (un) roi [1]. Les régions vassales ont toutes leurs mandarins; les grands officiers de droite et de gauche du souverain s'appellent tous 崑崙 K'ouen-louen. » Le *T'ai p'ing yu lan* (k. 788, p. 15) cite cet autre passage du même ouvrage: « Le Touen-souen est à plus de 3.000 *li* du Fou-nan. C'était originairement un royaume à part. L'un des précédents rois du Fou-nan, 范蔓 Fan-man, était audacieux; il le soumit; à présent (le Touen-souen) dépend du Fou-nan. »

XV. — Le 南方草木狀 *Nan fang ts'ao mou tchouang* est un recueil sur la botanique des régions méridionales composé sous les Tsin (265-419) par 嵇含 Ki Han. Il y est plusieurs fois question du Fou-nan.

k. 上, p. 5 r°, art. du 諸蔗 *tchou-tchō* [2]. « La sixième année *k'ang-t'ai* (285), le royaume de Fou-nan offrit en tribut du *tchou-tchō*. Il y avait trois nœuds par *tchang* ».

k. 中, p. 6 v°, art. des 抱香履 *pao-hiang-lu* [3]. « Ils sont produits par le Fou-nan, le 大秦 Ta-ts'in et autres royaumes. La sixième année *k'ang-t'ai* (285), le Fou-nan en offrit en tribut cent paires. Leur étrangeté fit soupirer profondément l'empereur et il sourit de la laideur de leur facture. Cependant on les plaça dans les magasins extérieurs pour avoir au complet les produits de chaque pays ».

k. 下, p. 6 r°, art. du 雲丘竹 *yun-k'ieou-tchou*. « Un entre-nœud de *yun-k'ieou-tchou* fait un bateau. (Cette plante) vient du Fou-nan. A vrai dire, au Tonkin et aux Kouang-tong et Kouang-si, il y a des bambous dont chaque entre-nœud atteint deux *tchang*. Des bambous dont la circonférence est de un à deux *tchang* [4], sont chose commune. »

XVI. — Le *Chouei king tchou* de Li Tao-yuan (fin du Ve et début du VIe siècle) contient encore deux passages intéressant le Fou-nan :

k. 36, p. 24 r°. Il est question de l'ancienne région de 象林 Siang-lin devenue la capitale du Lin-yi. Le *Chouei king tchou* donne alors les limites du pays : « A l'est il touche à la mer bleue; à l'ouest, il arrive aux 徐狼 Siu-lang [5]; au sud, il touche au Fou-nan; au nord, il est limitrophe du 九德 Kieou-tō [6]. »

k. 36, p. 29. Il est question des sauvages Siu-lang ou 狼䖍 Lang-houang, qui occupent le haut cours du fleuve de Lin-yi, puis le géographe continue sa description vers le sud : « Si on va au delà, on arrive finalement au Fou-nan ».

---

(1) La phrase me semble mal bâtie, et comme tronquée.
(2) cf. p. 262.
(3) Il s'agit d'un genre de sandales.
(4) J'ai peine à croire que 丈 *tchang* ne soit pas fautif pour 尺 *tch'e*, pied.
(5) cf. p. 281.
(6) Vers le Quảng-bình actuel.

XVII. — Le 通典 *T'ong-tien*, encyclopédie compilée à la fin du VIIIe siècle par 杜佑 Tou Yeou, contient, au k. 188, p. 14 et ss., un article sur le Fou-nan. Il ne donne rien de neuf, sauf une phrase qui paraît se rapporter à une mission du Fou-nan sous les Souei (581-618). Le *T'ai p'ing yu lan*, compilé en 977-983, contient (k. 788, p. 11) la même phrase qu'il dit citer d'après le *Souei chou*, mais je n'ai pas réussi à l'y trouver :

« Au temps des Souei, le nom de famille du roi de ce royaume était 古龍 Kou-long. Dans le royaume, beaucoup ont pour nom de famille Kou-long. Les vieillards, interrogés, disent que les 崑崙 K'ouen-louen (Malais) n'ont pas de nom de famille. (Ce nom de Kou-long) est une corruption de K'ouen-louen ».

Le même texte se trouve, également attribué au *Souei chou*, dans le *T'ai p'ing houan yu ki* (k. 176, p. 9 v°), qui date de la même époque que le *T'ai p'ing yu lan*.

XVIII. — Je n'ai pu suivre au-delà du Xe siècle la trace d'un texte qui nous donnerait la date de la première ambassade connue du Fou-nan. Ce texte, emprunté au 吳曆 *Wou li* (sans doute *Calendrier des Wou*, 222-280, souvent cité dans le commentaire du *San kouo tche*), est ainsi reproduit dans le *T'ou chou tsi tch'eng* (食貨典 *che-ho-tien*, k. 334) : 吳曆黃武四年扶南諸外國來獻瑠璃. « Selon le *Wou li*, la quatrième année *houang-wou* (225), le Fou-nan et d'autres pays étrangers vinrent offrir en présent du *lieou-li* [1] ». Ce même texte est répété, sans doute d'après le *T'ou chou tsi tch'eng*, dans le *Ko tche king yuan* (k. 33, p. 15), publié au XVIIIe siècle.

Le *T'ai p'ing yu lan*, compilé en 977-983, cite déjà ce même texte (k. 808, p. 15 r°), mais en donnant une date différente : « Le *Wou li* dit : Dans la période *houang-long* (229-231), le Fou-nan et d'autres pays étrangers vinrent offrir en présent du *lieou-li* ».

XIX. — Le *T'ai p'ing yu lan* cite aussi (k. 808, p. 15 v°) un autre texte que je ne puis non plus dater exactement, mais qui n'est pas antérieur au VIe siècle. « Le 梁四公子記 *Leang sseu kong tseu ki* dit : Une grande jonque du Fou-nan venue de l'Inde occidentale avait à vendre un miroir en *p'o-li* [2] bleu ; le diamètre en était d'un pied cinq pouces ; il pesait quarante livres..... » (*Suit une légende sur les origines merveilleuses du p'o-li.*)

Le même texte est reproduit en abrégé à deux reprises dans le *T'ou chou tsi tch'eng* (*che-ho-tien*, k. 333).

XX. — Dans les œuvres choisies de 吳均 Wou Kiun (VIe siècle), incorporées au *Han wei lieou tch'ao po san kia tsi*, il y a (p. 8 v°) une phrase sur la canne à sucre du Fou-nan : « La canne à sucre du Fou-nan a trois nœuds par *tchang* (10 pieds). Quand le soleil la brûle, elle se rapetisse ; quand un vent frais souffle, elle se courbe ».

---

(1) Verre et composition vitreuse. Etymologiquement = vaidûrya.
(2) Verre. Etymologiquement = sphatika.

XXI. — Le pélerin chinois 義淨 Yi-tsing, qui voyagea dans les mers du sud de 671 à 695, s'exprime comme il suit dans son 南海寄歸內法傳 *Nan hai ki kouei nei fa tchouan* (k. 1, p. 68 de l'éd. du *Tripiṭ. jap.* 致, VII ; cf. Takakusu, *A record of the buddhist religion as practised in India and the Malay archipelago*, p. 10) : « (En partant du Champa) et en allant un mois vers le sud-ouest, on arrive au pays de 跋南 Pa-nan. On disait autrefois Fou-nan. Jadis c'était le royaume des Hommes nus [1]. Les gens y adoraient beaucoup les devas. Puis, la loi du Bouddha prospéra et se répandit. Mais aujourd'hui un roi méchant l'a complètement détruite, et il n'y a plus du tout de bonzes. Les hérétiques y sont mélangés. C'est là l'angle méridional du Jambudvīpa ; ce n'est pas une île de la mer ».

Dans le 大唐西域求法高僧傳 *Ta t'ang si yu k'ieou fa kao seng tchouan* du même auteur (*Tripiṭ. jap.* 致, VII, 92 ; cf. Chavannes, *Mémoire composé à l'époque de la grande dynastie T'ang sur les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans les pays d'Occident*, p. 5), il est parlé des pélerins qui, pour se rendre en Inde, avaient à franchir les mille fleuves. Et une note ajoute : « Le royaume de Pa (ou P'i)-nan a le Port des milles fleuves » (跋 [ou 跛] 南國有千江口也).

Dans le même ouvrage (trad. Chavannes. p. 57), Yi-tsing raconte le voyage qu'entreprirent pour se rendre dans l'Inde les religieux 義朗 Yi-lang, 義玄 Yi-hiuan et 智岸 Tche-ngan. « Lorsqu'ils furent arrivés à Wou-lei (un peu à l'ouest de Pakhoï), il montèrent sur une jonque marchande ; ils suspendirent leur bateau sur l'abîme ; ils dominèrent dix mille flots. Ils franchirent en bateau le 扶南 Fou-nan et attachèrent l'amarre dans le pays de 郎迦 Lang-kia... ».

XXII. — Des moines bouddhistes originaires du Fou-nan ont vécu en Chine. Je ne sais si on retrouverait la trace de beaucoup d'entre eux. Il en est deux du moins dont les traductions figurent encore au *Tripiṭaka*. Tous deux vivaient dans la seconde moitié du Ve siècle et la première moitié du VIe.

L'un d'eux (Nanjio, *Catalogue*, appendice II, nº 102) s'appelait Saṅghapāla ou Saṅghavarman (僧伽婆羅 Seng-kia-p'o-lo), traduit en chinois par 衆鎧 Tchong-k'ai ou 僧養 Seng-yang. Originaire du Fou-nan, il avait entendu par-

---

(1) Par pays des Hommes nus, nous ne sommes pas obligés d'entendre le pays le plus connu sous ce nom et qui répond sans doute aux Iles Nicobar. On appelait aussi pays des Hommes nus la région des Moï de la chaîne annamitique (cf. *Chouei king tchou*, k. 36, p. 29).

(2) Il n'y a pas d'identification sûre pour ce pays de Lang-kia ou 郎迦戍 Lang-kia-chou, que Hiuan-tsang appelle 迦摩浪迦 Kia-mo-lang-kia (Kāmalaṅka). C'est évidemment le même pays que le 狼牙修 Lang-ya-sieou des historiens canoniques, qui ne fut guère en relations directes avec la Chine que sous les Leang (506-556), mais resta connu jusque sous les T'ang (618-905), et que, sous les Ming (au XVe siècle), les Chinois identifièrent à tort à Ceylan. M. Schlegel, qui a discuté cette question, n'a tenu aucun compte de la forme donnée par Hiuan-tsang ; son argumentation n'est pas convaincante.

ler de la dynastie des Ts'i (479-501); et il s'embarqua sur une jonque qui le mena en Chine. Les biographes disent qu'il prit pour maître Guṇabhadra, ce qui ne laisse pas de surprendre un peu, car il y a bien eu au Ve siècle un Guṇabhadra célèbre en Chine, mais il est mort en 468 (1). Or, nous savons que Saṅghapāla est né en 460. Comme d'autre part une courte notice sur Saṅghapāla est donnée dans le *Kao seng tchouan* (k. 3, p. 19) à la suite de celle de Guṇavṛddhi qui n'est mort, lui, qu'en 501 (2), je me demande si les auteurs du *Siu kao seng tchouan* (k. 1, 85) et du *K'ai yuan che kiao lou* (k. 6, p. 53) n'ont pas fait ici quelque confusion. Quoi qu'il en soit, comme Saṅghapāla savait plusieurs langues, l'empereur Wou des Leang le fit mander dès 506 et, pendant les seize années qui suivirent, le fit travailler à des traductions de livres saints en cinq endroits dont l'un au moins porte un nom significatif, le 扶南館 Fou-nan-kouan, ou Bureau du Fou-nan. Saṅghapāla mourut en 524 (3), âgé, à la chinoise, de 65 ans.

Le second çramaṇa du Fou-nan (Nanjio, *ibid.*, nº 101) avait pour nom de religion Mandra (曼陀羅 Man-t'o-lo) ou Mandrasena (曼陀羅仙 Man-t'o-lo-sien). Il était arrivé à la capitale des Leang en 503, puis avait reçu de l'empereur Wou l'ordre de travailler avec Saṅghapāla à des traductions de livres saints ; jamais il ne put acquérir une bonne connaissance de la langue chinoise.

Voilà les seuls textes que j'aie trouvés sur le Fou-nan ; tous, on le voit, sont anciens, et datent du temps où on avait encore de ce pays une connaissance directe. Il m'a paru inutile d'apporter ici le témoignage des compilateurs de plus basse date, qui, comme Ma Touan-lin, ne font que copier les passages mêmes que nous avons sous les yeux. Mais, avant de résumer ce que ces textes nous apprennent de l'ancien Fou-nan, il me faut dire pourquoi j'en écarte d'autres que M. Aymonier a cru devoir utiliser.

« Il nous a paru, dit M. Aymonier (p. 127), que non seulement les noms chinois de ces royaumes lointains changeaient avec le temps,... mais aussi qu'aux mêmes époques, ou à peu près, des noms très différents sont donnés aux mêmes royaumes... Nous ignorons si cette observation a déjà été émise, du moins avec cette portée étendue et générale, par quelque sinologue. Nous ne nous dissimulons pas que cette voie, nouvelle croyons-nous, est pleine de périls... Mais que risquons-nous, après tout! Les identifications des sinologues, sur ces seuls *Méridionaux* qui nous intéressent, ne sont rien moins que certaines... » Et c'est ainsi que l'attention de M. Aymonier, « excitée d'abord, dit-il, par certains détails des notices sur les pays de 婆利 P'o-li et de 郎牙修 Lang-ya-sieou, fut particulièrement attirée par ce nom même de P'o-li, ainsi que par celui de 哥羅 Ko-lo. Ces termes nous rappelaient, en effet, le Ba-lori et le Co-luc qu'un vieil auteur annamite, cité dans notre

(1) cf. *Kao seng tchouan*, III, 18 ; Nanjio, *Catalogue*, Appendice II, nº 81.
(2) cf. Nanjio, *ibid.*, nº 97 ; *Kao seng tchouan*, III, 19.
(3) M. Nanjio dit 520 ; c'est une inadvertance.

volume sur le *Royaume actuel du Cambodge* (p. 133), appliquait à un pays qui ne pouvait être que le Fou-nan lui-même ». M. Aymonier fait bon marché des identifications des sinologues, c'est son droit, et je crois en effet qu'il nous reste beaucoup à travailler en pareille matière. Mais personne, à le lire, ne se douterait que le « vieil auteur annamite », auquel il accorde tant de créance, vivait au XIXe siècle (1). D'ailleurs, Ko-lo devient en sino-annamite Co-la et non Co-lưc, et M. Aymonier veut bien reconnaître que « cette différence ne confirme pas notre hypothèse sur ce nom », bien que d'ailleurs « elle ne l'infirme pas non plus d'une manière absolue ». En réalité, M. Aymonier a été victime d'un contresens d'Aubaret ; il n'y a jamais eu de pays de Co-lưc. Le texte (k. 2, p. 7 v°) dit: 案婆地乃古陸真臘之地 « Mon opinion est que Baria, c'est la région de l'ancien (*kou*) Tchen-la de terre (*lou-tchen-la*) ». On sait en effet que, sous les T'ang, le Cambodge s'était divisé en deux moitiés : le Tchen-la d'eau et le Tchen-la de terre. Cette opinion que le Tchen-la de terre occupait la région de Baria est d'ailleurs toute personnelle à l'auteur annamite de la *Description de la Basse-Cochinchine*. En tout cas, ce sont les deux mots *kou* et *lou* (en sino-annamite *cổ* et *lục*) qu'Aubaret a soudés ensemble pour en faire ce pays de Co-luc (2), où M. Aymonier songe à retrouver le Ko-lo des Chinois, après y avoir cherché le nom mythique de l'ancien Cambodge, Kouk Telok (*Le Cambodge*, I. 133).

Pour l'autre nom au contraire, il est parfaitement exact que le Ba-lơi du sino-annamite correspond au P'o-li des Chinois, mais c'est par un autre contresens qu'Aubaret met l'identification de ce pays de Ba-lơi ou P'o-li avec Baria sur le compte d'un livre *Tan-duong*, qui est devenu dans le *Cambodge* de M. Aymonier (I. 133) un nom d'homme. *Tân-dường* est la prononciation annamite de 新唐 *sin-t'ang*, et il s'agit du *Sin t'ang chou* ou *Nouvelle histoire des T'ang*, dont l'auteur du *Gia định thông chí* cite le paragraphe sur le pays de P'o-li avant de proposer d'identifier ce pays à Baria. Il resterait, il est vrai, d'après la traduction d'Aubaret, que « un autre ouvrage, le *Chan-van*, change le caractère *lơi* en *ría*, ce qui tendrait à prouver que ce *Ba-lơi* n'est autre chose que *Ba-ria* ». Mais c'est encore un contresens. Le texte dit seulement : « Selon le 正韻 *Tcheng yun*, le caractère 利 *li* se prononce *l* (*i* + *l*) *i* », ou plutôt c'est ce que veut dire le texte à la chinoise, mais il faut, pour comprendre la raison de cette citation, se rendre compte de la confusion produite ici par la prononciation sino-annamite. On sait qu'on marque en chinois la prononciation d'un mot en écrivant successivement un caractère qui a le son initial du mot à déterminer et un autre qui

(1) La *Description de la Basse-Cochinchine* ou *Gia định thông chí* a été rédigée dans la première moitié du XIXe siècle. Notre bibliothèque ne possède pas le texte original ; je dois à l'obligeance de M. Dumoutier d'avoir pu consulter son exemplaire, dont l'arrangement est différent de celui du texte qu'a utilisé Aubaret.

(2) La traduction d'Aubaret n'indique pas les accents ; M. Aymonier écrit ici à tort *luc*.

en a le son final. C'est donc ainsi que les dictionnaires disent en général que 利 *li* se prononce comme 力 *li* + 至 *tche* ou *l* (*i* + *tch*) *e*, soit *li* (*tche* = anciennement *tchi*) ; ce caractère 利 *li* a en sino-annamite les prononciations de *lị* et, subsidiairement, de *lợi*. Mais un autre dictionnaire chinois, le *Tcheng yun*, a choisi, pour représenter le son final de 利 *li*, un autre caractère que 至 *tche*, de même rime d'ailleurs, et qui est 地 *ti* ; en chinois le résultat est le même, et *l* (*i* + *t*) *i* équivaut encore à *li*. Par contre ce caractère 地 *ti* a pris en sino-annamite une prononciation un peu différente, *địa*, et c'est précisément lui qui est employé par l'auteur annamite pour figurer graphiquement, tant bien que mal et faute d'un équivalent exact, la seconde partie du nom de Baria. D'où cet Annamite a conclu que le *Tcheng yun* avait voulu indiquer pour le caractère 利 *li* chinois non pas une forme *lị* ou *lợi*, mais bien une finale en *ia* qui justifierait l'identification de P'o-li à Baria.

Ainsi aucune tradition indigène digne de créance ne nous porte à croire que le P'o-li ait jamais pu être un autre nom du Fou-nan. Il ne me semble pas non plus que M. Aymonier l'ait établi par les arguments qu'il qualifie d' « indirects ». L'un d'eux est qu'une femme célèbre du P'o-li, Po-tsing-wang, doit probablement être identifiée avec la reine Lieou-ye du Fou-nan. Mais M. Aymonier a été trompé par un contresens de d'Hervey de Saint-Denys. Po-tsing-wang n'est pas le nom d'une femme, mais bien du roi Çuddhodana, père du Buddha, et l'*Histoire des Leang* rapporte seulement la légende selon laquelle « la femme du roi Çuddhodana était une fille de ce pays » (1). Je n'attache pas beaucoup plus d'importance à cet autre argument que, comme les Cambodgiens, les habitants du P'o-li « se perçaient les oreilles, portaient colliers et bracelets d'or et drapaient sur leur épaule une pièce d'étoffe » ; il devaient avoir ces usages en commun avec nombre d'autres peuples de la péninsule et des îles. La seule raison de quelque poids que M. Aymonier me paraisse mettre en avant est que le nom de famille du roi du P'o-li était, au début du VIe siècle, Kaundinya, et qu'il en fut de même du roi du Fou-nan. Mais à laisser même de côté les identifications déjà proposées pour P'o-li et que M. Aymonier ne discute même pas, il ne me semble pas que ce seul fait d'une communauté de nom doive prévaloir contre des textes aussi formels que ce passage de l'*Histoire des Leang* : « La seizième année *t'ien-kien* (517), le huitième mois, au jour *sin-tcheou*, le Fou-nan et le P'o-li envoyèrent chacun une ambassade offrir en présent des produits du pays ». Quelle qu'ait été la situation du P'o-li, que je ne mets pas actuellement en question, il faut, je crois, le maintenir résolument à part du Fou-nan.

Il ne semble pas non plus qu'on doive admettre l'hypothèse par laquelle M. Aymonier (p. 129) identifie le Lang-ya-sieou soit au Fou-nan, soit à l'une des

(1) Ce passage a été correctement traduit dès 1879 par Groeneveldt dans les *Verhandelingen van het Genootschap van Kunsten en Wetenschappen* de Batavia, et il se retrouve dans les *Essays relating to Indo-China, IIe series* (Londres, 1887, in-8°, 2 vol.; t. I, p. 204), où le travail de Groeneveldt a été réimprimé.

provinces de ce royaume. L'une des raisons de M. Aymonier est que la température et les productions ressemblent à celles du Fou-nan » ; il en est de même, selon les Chinois, pour presque toute l'Indochine. « Les habitants portent des vêtements qui reçoivent le même nom qu'au Fou-nan » ; sans doute, mais ce nom de 干漫 *kan-man* a été employé par les Chinois pour désigner le *sarong* et peut-être aussi le *sampot* dans toute l'Indochine et la Malaisie. M. Aymonier croit que les détails de la mission chinoise de 607 (et non 606) permettent de situer le Lang-ya-sieou soit à Kampot, soit à Chantaboun. Encore aurait-il dû discuter les raisons pour lesquelles M. Schlegel l'a placé en pays malais. D'ailleurs, M. Aymonier ne paraît tenir compte ni du passage où Yi-tsing (Chavannes, *Religieux éminents*, p. 57) raconte le voyage du moine Yi-lang de Chine au Fou-nan et du Fou-nan au Lang-kia-chou, ni de celui où Hiuan-tsang, énumérant les pays d'Indochine, nomme le Kāmalaṅka, qui est notre Lang-kia-chou, tout à part d'Īçānapura, qui est le Cambodge d'Īçānavarman, c'est-à-dire, pour M. Aymonier, le Fou-nan.

Il ne saurait s'agir en cet article de pousser plus loin la discussion et de parcourir avec M. Aymonier toute la péninsule ; lui-même reconnaît qu'il s'est engagé dans une voie difficile ; il m'excusera de ne pas l'y suivre, et de revenir au Fou-nan.

* * *

La première difficulté que présente le problème du Fou-nan vient du nom même de ce pays. M. Aymonier (p. 109), s'appuyant sur le dictionnaire de M. J. Bonet, incline à voir en 扶南 Fou-nan un nom purement chinois, qui signifierait « Sud défendu ». C'est en effet possible. Mais il ne faut pas négliger deux autres orthographes du nom, l'une 夫南 Fou-nan donnée au IIIe siècle par Tso Sseu (texte nº XII), l'autre 跋南 Pa-nan, qui est employée au VIIIe siècle par Yi-tsing (texte nº XXI). Cette variété d'orthographes tend à faire croire que nous nous trouvons en présence d'une transcription. Malheureusement aucun original vraisemblable n'a été restitué, pas plus le P'o-nam de M. Schlegel que le Phnom (-penh) de M. Parker (1).

Si du nom du pays nous passons à sa situation, il nous est permis, je crois, d'être plus précis, et je suis heureux de me trouver ici en plein accord avec M. Aymonier : le Fou-nan ne peut correspondre en principe qu'au Cambodge.

(1) Schlegel, dans *T'oung pao*, II. II. 84 ; Parker, *China*, p. 307. L'hypothèse de M. Schlegel suppose deux mots thai, ce qui est hors de question ; quant à celle de M. Parker, elle ne tient pas compte de deux choses : le nom de Phnom-Penh est récent ; et surtout Phnom signifie seulement « montagne ». — Dans la même note, M. Parker, qui identifie bien le Fou-nan au Cambodge, dit que les ruines d'Angkor sont appelées par les Chinois « Temple du roi de Ts'in », sans doute 秦王寺 Ts'in-wang-sseu, et comme Ts'in ou plutôt Ta-ts'in désigne l'orient byzantin, il suppose que la visite des envoyés de Marc-Aurèle (en 166 de notre ère) a peut-être laissé quelque souvenir en la région. Il n'y a rien à retenir de cette dernière hypothèse, mais je serais vivement désireux de connaître le texte, ou la traduction, auquel M. Parker doit ce nom de Ts'in-wang-sseu.

actuel et à la Basse-Cochinchine. Nous avons dans le nom du Lin-yi un point de repère sûr. Sans entreprendre ici l'étude de ce pays, qu'il me soit permis de dire que ce nom, qui semble avoir été d'abord le nom chinois d'une région et peut-être d'une ville de l'Annam septentrional, a pris de bonne heure dans les textes historiques, dès le IIIe siècle, la valeur de « royaume cham » ; et il est non moins certain que, tant par ses provinces d'administration directe que par ses principautés vassales, le royaume cham s'étendait au sud jusqu'aux extrêmes limites de l'Annam actuel. Or que disent les textes? En 280, le général chinois T'ao Houang (texte nº III) déclare que le Lin-yi « touche au sud au Fou-nan ; leurs tribus sont très nombreuses; leurs bandes amies se prêtent un mutuel secours ». En 431 ou 432 (texte nº IV), le roi du Lin-yi veut emprunter au roi du Fou-nan des soldats pour marcher contre le Tonkin. Vers 480, le bonze Nāgasena, venu malgré lui au Lin-yi, gagne le Fou-nan par des chemins de traverse (texte nº V). A ce moment, un sujet du roi du Fou-nan (texte nº V), ou, selon d'autres textes (texte nº VI), son propre fils venait de s'emparer du trône du Lin-yi. Au Ve siècle encore, Tchou Tche déclare que le Fou-nan est à quatre mille *li* du Lin-yi et qu'on peut y arriver par voie de terre et par voie de mer (texte nº X). Enfin, à la fin du Ve ou au commencement du VIe siècle, Li Tao-yuan (texte nº XVI), dit dans son *Chouei king tchou* que le Lin-yi touche au sud du Fou-nan. Or le Cambodge (en y comprenant, comme cela fut vrai jusqu'au XVIIIe siècle, la Basse-Cochinchine) est le seul pays qui puisse être à la fois au sud du Lin-yi, limitrophe de ce pays, et auquel, en venant du Lin-yi, on ait accès par terre et par mer. Comme territoire, le Fou-nan, s'il ne se restreignait sans doute pas au Cambodge historique, occupait donc assurément le bassin inférieur du Mékong (1).

Il est peut-être même possible de préciser davantage, et d'établir avec quelque probabilité quel était le centre de la puissance du Fou-nan. Les textes nous parlent d'un grand fleuve qui coulait de l'ouest ou du nord-ouest (textes nos V, VI) et qui allait à l'est se jeter dans la mer. Ce ne peut être, je crois, que le Mékong. De plus la capitale était à 500 *li* de la mer, et cette distance indiquée à partir de la mer, sans qu'on fasse mention d'une route pour s'y rendre, est une présomption en faveur d'une distance comptée par voie d'eau. La légende nous porte dans le même sens : lorsque Houen-t'ien se rend au Fou-nan, il arrive sur sa grande jonque marchande aux faubourgs de la capitale, et la reine sort, et monte en barque, pour l'attaquer. Enfin, lorsque les navigateurs ne savaient pas encore, semble-t-il, se rendre de l'Océan indien en Chine par le détroit de Malacca, d'où ils auraient directement mis le cap sur Poulo-Condor en laissant à l'ouest le golfe de Siam, ils paraissent avoir, entre la région de l'isthme de

(1) Je ne crois pas, contrairement à l'opinion de M. Barth (*J. des savants*, mai 1898, art. sur *Le pèlerin chinois I-tsing*, p. 14 du tirage à part), qu'on puisse contre cette identification arguer de la phrase d'Yi-tsing : « Ce pays est l'angle méridional du Jambudvīpa ; ce n'est pas une île de la mer ». Il me semble que la seconde phrase explique la première ; par Jambudvīpa, Yi-tsing doit entendre ici le continent.

Kra et le Tonkin ou la Chine, fait toujours escale au Fou-nan; l'ambassade chinoise du IIIe siècle trouva des Hindous à la capitale; c'est de là que le roi Fan Siun était parti pour conquérir les états de ses voisins maritimes; il était naturel, et il semble d'accord avec les faits, que la capitale fût sur un fleuve, et par conséquent sur le Mékong. Or si des bouches du Mékong, et en admettant que dans les temps historiques elles n'aient pas trop considérablement gagné sur la mer (1), nous comptons cinq cents *li* en amont, soit environ 200 kilomètres, nous aboutissons entre Chaudoc et Phnom-penh, en une région qui semble avoir été un des centres les plus anciens de la civilisation au Cambodge. C'est là, à Angkor-bâtrei sans doute, qu'une inscription de la province de Battambang permet de placer avec grande vraisemblance la première capitale du Cambodge historique, Vyādhapura (2). Il ne serait pas autrement surprenant que les Cambodgiens du Tchen-la, Bhavavarman et ses successeurs, eussent adopté pour eux-mêmes, à la fin du VIe et au début du VIIe siècle, l'emplacement de l'ancienne ville royale du Fou-nan.

Les seuls renseignements que nous ayons, grâce aux Chinois, sur l'histoire primitive de cet ancien royaume, sont d'un caractère partiellement légendaire. Cependant, à travers les fables, on devine le premier contact de populations encore très arriérées avec une civilisation supérieure. Les habitants du Fou-nan allaient nus et tatoués, comme longtemps après allaient encore les sauvages des régions montagneuses, lorsque, sous la reine Lieou-ye, c'est-à-dire « Feuille-de-saule » (3), un étranger, qui pratiquait le culte des génies et s'appelait Houen-t'ien, vint s'emparer du pays et imposa aux femmes un vêtement sommaire. A quel moment Houen-t'ien vint-il au Fou-nan? ou plutôt peut-être à quel moment eut lieu cette première arrivée d'immigrants à laquelle son nom est resté attaché? M. Aymonier (p. 137) dit sans restriction que ceci se passait « vers la seconde moitié de notre premier siècle ». Je ne sais si des textes qui me sont restés inconnus lui permettent d'établir certainement son opinion, mais, avec moins d'assurance, c'est au plus tard vers cette même époque que je placerais hypothétiquement le règne douteux de « Feuille-de-saule ». En effet, c'est dans la première moitié du IIIe siècle que les Chinois connurent directement le Fou-nan, ou du moins c'est à cette époque qu'il faut faire remonter les premiers renseignements transmis par les annales dynastiques. Or à ce moment régnait un usurpateur, succédant à une courte dynastie qui avait pu durer un demi-siècle. Avant cette dynastie, il faut encore placer les successeurs de Houen-t'ien dont l'avant-dernier ne serait mort qu'à 90 ans. Nous ne pouvons donc faire descendre plus bas que le premier siècle l'époque où vivait Houen-t'ien. Qu'était par contre ce Houen-t'ien, et d'où venait-il? Il pratiquait le culte des esprits, ce qui est le

(1) Cf. le compte-rendu de M. Barth dans le *Journal des savants* de juillet 1901, reproduit *B. E. F. E.-O.*, II. 79-80.

(2) Cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I. 201.

(3) Le saule proprement dit est, je crois, inconnu au Cambodge.

nom ordinaire par lequel les Chinois désignent le culte brahmanique. D'autre part il vint d'un pays lointain sur un navire marchand. Il est incontestable aussi que sous ses successeurs le Fou-nan devint un grand royaume, dominant presque tout le golfe du Siam Dans l'ignorance où nous sommes d'aucun empire purement indigène fondé en Indochine, il serait donc bien tentant de voir dans l'histoire de Houen-t'ien la trace la plus lointaine de l'influence hindoue sur la côte méridionale de la péninsule. Mais il y a aussi à cette thèse quelques objections que je ne puis omettre. Lorsqu'au IIIe siècle, le roi Fan Tchan reçoit la visite du marchand Kia-siang-li qui vient de l'Inde, il semble qu'il n'ait jamais ouï parler de ce pays lointain. De plus, l'hindouisation définitive du Fou-nan ne paraît devoir être attribuée qu'au brahmane Kaundinya, qui vivait sans doute à la fin du IVe siècle. Mais peut-être ne faut-il pas prendre les textes trop au pied de la lettre. Il est bien sûr en effet que, dès le IIe siècle, des relations étaient établies soit par l'isthme de Kra, soit par le détroit de Malacca, entre l'Inde et la Chine ; le Fou-nan était sur la route, et les navires n'aimaient pas alors les voyages où l'on s'écartait trop des côtes ; il serait bien étrange que les jonques eussent attendu au IIIe siècle pour venir faire escale sur les côtes de la Basse-Cochinchine. Enfin le nom même de Houen-t'ien est peut-être d'origine hindoue. On a vu qu'avec les meilleurs textes j'ai préféré la leçon Houen-t'ien à Houen-houei. Or, s'il fallait dire à quelle forme hindoue peut répondre Houen-t'ien, je n'hésiterais guère à opiner pour Kaundinya. Mais alors on voit mal quel lien réunirait ce Kaundinya du premier siècle à celui du IVe. Le plus tardif aurait-il repris à son profit une vieille tradition et usurpé le nom du civilisateur réel ou légendaire de l'ancien Fou-nan ? Sur une identification elle-même problématique, il est peut-être permis de poser la question, mais il serait téméraire de vouloir la résoudre.

Houen-t'ien eut de son union avec la reine Lieou-ye un fils, auquel on donna un apanage de sept villes. Il semble que cette création de grands vassaux n'ait pas été sans danger pour le trône. Toujours est-il qu'un des successeurs de Houen-t'ien, Houen P'an-houang, dont le premier nom indique encore la descendance, parvint à semer la discorde entre les sept villes et les réduisit ; dès lors il ne donna aux princes qu'une seule ville à administrer avec le titre de « petits rois ».

Houen P'an-houang vivait sans doute au IIe siècle ; il mourut à l'âge avancé de 90 ans, laissant le trône à son fils cadet P'an-p'an. Celui-ci se reposait du soin des affaires sur son grand général Fan-man ou Fan-che-man (1) ; il mourut au bout de trois ans, et le peuple élut au pouvoir suprême Fan-che-man. Le choix était bon sans doute ; Fan-che-man fut le principal artisan de la grandeur du Fou-nan. Il soumit les royaumes voisins qui se reconnurent ses vassaux ; il

(1) C'est ce même nom de Fan qui devient au IIIe siècle le nom de famille des rois du Lin-yi ; mais je ne vois jusqu'à présent rien à tirer de cette coïncidence.

arma des navires et conquit, semble-t-il, une grande partie de la presqu'île de Malacca. Le premier, il aurait pris le titre de « Grand roi du Fou-nan ». Il allait se mettre en campagne contre le pays de l'Or, qui était sans doute sur les côtes de l'Océan indien, du côté de Martaban, quand il fut terrassé par une maladie à laquelle il dut succomber peu après. Son fils aîné, Fan Kin-cheng, le remplaça à la tête des troupes. Mais, à la mort de Fan-che-man, le général Fan Tchan, fils de la sœur aînée de Fan-che-man, profita de l'absence de l'héritier légitime Fan Kin-cheng. Il monta lui-même sur le trône et fit mettre à mort Fan Kin-cheng.

Ce règne de Fan Tchan est important ; c'est cet usurpateur qui serait le premier entré en relations officielles et directes avec les princes de l'Inde. Un texte du Ve siècle raconte qu'un certain Kia-siang-li, origine d'un pays de T'an-yang qui se trouvait, semble-t-il, à l'occident de l'Inde, gagna l'Inde et de là le Fou-nan. C'est lui qui aurait appris au roi Fan Tchan quelles merveilles ce pays lointain montrait au visiteur, mais le voyage était long ; il pouvait aller et retour durer trois et même quatre ans. Le roi Fan Tchan fut-il séduit par les récits de de Kia-siang-li ? Du moins savons-nous de source sûre qu'il envoya en ambassade dans l'Inde un de ses parents nommé Sou-wou. Celui-ci s'embarqua à T'eou-kiu-li, peut-être Takkola, ce qui indiquerait que l'influence du Fou-nan s'étendait bien alors jusqu'à l'Océan indien. L'ambassade arriva aux bouches du Gange et remonta le fleuve jusqu'à la capitale d'un prince qui appartenait sans doute, comme l'a reconnu M. S. Lévi, à la dynastie des Murundas. Le roi hindou fit promener les étrangers à travers son royaume, puis les congédia en leur remettant en présent pour leur prince quatre chevaux du pays indo-scythe, et en leur donnant à son tour pour compagnon l'Hindou Tch'en-song. Quand Sou-wou parvint au Fou-nan, il y avait quatre ans qu'il en était parti.

Mais à ce moment, Fan Tchan, très probablement, ne régnait déjà plus. Fan-che-man, en mourant, laissait, outre son fils aîné Fan Kin-cheng, un enfant en bas âge, Fan Tch'ang. Fan Tch'ang fut élevé dans le peuple, puis, parvenu à l'âge de vingt ans, vengea la mort de son frère aîné Fan Kin-cheng par l'assassinat de son cousin germain l'usurpateur Fan Tchan. Les historiens ne disent pas si Fan Tch'ang monta alors lui-même sur le trône ; ce fut en tout cas pour peu de temps, et lui-même fut à son tour assassiné et remplacé par le général Fan Siun.

Voilà ce qui s'était passé au Fou-nan pendant l'absence de Sou-wou. A ces faits il faut en ajouter un autre qui, pour nous, est de toute première importance: Fan Siun venait de recevoir la misssion chinoise de K'ang T'ai et de Tchou Ying.

Nous ne savons pas de façon certaine à quel moment il faut placer les premières relations de la Chine et du Fou-nan. Mais il est probable que la première mission officielle fut celle de Tchou Ying et K'ang T'ai, qui date sans doute de 225-230 et fut vraisemblablement envoyée par le gouverneur du Tonkin Lu Tai au nom de la dynastie Wou (cf. texte II). C'est peut-être à la suite de cette première mission que le Fou-nan envoya l'ambassade dont parlent les textes n° XVIII. Ce que les textes en tout cas ne permettent pas de révoquer en

doute, c'est la mission même de K'ang T'ai et Tchou Ying au temps du premier empereur des Wou (222-252). Les envoyés rapportèrent des renseignements sur plus de cent royaumes. C'est certainement à eux que les histoires dynastiques doivent leur information sur l'histoire du Fou-nan jusqu'au milieu du IIIe siècle.

K'ang T'ai et Tchou Ying trouvèrent sur le trône du Fou-nan le général Fan Siun. On raconte qu'à ce moment les femmes seules, depuis la venue de Houen-t'ien, se vêtaient d'une pièce de drap, mais que les hommes allaient encore nus; c'est sur les observations des envoyés chinois que Fan Siun le leur aurait interdit. Ce qui est plus important, c'est que K'ang T'ai et Tchou Ying trouvèrent au Fou-nan Tch'en-song, l'envoyé du prince Murunda, et à laisser de côté les informations que cette rencontre valut aux Chinois sur l'Inde, elle nous permet d'établir approximativement la chronologie des précédents règnes (1).

En effet, quand Tchou Ying et K'ang T'ai arrivèrent au Fou-nan en 225-230 (?), Fan Siun était depuis peu sur le trône, puisqu'il avait à sa cour l'envoyé Tch'en-song, venu de l'Inde à la suite d'une ambassade du Fou-nan dont l'absence avait duré quatre ans et qui avait été envoyée par le roi précédent Fan Tchan. Mais Fan Tchan avait régné entre quinze et vingt ans; c'est ainsi que nous serions amenés à placer vers 205 ou 210 la mort de son prédécesseur le grand conquérant Fan-che-man.

Après le règne de Fan Siun qui fut très long, s'il faut encore avec le texte VI lui attribuer l'ambassade de 287, et qui noua peut-être ces alliances avec le Lin-yi que signale un mémorial de 280 (texte no III), toute indication fait à nouveau défaut pendant plus d'un demi-siècle. Le pays semble avoir été plus ou moins troublé, puisqu'en 357 l'Hindou Tchou Tchan-t'an, « se disant roi », envoie une ambassade à la cour.

Il faut encore sauter trois quarts de siècle pour trouver en 434 une nouvelle ambassade. Mais dans l'intervalle une transformation considérable semble s'être opérée; le Fou-nan a été complètement hindouisé par Kaundinya. D'après la tradition que les Chinois connurent au Ve siècle, ce brahmane Kaundinya aurait été appelé, par un esprit, au sud (de ce pays), dans l'état de P'an-p'an, où les gens du Fou-nan seraient allés le chercher en grande pompe. Puis il aurait réformé les institutions du Fou-nan sur le modèle de celles de l'Inde. Voilà tout. Les textes, on le voit, sont sobres de détails à son sujet. Comme il est dit qu'il était

---

(1) Il ne faut pas oublier cependant que des données, même précises, mais qui reposent chacune sur un témoignage unique, ne doivent jamais être acceptées qu'en admettant une part possible d'erreur.

(2) Sur le bouddhisme et le brahmanisme au Cambodge, cf. les observations de MM. Bergaigne et Barth dans *J. A*, août-septembre 1882, pp. 191, 199, et janvier 1884, pp. 61-62; Senart, art. de la *Revue archéologique* de mars-avril 1883 sur l'inscription de Srei Santhor, reproduit en grande partie par M. Aymonier dans *Le Cambodge*, I, 262 et ss.; Barth, compte rendu de l'ouvrage de M. Aymonier dans le *Journal des savants* de juillet 1901, reproduit *B. E. F. E.-O.*, II. 84; *I. S. C. C.*, pp. 60-64.

un des successeurs de Tchou Tchan-t'an, qui envoya une ambassade en 357, et que le roi qui envoya une ambassade en 434 était à son tour un de ses successeurs, il faut placer vers la fin du IVe siècle ou le début du Ve le temps de sa venue au Fou-nan.

En 434, 435, 438, un roi que les textes appellent tantôt Tch'e-li-pa-mo et tantôt Tch'e-li-t'o-pa-mo, envoie des ambassades en Chine. C'est peut-être à lui qu'en 431 ou 432 le roi du Lin-yi veut en vain emprunter des troupes pour marcher contre le Tonkin.

Nous sommes mieux informés sur un de ses successeurs, Kaundinya Jayavarman. Ce prince avait envoyé des marchands à Canton, qui, à leur retour, furent jetés sur la côte du Lin-yi (Champa), ainsi que le bonze hindou Nāgasena qui se trouvait à bord avec eux. Nāgasena gagna le Fou-nan par des chemins de traverse, et, en 484, le roi Jayavarman l'envoya offrir des présents à l'empereur de Chine, et lui demander en même temps de l'aider à vaincre le Lin-yi. Depuis quelques années en effet, un usurpateur s'était emparé du trône de ce pays, mais, alors que les textes sur le Lin-yi l'appellent Tang-ken-tch'ouen, fils du roi du Fou-nan, le roi Jayavarman le représente comme un de ses serviteurs, nommé Kieou-tch'eou-lo. L'empereur de Chine remercia Jayavarman de ses présents, mais n'envoya pas de troupes contre le Lin-yi. A travers la phraséologie souvent obscure du placet, nous distinguons du moins deux choses : d'abord que le culte çivaïte était dominant au Fou-nan, et c'est sans doute à Maheçvara et à ses acolytes qu'il faut rapporter les statues à deux têtes et quatre bras, ou à quatre têtes et huit bras, et tenant un enfant, un animal, le soleil, la lune, que signalent les histoires dynastiques. Mais, en même temps, le bouddhisme était pratiqué. Le placet est en grande partie bouddhique et il est remis par un bonze hindou qui a séjourné au Fou-nan. Bien plus, c'est sous le règne de Jayavarman que deux bonzes originaires du Fou-nan viennent s'établir en Chine (texte n° XXII); tous deux savaient assez le sanscrit pour qu'on les ait employés leur vie durant à traduire les livres saints. Nous remontons par là deux siècles plus haut que l'inscription de Vat Prei Vier, datée de 665, et qui était jusqu'ici le plus ancien vestige du bouddhisme au Cambodge. Avec prédominance sans doute du brahmanisme çivaïte, ou tout au moins des éléments extérieurs du çivaïsme, il semble qu'on ne puisse guère établir au profit de l'un ou l'autre culte une sérieuse priorité de venue.

En 503, Jayavarman envoie une autre ambassade à l'empereur de Chine, qui lui confère en retour le titre de « Général du Sud pacifié, roi du Fou-nan ». En 511, en 514, nouvelles ambassades. Cette même année 514, Jayavarman meurt, et c'est son fils aîné, né d'une concubine, qui met à mort le fils cadet né de la femme légitime, et succède à son père sous le nom de Rudravarman. En 517, Rudravarman envoie en ambassade en Chine un certain Tchou Tang-pao-lao. Il rend encore hommage en 519, 520, 530, 535, 539. En 539, il offre même à l'empereur de lui céder un cheveu du Buddha long de douze pieds, et l'empereur dépêche le bonze Yun-pao pour quérir la relique.

Après Rudravarman, les textes chinois ne nous donnent plus le nom d'aucun souverain du Fou-nan. Ils nous apprennent seulement que le Fou-nan fut réduit par Citrasena, roi du Tchen-la, dont le fils Içānasena envoya une ambassade à la cour des Souei en 616-617 ; d'autre part, ils nous disent ailleurs que T'ō-mou, capitale du Fou-nan, fut brusquement conquise par le Tchen-la, et que le (prince du) Fou-nan dut émigrer encore plus au sud, en une ville de Na-fou-na, qui pourrait à la rigueur s'appeler Navanagara. Si T'ō-mou était bien dans la région de Chaudoc-Phnompenh, peut-être Na-fou-na devrait-il être cherché du côté de Kampot. Malgré leur affaiblissement, les princes du Fou-nan durèrent encore, semble-t-il, quelque temps, puisqu'ils purent envoyer des ambassades à la cour des T'ang dans la première moitié du VIIe siècle (1). Après quoi, la nuit se fait sur eux, et ils disparaissent dans l'empire khmèr. Lorsqu'à la fin du VIIIe siècle Yi-tsing parle du « Pa-nan qui est l'ancien Fou-nan », et où un prince méchant a récemment anéanti la loi du Buddha, il ne me paraît guère douteux qu'il n'y ait dans son langage une pointe d'archaïsme et que déjà, par Pa-nan ou Fou-nan, il faille entendre le Tchen-la.

Si des textes chinois nous passons aux monuments de l'épigraphie cambodgienne, voici en gros ce qu'ils nous apprennent. Il y aurait eu au Cambodge deux rois, dont on ne sait rien que le nom, Çrutavarman et son fils Çreṣṭhavarman, qui aurait eu pour capitale Çreṣṭhapura (2). Après eux s'écoule un laps de temps indéfini, et une famille royale règne qui semble se dire issue de la fille de Kauṇḍinyasoma, et dont les souverains seraient dans l'ordre descendant : Rudravarman, Bhavavarman, Mahendravarman, Içānavarman, Jayavarman (3). Jayavarman régnait sûrement en 665-668 de notre ère (4). Une inscription nous prouve que son prédécesseur Içānavarman était sur le trône en 627 (5). Si nous rapprochons de cette donnée le texte de l'*Histoire des Souei* se rapportant à l'ambassade envoyée à la cour de Chine par le Tchen-la (Cambodge) en 616-617 et qui nous dit que le roi s'appelait Içānasena et habitait la ville d'Içānapura, qui est par ailleurs le nom que Hiuan-tsang au VIIe siècle donne au Cambodge, il n'y a aucun doute

---

(1) Il est assez étrange qu'aucune de ces ambassades ne soit indiquée dans les annales principales des souverains des T'ang, et qu'au paragraphe sur le Fou-nan elles soient portées sans désignation précise d'année. D'autre part, l'*Ancienne histoire des T'ang* les ignore complètement. Mais ce ne sont pas là, je crois, des arguments suffisants pour pouvoir écarter le témoignage de la *Nouvelle histoire des T'ang*. Par une nouvelle malchance, les documents authentiques qui semblent avoir existé sur l'histoire du Fou-nan au temps de la dynastie des Souei (589-618), ne se retrouvent pas dans les annales de cette dynastie.

(2) Cf. Bergaigne, *Chronologie de l'ancien royaume khmer*, dans *J. A.*, janvier 1884, p. 54.

(3) Barth, *Inscriptions sanscrites du Cambodge*, dans *J. A.*, août-septembre 1882, pp. 197 ; *I. S. C. C.*, XI, pp. 64 et ss.

(4) *I. S. C. C.*, X-XI, pp. 60 et ss.

(5) *I. S. C. C.*, VI, pp. 38 et ss.

qu'Içānasena soit Içānavarman et qu'il fût déjà sur le trône en 616-617. Mais les inscriptions donnent Mahendravarman pour prédécesseur à Içānavarman, et les textes chinois disent qu'Içānasena succéda à son père, dont j'avais proposé de restituer le nom, de façon probable mais non sûre, en Citrasena. On était dès lors tenté d'identifier le probable Citrasena à Mahendravarman.

Il n'y a plus de doute aujourd'hui. Au moment même où M. Finot déchiffrait une courte inscription gravée sur un rocher au bord du Mékong (1), et où il est dit que Citrasena a érigé en cet endroit un liṅga, M. Barth publiait dans les *Mélanges Kern* une autre inscription qui déclare que Mahendravarman portait avant son avènement le nom de Citrasena (2). Nous n'avons aucune inscription datée qu'on puisse sûrement assigner au règne de Mahendravarman. La seule inscription datée qui soit antérieure à celle d'Içānavarman en 627 est de 624. Il est clair que puisqu'Içānavarman régnait déjà en 616-617, c'est à son règne qu'il faut l'attribuer. Cette même inscription de 624 rappelle un fait qui se rapporte à l'an 604, mais sans que nous sachions quel prince régnait alors (3).

Le prédécesseur de Mahendravarman fut son frère aîné Bhavavarman. Bhavavarman avait laissé un fils, mais qui ne semble pas avoir régné. Nous avons de Bhavavarman plusieurs inscriptions ; aucune n'est datée (4). Il est certain d'ailleurs que son règne doit se placer vers la seconde moitié du VIe siècle.

Nous ne savons pas quel lien reliait Bhavavarman à son prédécesseur Rudravarman, mais nous sommes sûrs du moins qu'il n'était pas son fils. L'inscription de Veal Kantel nous parle d'une sœur de Bhavavarman et de leur père commun Vīravarman (5). Vīravarman n'a pas régné. D'ailleurs, la façon dont il est question de Bhavavarman dans les inscriptions a fait supposer à M. Barth que non seulement Bhavavarman fut conquérant, mais que peut-être il s'était emparé par violence du pouvoir (6). Rudravarman lui-même ne nous est connu qu'indirectement, mais il semble résulter de l'inscription d'Ang Chumnik qu'il fut le prédécesseur de Bhavavarman. Brahmadatta et Brahmasiṃha furent ses médecins, alors que leurs neveux Dharmadeva et Siṃhadeva furent les médecins de Bhavavarman et de Mahendravarman (7). Le Rudravarman de l'inscription d'Ang Chumnik est peut-être le même qui est indiqué comme chef d'une des séries dynastiques dans l'inscription de Baksey Changkrang (8).

---

(1) Cf. p. 212.

(2) *Inscription sanscrite du Phou Lokhon* (Laos) dans *Mélanges Kern*, Leide, in-4°, 1903, pp. 37-40.

(3) Cf. *I. S. C. C.*, V, 31 et ss.

(4) *Ibid.*, I, II, III, pp. 8 et ss.

(5) *Ibid.*, IV, p. 28. Le nom de Vīravarman a été retrouvé par M. Barth dans une partie malheureusement très mutilée de l'inscription du Phou Lokhon (*Mélanges Kern*, p. 38).

(6) *I. S. C. C.*, XI, p. 69.

(7) *Ibid.*, XI, p. 65.

(8) Bergaigne, *Les inscriptions sanscrites du Cambodge*, dans *J. A.*, août-septembre 1882, p. 152.

Voilà ce que nous savons par les textes chinois et par l'épigraphie sur l'ancienne histoire du Fou-nan et les débuts du Cambodge historique. M. Aymonier a déjà tenté d'interpréter ces faits et de fondre ces renseignements, mais tantôt trompé par l'insuffisance des traductions existantes, et tantôt par ses propres théories, il a été amené dans l'étude de ces princes à des erreurs de rang, de siècle, de nom. M. Aymonier a voulu retrouver les princes de l'ancien Fou-nan parmi ceux que nomment les anciennes inscriptions cambodgiennes. En même temps, il a cru devoir faire intervenir, pour les identifier encore aux mêmes personnages, les souverains du P'o-li et du Lang-ya-sieou, dont les noms et les durées de règne diffèrent de ceux des princes du Fou-nan. Et il a conclu : « On voit que la confusion, qu'elle soit due aux interprètes ou aux scribes, était grande à la cour du Fils du Ciel ». Mais les états de P'o-li et de Lang-ya-sieou n'ont rien à voir dans l'affaire, et j'imagine que, si quelqu'un s'avisait d'envisager comme une seule personne les rois d'Angleterre, d'Espagne et d'Italie, il y aurait aussi quelque confusion dans l'unité factice où il réconcilierait leur triple généalogie.

Le premier prince, mythique peut-être, dont parlent les inscriptions, est un certain Çrutavarman. Sans beaucoup d'hésitation, M. Aymonier (pp. 137 et ss.) l'identifie au roi de Lang-ya-sieou qui meurt après vingt ans de règne et dont le fils envoie en 515 (et non 516) une ambassade en Chine. C'est de plus le Kauṇḍinya des textes sur le Fou-nan, le Kauṇḍinyasoma des inscriptions; sitôt sur le trône, il envoie une ambassade en 435, puis une autre en 484, puis encore vers 488, sous le nom de Tou-ye-pa-mo qui doit transcrire Çrutavarman ; par contre, M. Aymonier pense que, lors de l'ambassade de 503, ce n'était plus Tou-ye-pa-mo, mais son successeur, qui était sur le trône. Pour Çrutavarman, « nous pouvons supposer les dates de 435 et 495, qui donneraient un règne de soixante et une vie de quatre-vingt-cinq ans environ ». Il était difficile de faire simultanément plus d'hypothèses malheureuses. Sans même prendre en considération les arguments par lesquels j'ai cru devoir écarter le pays de Lang-ya-sieou (cf. *supra*, p. 287), qu'il suffise de rappeler que Kauṇḍinya est l'un des successeurs d'un prince qui règne en 357, mais que c'est déjà un des successeurs de Kauṇḍinya qui envoie une ambassade en 434. Il ne saurait donc s'agir à la fin du IVe et au début du Ve siècle du roi de Lang-ya-sieou dont le fils est sur le trône en 515. L'ambassade de 434 ne peut naturellement pas non plus être attribuée à Kauṇḍinya qui était déjà mort, à plus forte raison celles de 484 et des années suivantes. Tou-ye-pa-mo, dans notre orthographe Chō-ye-pa-mo, est la transcription rigoureuse non de Çrutavarman, mais de Jayavarman, et c'est encore bien ce même prince, contrairement à ce que pensait M. Aymonier, qui envoya l'ambassade de 503, puisqu'il ne mourut qu'en 514.

M. Aymonier, qui a fait descendre jusque vers 495 le règne de Kauṇḍinya-Çrutavarman, nous ramène ensuite étrangement en arrière pour retrouver dans le roi Tch'e-li-t'o-pa-mo, qui a envoyé les ambassades de 434, 435, 438, le fils et successeur de Çrutavarman, Çreṣṭhavarman, qui aurait résidé à Çreṣṭhapura,

la « Ville des brahmanes » (ce qui n'est pas le sens le plus courant de *çresṭha*). En même temps ce prince est le roi Po-kia-ta-to de Lang-ya-sieou qui envoie une ambassade en 515, et aussi le roi Pin-kia de P'o-li qui envoie une ambassade en 522 et dont le nom « rappelle bien le roi Po-kia-ta-to de Lang-ya-sieou ». C'est ici que M. Aymonier déclare que « la confusion était grande à la cour du Fils du Ciel ». Pour simplifier, on peut tout de suite écarter les rois de Lang-ya-sieou et de P'o-li dont les dates ne s'accordent pas avec celles de Tch'e-li-t'o-pa-mo. Enfin il n'est pas du tout sûr que Tch'e-li-t'o-pa-mo représente Çresṭhavarman. Le caractère 持 *tch'e* n'est que très rarement employé en transcription ; je pense, comme M. Aymonier, qu'il représente ici un son commençant par la sifflante palatale. Mais, ceci dit, j'avoue que j'inclinerais beaucoup plus à restituer Çrīndravarman que Çresṭhavarman. Çrīndravarman ne figure pas, il est vrai, sur les listes épigraphiques, mais je crois précisément que, sauf peut-être pour le dernier prince, elles n'ont rien à voir dans l'histoire du Fou-nan. En tout cas elles ne mentionnent pas non plus Jayavarman, qui, hors de toute controverse, fut un des successeurs du probable Çrīndravarman.

La question qui se pose pour Rudravarman, successeur de Jayavarman, est beaucoup plus compliquée. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il n'était pas, contrairement à ce que pensait M. Aymonier, le deuxième successeur de Çrutavarman. Mais ce qu'il nous importerait surtout de savoir, c'est si ce Rudravarman du Fou-nan, monté sur le trône en 514 et qui envoie encore une ambassade en 539, est le même que le Rudravarman que l'inscription d'Ang Chumnik et celle de Baksey Changkrang semblent mettre en tête de la liste des princes du Cambodge historique. M. Aymonier n'en doute pas ; j'en suis moins convaincu. Mais, pour pouvoir poser nettement la question, il faut dire d'abord de quelle façon, hypothétique cela va sans dire, j'explique que le pouvoir suzerain ait passé du Fou-nan au Tchen-la.

Pour M. Aymonier, qui croyait avoir trouvé des preuves accumulées, irréfutables, de l'identité absolue du Fou-nan et du Tchen-la, le problème n'existait pas. Mais j'ai tenu à montrer en premier lieu que le seul de ses arguments devant lequel on aurait dû s'incliner, à savoir l'identité des listes royales, était illusoire. Après ce résultat négatif, il reste à dire quelles raisons positives peuvent entraîner la conviction. Le premier texte que nous ayons sur le Tchen-la (Cambodge historique), et qui remonte à l'ambassade envoyée en 616-617 sous le règne d'Īçānavarman, dit que le royaume de Tchen-la « originairement dépendait du Fou-nan ». M. Aymonier (p. 147) remarque : « Ceci est formel. Mais .... ne peut-on pas supposer que l'idée des informateurs ... était de dire : Originairement, on l'appelait le Fou-nan ». Je trouve pour ma part qu'une semblable violence au texte n'est possible que si on est en présence d'une assertion isolée, minée par toute une série de témoignages opposés et concordant entre eux. Mais bien au contraire, le texte continue ainsi : « Citrasena (roi du Tchen-la) s'empara du Fou-nan et le soumit ». M. Aymonier estime « que le texte ainsi copié par les

historiens chinois doit se rectifier et se compléter par les explications suivantes : « Citrasena, ainsi que ses deux prédécesseurs immédiats et ainsi que son successeur, continua à récupérer les territoires qui avaient appartenu à l'ancien Fou-nan ». Rien n'autorise cette paraphrase. Si enfin du paragraphe sur le Tchen-la, nous passons au dernier texte des histoires dynastiques qui soit consacré au Fou-nan, l'affirmation est non moins nette, non moins catégorique : Le roi du Fou-nan « gouvernait la ville de T'ō-mou, mais elle fut subitement réduite par le Tchen-la, et (le roi du Fou-nan) dut émigrer encore plus au sud, à la ville de Na-fou-na ». M. Aymonier dit que le Fou-nan est devenu le Tchen-la, tout comme le Lin-yi est devenu le Tchan-tch'eng (Champa) [1], mais je ne sache pas qu'aucun texte nous montre simultanément le Lin-yi et le Tchan-tch'eng comme deux pays différents guerroyant l'un contre l'autre. Et pour ce qui est des spéculations de M. Aymonier sur les noms multiples de Fou-nan, Lang-ya-sieou, P'o-li, Tchen-la, etc., que les Chinois auraient donnés à la fois au seul état khmèr, je n'ai pas souvenir d'un seul cas où les Chinois aient officiellement et sans s'en douter appelé simultanément de deux noms un état avec lequel ils entretenaient des relations diplomatiques. C'est le bon sens même. Mais M. Aymonier, semble-t-il, est tout prêt à le dénier aux « Célestiaux » [2].

---

[1] M. Aymonier rappelle incidemment (p. 113) que c'est du nom chinois du Champa, 占城 Tchan-tch'eng, précédé de 古 *kou*, « ancien », que serait venu le nom de Cochin-chine. Déjà, dans son article *The history of Tchampa*, lu au congrès des Orientalistes de Londres et publié dans l'*Imperial and Asiatic quarterly Review* de juillet 1893, M. Aymonier avait adopté la même explication. Elle m'a toujours paru invraisemblable. C'est, autant que je m'en souviens, dans l'excellent livre de E. Luro, *Le Pays d'Annam* (p. 23), que l'hypothèse de Kou-tchan-tch'eng, nom indiqué « aux Européens par quelque pilote cantonais », a pour la première fois fait fortune. Mais cette supposition tout à fait en l'air ne semble pas bien s'accorder avec les faits. Ce ne sont pas des Chinois, mais des Malais qui ont dû les premiers parler de l'Indochine aux Portugais. Or, en malais, l'Annam et le Tonkin sont appelés Kutchi (cf. la note de Terrien de Lacouperie insérée dans le *Hobson-Jobson* de Yule, s. v. Cochin-china). La forme portugaise est fréquemment Cauchi-china ; en anglais, on sépare encore les deux parties du mot. Je ne doute pas que Cauchi réponde au Kutchi des Malais. Pour ce qui est de la deuxième partie du mot, je croirais volontiers, avec Terrien de Lacouperie, qu'elle a été ajoutée pour distinguer le Kutchi de Chine du Kutchi de l'Inde, c'est-à-dire de Cochin. Quant à l'étymologie de Kutchi, contrairement à ce que pense Terrien de Lacouperie qui y cherche le vieux nom de 九真 Kieou-tchen, c'est pour moi presque certainement le nom de 交阯 Kiao-tche, qui resta appliqué au pays annamite au moins jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Il est passé dans Marco Polo sous la forme Caugigu (交阯國 Kiao-tche-kouo). C'est à ce même nom qu'il faut faire remonter l'appellation de Keo donnée aux Annamites par les Laotiens et les Cambodgiens, et ce sont enfin les Keo, donc les Annamites, qu'il faut sans doute retrouver dans les « sauvages Gueos » de Camoëns. Je ne puis que donner ici les résultats auxquels j'ai abouti, mais je compte revenir sur ce sujet dans une note plus détaillée et plus appuyée de textes.

[2] Ces dénominations de « Célestes » et de « Célestiaux » ne signifient rien et devraient bien disparaître du vocabulaire scientifique. Les Chinois appellent leur pays le Royaume du Milieu ou le Royaume Fleuri. Eux-mêmes se disent Hommes du Royaume du Milieu, parfois, d'après le nom de célèbres dynasties, Hommes des Han et, dans certaines régions, Hommes des T'ang. Ce sont là les noms qu'on doit leur donner, si toutefois on ne trouve pas plus simple de dire tout uniment les Chinois.

Mais, si le Tchen-la était primitivement un état vassal du Fou-nan, quels peuples le constituaient, et où placer son berceau? Nous en sommes réduits aux hypothèses. La seule donnée à peu près certaine que nous fournissent les textes chinois est que l'invasion des armées du Tchen-la dut se faire par le nord, puisque le prince du Fou-nan émigra au sud. Les textes postérieurs connaissent dans le nord du Cambodge un état vassal, qui fut peut-être vis à vis des princes souverains du Cambodge dans une situation analogue à celle de Pāṇḍuraṅga par rapport aux rois chams (1). Je veux parler de Çambhupura sur le Mékong, l'actuel Sambor. A leur tour, les rois vassaux de Çambhupura devinrent dans les dernières années du VIIIe siècle les princes souverains du Cambodge (2). Je ne serais pas étonné qu'il fallût chercher dans cette région le siège primitif de la principauté du Tchen-la.

Jusqu'ici, nous ne nous sommes jamais trouvés en conflit manifeste soit avec les données de l'épigraphie, soit avec celles des sources chinoises. Lorsque nous recherchons au contraire à quel moment l'état vassal s'est emparé du pouvoir suprême, il y a une incompatibilité que je ne puis résoudre que par un artifice. Pour les Chinois, c'est Citraṣena qui aurait réduit le Fou-nan. Les inscriptions au contraire nous montrent son frère aîné et prédécesseur Bhavavarman dominant déjà de la région de Stung-treng au nord jusqu'au pays de Battambang à l'ouest, et surtout au sud jusqu'à la province actuelle de Treang, qui devait être, si mes suppositions sont exactes, au centre même de la puissance du Fou-nan (3). Par suite, je me vois obligé, à mon corps défendant, de proposer une correction dans le récit des Chinois : ce ne serait pas à Citrasena, mais à son frère aîné Bhavavarman qu'ils n'ont pas connu, que nous devrions rapporter la conquête du Fou-nan. Ce n'est que sous le successeur de Citrasena, Īçānavarman, que les Chinois ont appris cette histoire en 616-617, et les textes postérieurs nous offrent un exemple d'une confusion analogue, puisque, ne connaissant plus Citrasena, ils reportent sur Īçānavarman l'honneur d'avoir fondé l'empire cambodgien. Je ne doute pas d'ailleurs que Citrasena et Īçānavarman n'aient continué l'œuvre de leur prédécesseur, mais le texte même des inscriptions, en dehors de leur emplacement, nous pousse à voir dans Bhavavarman le conquérant et l'usurpateur. Nous connaissons le nom de Vīravarman, père de Bhavavarman ; ce nom en *varman* indique un grand seigneur, mais nous savons d'autre part que Vīravarman n'a pas régné. De plus, dans les textes qui célèbrent les succès éclatants et les vertus guerrières de Bhavavarman, il est bien rattaché à la race lunaire, il descend de Soma, mais dès le premier moment M. Barth fut frappé du silence qu'on gardait sur ses prédécesseurs (4). Il me semble donc

(1) Sur cet état vassal de Pāṇḍuraṅga, cf. L. Finot, *Pāṇḍuraṅga*, dans *Mélanges Kern*, pp. 381-389.

(2) cf. Bergaigne; *loc. laud.*, p. 184.

(3) cf. *I. S. C. C.*, I, II, III, pp. 8 et ss.

(4) *ibid.*, p. 69.

bien probable que c'est sous Bhavavarman, dans la seconde moitié du VIe siècle, que le prince du Tchen-la devint roi souverain sur les ruines de la puissance du Fou-nan.

Bhavavarman se rattachait-il ou se rattacha-t-il à l'ancienne dynastie? C'est ici qu'après un long détour nous sommes ramenés au dernier prince connu du Fou-nan, Rudravarman. Fils d'une concubine, il succéda en 514 à son père Jayavarman au lieu et place de l'héritier légitime; on connaît ses ambassades jusqu'en 539; il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'il eût encore régné jusque vers 550 ou 560, soit de 35 à 45 ans. Pour ce qui est des premiers rois de la lignée de Bhavavarman, puisqu'Īçānavarman semble avoir commencé à régner vers 600 ou 610, on pourrait sans invraisemblance accorder au règne des deux frères Bhavavarman et Mahendravarman la seconde moitié du VIe siècle. Il n'y aurait donc pas de difficulté sérieuse, au point de vue de la chronologie des textes chinois, à voir dans Bhavavarman le successeur immédiat de Rudravarman. De plus l'inscription d'Ang Chumnik [1], qui nous donne pour plusieurs générations de médecins les noms des rois sous lesquels ils ont servi, nomme en premier lieu Rudravarman, puis Bhavavarman et ses successeurs jusqu'à Jayavarman, mais sans qu'il en résulte autrement que Rudravarman ait été le fondateur d'une lignée dynastique, ou qu'il y ait entre lui et Bhavavarman autre chose qu'un rapport de succession que le texte ne prouve même pas qui ait été immédiat. L'inscription de Baksey Chankrang [2] par contre, qui indique les chefs de lignées royales, mentionne, après Çrutavarman et ses successeurs, une branche, dont la « racine » fut Rudravarman et qui prétendait descendre de la fille de Kauṇḍinyasoma. On sait d'autre part que Bhavavarman prétendait être de race lunaire, descendre de Soma [3], et les textes chinois disent aussi de son frère Citrasena qu'il était un kṣatriya [4]. Il est donc bien tentant déjà d'identifier le Rudravarman chef de branche de Baksei Chankrang, descendant de la fille de Kauṇḍinyasoma, avec le Rudravarman d'Ang Chumnik, prédécesseur de Bhavavarman qui se donnait pour aïeul Soma. Mais Bergaigne a dès le début vu une objection à cette thèse : une généalogie de Jayavarman VII à Ta Prohm et sur deux stèles d'Angkor Thom [5] indique quelques-uns des

---

(1) *I. S. C. C.*, XI, pp. 64 ss.

(2) Bergaigne, *loc. laud.*, p. 152.

(3) *I. S. C. C.*, I, 16.

(4) cf. Barth, dans *Mélanges Kern*, p. 39, n. 3. Le texte chinois dit 利利 *tch'a-li*; il n'y a aucun doute sur la restitution. M. Aymonier (p. 147) dit cependant que c'est la transcription probable de *çrī*, ce qui est tout à fait faux. Il aurait eu avantage d'ailleurs à citer tout ce texte d'après la nouvelle traduction que j'en ai donnée (*B. E. F. E.-O.*, II, 123), au lieu de répéter par exemple, à la suite de d'Hervey de Saint-Denys, que le successeur de Citrasena s'appelait *Y-che-na-sien-tai*, alors que *tai* ne fait pas partie du nom. — On voit que les rois du Tchen-la, qui sont des *kṣatriya*, ne sont pas les descendants directs de Kauṇḍinya, puisque celui-ci était un brahmane.

(5) Bergaigne, *Chronologie de l'ancien royaume khmér*, p. 54. — Les inscriptions de Baksey Changkrang, de Ta Prohm et d'Angkor Thom sont, je crois, inédites et je ne les connais que par les analyses de Bergaigne.

ancêtres de ce prince, les chefs de branche à ce qu'il semble ; parmi eux figure Bhavavarman ; or si ce Bhavavarman est bien le même que le conquérant, peut-être usurpateur, de Han Chey et d'Ang Chumnik, le Rudravarman chef de branche de Baksey Changkrang ne peut plus guère être identifié au Rudravarman d'Ang Chumnik, puisque celui-ci est le prédécesseur immédiat sans doute de Bhavavarman qui devient lui-même chef de branche. La solution à laquelle j'inclinerais, sous toutes réserves, serait la suivante : je verrais bien dans le Rudravarman des Chinois, dernier roi du Fou-nan, le Rudravarman d'Ang Chumnik, prédécesseur de Bhavavarman, et aussi le Rudravarman chef de branche de Baksey Changkrang. Mais Bhavavarman, quels qu'aient été antérieurement les liens de sa famille et de la maison régnante du Fou-nan — et ils pouvaient être même des liens de descendance — aurait cherché après son usurpation à se rattacher à l'ancienne dynastie en se réclamant de son prédécesseur Rudravarman. Il n'y a aucune impossibilité à ce qu'à la mort par exemple de Rudravarman, deux princes, l'un vivant au Fou-nan et l'autre, de ligne collatérale peut-être, qui serait Bhavavarman apanagé dans le nord, se fussent simultanément prétendus héritiers légitimes, et Bhavavarman aurait triomphé par les armes du prétendant proclamé dans la capitale, et qui aurait dû s'enfuir dans le sud avec ses partisans. On comprendrait alors les informations en apparence contradictoires de l'inscription de Baksey Changkrang et de celle de Ta Prohm. L'une donnerait Rudravarman comme chef de branche en tant que Bhavavarman se serait réclamé de l'ancien roi du Fou-nan, l'autre au contraire serait d'accord avec la vérité historique, laissant à Bhavavarman lui-même l'honneur et la responsabilité de l'accès de sa famille au trône. Il ne s'agit pas de donner comme vérité historique ce qui n'est peut-être qu'un roman ; mais, puisqu'il y a de ce côté une solution admissible, il ne serait pas bon, je crois, de laisser la recherche scientifique s'orienter uniquement dans une autre voie qui m'a tout l'air d'une impasse.

Enfin, si l'évènement vérifiait mon hypothèse d'un Fou-nan précédant au Cambodge le Cambodge historique, dont le berceau à son tour devrait être cherché plus au nord, je ne serais pas surpris qu'il y eût eu quelque différence dans la composition ethnique de l'état vassal et de l'état suzerain. Je ne vois aucune raison pour douter que le fonds de la population du Fou-nan ait bien dû être khmèr. Mais en même temps je ne puis oublier les termes chams et parfois en même temps malais qui apparaissent surtout nombreux dans les plus vieilles inscriptions khmères [1], et je me demande s'il n'y avait pas, alors plus que jamais, de nombreux éléments voisins des Chams et des Malais dans le bassin inférieur du Mékong. Qui sait s'il ne faut pas rapporter aux temps de

---

[1] Par exemple *pu*, *yaṅ* ; cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I, 136, 168, 249, etc. — Pour le prétendu nom de famille 古龍 Kou-long que les textes chinois à partir du VIIe siècle disent avoir été porté par les rois du Fou-nan, M. Aymonier a proposé une solution vraisemblable en restituant le khmèr *kuruṅ* (auj. *kruṅ*), roi, régent, qui est peut-être aussi cham.

l'hindouisation du Fou-nan l'introduction dans le vocabulaire khmèr des mots pour « or », « argent », « buffle », bien d'autres encore, qui se retrouvent à peu près identiques en malais et en cham ?

Je ne voudrais pas finir sans dire à M. Aymonier tout le regret que j'ai eu à devoir contester sur tant de points les résultats auxquels il avait abouti. De mon côté, je me suis parfois risqué sur un terrain dangereux ; selon le vieux dicton chinois, je tremble comme « celui qui longe un abîme sans fond ou s'avance sur une mince couche de glace ». L'avenir ruinera peut-être nos conclusions à tous deux ; puisse du moins notre étude servir à d'autres pour découvrir la vérité.

A peine cet article est-il imprimé qu'il me faut le compléter et le corriger. Une note de la traduction de Song Yun par M. Chavannes, qui est actuellement sous presse, mentionne l'ambassade envoyée à la cour de Chine par le roi du Fou-nan en 243. Grâce à cette indication précise d'année, il ne m'a pas été difficile de retrouver le passage où M. Chavannes a puisé son information, au k. 47, p. 12 v° du *San kouo tche* (sur cet ouvrage, cf. p. 251). Le texte, qui m'avait complètement échappé, dit :

« La sixième année 赤烏 *tch'e-wou* (243), au douzième mois, le roi du Fou-nan 范旃 Fan Tchan envoya une ambassade offrir en présent des musiciens et des produits du pays. »

Ce passage est particulièrement important, puisque les histoires dynastiques ne nous avaient pas fourni auparavant pour le Fou-nan d'ambassade datée antérieure à 265. Mais de plus il remet en question toute la chronologie que j'avais proposée, avec quelques réserves d'ailleurs, pour les rois du Fou-nan au IIIe siècle de notre ère (cf. p. 293). Le règne de Fan Tchan, que je terminais entre 225 et 230, doit être prolongé au moins jusqu'en 243. Il ne peut d'autre part aller jusqu'en 252, puisque l'ambassade de K'ang T'ai et Tchou Ying, qui se rendit au Fou-nan pendant le règne de Souen K'iuan des Wou (222 à 252 ; 251 de la p. 272 est un lapsus), y arriva sous le règne de Fan Siun, successeur de Fan Tchan. Si donc le texte des historiens n'est entaché d'aucune erreur, l'hypothèse par laquelle j'attribuais au temps où Lu Tai gouvernait le Tonkin (225-230) l'ambassade de K'ang T'ai et Tchou Ying, n'est plus défendable, et il faut placer cette célèbre ambassade vers 245-250, en même temps qu'il faudra abaisser vers 240-245 la mission de Sou-wou dans l'Inde. La mort de Fan-che-man, qui a précédé de 15 à 20 ans celle de Fan Tchan, tomberait en 225-230. Enfin il devient plus aisé d'attribuer à Fan Siun lui-même, comme le veulent certains textes, l'ambassade de 269 et même celles de 280-289.

Note additionnelle. — P. 270, n° 2, *p'o-lo* doit bien être fautif pour *so-lo*, *çâla*. *P'o-lo-na-so* du *Pei che* ne doit pas entrer en ligne de compte, car la vraie forme de ce mot est celle donnée par la *Souei chou*, *p'o-na-so*, *panasa*, le jaquier.